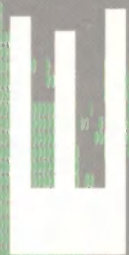


ÉTUDES ÉCONOMIQUES DE L'OCDE

ROYAUME-UNI

1995



Les *Études Économiques* de l'OCDE Livres Électroniques

L'OCDE, consciente de l'importance stratégique de l'édition électronique, publiera désormais, et ce dès la série 1994/1995, les *Études Économiques* de l'OCDE, pour les pays Membres et pour les pays d'Europe centrale et orientale sous la responsabilité du Centre pour la Coopération avec les Économies en Transition, sous forme de livres électroniques, reprenant l'intégralité des textes, tableaux et graphiques du périodique. Les informations apparaîtront à l'écran dans un format identique à celui de la version imprimée, y compris les graphiques en couleurs.

Le livre électronique, qui possède la qualité et la lisibilité de la version papier, utilise le logiciel ACROBAT (inclus dans la disquette), qui vous permettra de bénéficier des avantages suivants :

- Interface conviviale et fonctionnelle
- Index exhaustif pour une recherche rapide, comprenant une table des matières et la liste des tableaux et graphiques
- Fonctions «parcourir et rechercher»
- Zoom pour une lisibilité accrue des graphiques ou de la page
- Possibilité de couper/coller du texte
- Possibilité d'imprimer
- Volume réduit pour une plus grande facilité de transport et de classement

Environnement de travail : DOS, Windows ou Macintosh.

Prix de l'abonnement : FF 1 800 \$US317 £200 DM 545

Prix au numéro : FF 130 \$US24 £14 DM 40

La série 1994/1995 complète sur CD-ROM :

FF 2 000 \$US365 £220 DM 600

Veillez envoyer votre commande aux Éditions Électroniques de l'OCDE, mais de préférence au Centre ou au distributeur de votre pays avec lequel vous avez souscrit votre abonnement à ce titre.

**ÉTUDES
ÉCONOMIQUES
DE L'OCDE**

1994-1995

ROYAUME-UNI

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

En vertu de l'article 1^{er} de la Convention signée le 14 décembre 1960, à Paris, et entrée en vigueur le 30 septembre 1961, l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) a pour objectif de promouvoir des politiques visant :

- à réaliser la plus forte expansion de l'économie et de l'emploi et une progression du niveau de vie dans les pays Membres, tout en maintenant la stabilité financière, et à contribuer ainsi au développement de l'économie mondiale ;
- à contribuer à une saine expansion économique dans les pays Membres, ainsi que les pays non membres, en voie de développement économique ;
- à contribuer à l'expansion du commerce mondial sur une base multilatérale et non discriminatoire conformément aux obligations internationales.

Les pays Membres originaires de l'OCDE sont : l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Danemark, l'Espagne, les États-Unis, la France, la Grèce, l'Irlande, l'Islande, l'Italie, le Luxembourg, la Norvège, les Pays-Bas, le Portugal, le Royaume-Uni, la Suède, la Suisse et la Turquie. Les pays suivants sont ultérieurement devenus Membres par adhésion aux dates indiquées ci-après : le Japon (28 avril 1964), la Finlande (28 janvier 1969), l'Australie (7 juin 1971), la Nouvelle-Zélande (29 mai 1973) et le Mexique (18 mai 1994). La Commission des Communautés européennes participe aux travaux de l'OCDE (article 13 de la Convention de l'OCDE).

Published also in English.

© OCDE 1995

Les demandes de reproduction ou de traduction totales ou partielles de cette publication doivent être adressées à :

M. le Chef du Service des Publications, OCDE
2, rue André-Pascal, 75775 PARIS CEDEX 16, France.

Table des matières

Introduction	1
I. Évolution économique récente	3
Vue d'ensemble	3
L'affermissement de la reprise économique	3
Le marché du travail est-il devenu plus flexible?	15
L'inflation est faible, mais ne recule plus	23
Rapide amélioration des comptes extérieurs	26
II. Politiques et perspectives macroéconomiques	31
Politique budgétaire	31
Évolution de la situation monétaire et du taux de change	37
Perspectives économiques à court terme	47
III. L'enseignement et la formation au Royaume-Uni	51
Introduction	51
Comparaisons internationales	55
Contexte institutionnel	63
Évolution récente des activités et des performances	82
Conclusion	95
IV. Problèmes structurels	97
Réformes du marché du travail	97
Privatisation	104
V. Conclusions	106

Notes	115
Bibliographie	125
<i>Annexes</i>	
I. Évolution du comportement du marché du travail	130
II. Chronologie économique	133
Annexe statistique et indicateurs structurels	137

Encadrés

1. Glossaire des abréviations	53
2. Équivalences de diplômes	73

Tableaux

Texte

1. Demande et production	10
2. Variations de la production, de l'emploi et de la productivité	16
3. Le marché du travail	17
4. Salaires et prix	25
5. La balance des opérations courantes	27
6. Volumes et prix des échanges	28
7. Les finances du secteur public à moyen terme	33
8. Évolution budgétaire	34
9. Emprunts et endettement de l'État	36
10. Projections de l'inflation et variations des taux de base	38
11. Périodes marquées par un taux d'inflation durablement faible dans les pays de l'OCDE	45
12. Prévisions à court terme	48
13. Dépenses publiques pour l'enseignement	56
14. Taux de fréquentation dans l'enseignement	57

15. Taux de diplômes dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire et dans l'enseignement supérieur, 1991	58
16. Les diplômes professionnels dans différents pays européens, 1990	59
17. Estimations des taux de rentabilité de la scolarité par niveau, par matière et par sexe au Royaume-Uni dans les années 80	61
18. Changements institutionnels dans l'enseignement et la formation au Royaume-Uni	67
19. Principales initiatives actuelles en matière d'enseignement et de formation	68
20. Les objectifs nationaux en matière de formation et les résultats par niveau de diplôme professionnel national	72
21. Les jeunes de 16 à 18 ans dans le système scolaire et dans l'activité économique, Grande-Bretagne, janvier 1976-92	83
22. Diplômes obtenus dans l'enseignement secondaire, Royaume-Uni, 1970-91	84
23. Diplômes les plus élevés obtenus, Royaume-Uni, 1984-92	86
24. Nombre de personnes soumises à des taux marginaux de réduction élevés	102

Annexes

A1. Régressions des salaires	131
A2. Réactions des salaires	131
A3. Régressions de l'emploi	132

Annexe statistique et indicateurs structurels

A. Emplois du PIB	138
B. Formation intérieure brute de capital fixe	139
C. Compte d'affectation des ménages	140
D. Consommation et investissement	141
E. Production et main-d'œuvre	142
F. Salaires, prix et position extérieure	143
G. Mouvements de capitaux, net	144
H. Avoirs et engagements extérieurs	145
I. Compte des administrations publiques	146
J. Commerce extérieur par régions	147
K. Financement intérieur	148

L.	Indicateurs du marché du travail	149
M.	Structure de la production et indicateurs de performance	150
N.	Secteur public	151
O.	Marchés financiers	152

Graphiques

Texte

1.	Principaux aspects de l'activité économique	4
2.	Phase actuelle d'expansion : comparaison	6
3.	Contributions à la croissance du PIB	8
4.	Évolution du secteur des ménages	9
5.	Financement du secteur des entreprises	12
6.	L'écart de production et la croissance du PIB nominal	14
7.	Structure du chômage	18
8.	Les salaires réels sur deux cycles économiques	20
9.	Dispersion des taux de chômage régionaux	21
10.	Rémunérations et taux de chômage régionaux	22
11.	Chômage effectif et tendanciel	22
12.	Inflation	24
13.	Compétitivité internationale des industries manufacturières	29
14.	Orientation de la politique économique sur deux cycles	32
15.	Évolution des taux d'intérêt	40
16.	Anticipations inflationnistes	41
17.	Taux de change	43
18.	Agrégats monétaires	44

STATISTIQUES DE BASE DU ROYAUME-UNI

LE PAYS

Superficie totale (milliers de km ²)	241	Villes principales (millions d'habitants, estimations au 1.7.1992) :	
Superficie agricole (milliers de km ²), en 1992	185	Londres (métropole)	6.9
		Birmingham	1.0
		Glasgow	0.7
		Leeds	0.7
		Sheffield	0.5

LA POPULATION

Population au 30.6.1993, en milliers	58 191	Total de la population active civile occupée, en juin 1994, en milliers	25 150
Densité au km ²	241	dont :	
Accroissement net, moyenne annuelle 1983-93, en milliers	165	Agriculture	565
Taux de variation annuel, 1983-93	0.3	Industrie (avec construction)	6 583
		Autres activités	18 003

L'ÉTAT

Dépenses en biens et services du secteur public en 1994 (en pourcentage du PIB)	22	Composition de la Chambre des Communes, avril 1995 (nombre de sièges) :	
Recettes ordinaires du secteur public en 1994 (en pourcentage du PIB)	36	Conservateurs	328
Dette publique nette au 31 mars 1994 (en pourcentage du PIB)	38	Travailleurs	270
		Libéraux	23
		Unionistes de l'Irlande du Nord	9
		Autres partis	19
		Sièges vacants	2
			<hr/> 651

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

Exportations de biens et services, en % du PIB, en 1994	26	Importations de biens et services, en % du PIB, en 1994	27
Principaux produits exportés (en % des exportations totales, en 1994) :		Principaux produits importés (en % des importations totales, en 1994) :	
Produits alimentaires, boissons et tabacs	7	Produits alimentaires, boissons et tabacs	10
Matières premières	2	Matières premières	4
Combustibles minéraux	7	Combustibles minéraux	4
Produits semi-manufacturés	29	Produits semi-manufacturés	26
Produits manufacturés	54	Produits manufacturés	55
Autres	1	Autres	1

LA MONNAIE

Unité monétaire : Livre sterling		Unité monétaire par dollar des États-Unis, moyenne des données journalières :	
		Année 1994	0.6533
		Avril 1995	0.6223

Note : On trouvera, dans un tableau de l'annexe, une comparaison internationale de certaines statistiques de base.

Cette étude a été établie à partir d'un rapport préparé par le Secrétariat pour l'examen annuel du Royaume-Uni par le Comité d'Examen des Situations Économiques et des Problèmes de Développement le 9 mai 1995.

•

Après révision à la lumière de la discussion au cours de la séance d'examen, l'étude a été finalement approuvée pour publication par le Comité le 6 juin 1995.

•

L'étude précédente du Royaume-Uni a été publiée en juillet 1994.

Introduction

En 1994, l'économie britannique a connu des résultats spectaculaires. La croissance du PIB réel a été soutenue, à 3.8 pour cent, l'inflation est tombée à son niveau le plus bas depuis vingt-sept ans, le chômage a sensiblement reculé pour la deuxième année consécutive, le déficit de la balance courante a été très limité et le déficit budgétaire s'est rapidement contracté. La situation d'équilibre que constitue la conjonction d'une expansion de l'activité et d'un faible taux d'inflation conduit à penser non seulement que l'économie britannique se trouve actuellement dans une phase favorable du cycle conjoncturel mais aussi qu'elle est désormais plus flexible, plus compétitive et moins encline à l'inflation grâce au vaste programme de réformes structurelles lancé dans les années 80.

Le chapitre I de la présente Étude examine les caractéristiques les plus marquantes de la reprise désormais bien affirmée de l'économie britannique. Il analyse plus spécialement les influences divergentes auxquelles sont soumis les bilans des ménages et des entreprises et leurs implications pour la consommation, le marché du logement et l'investissement. Suit une analyse de l'évolution du marché du travail, des coûts et des prix, de la balance des paiements et des conditions de l'offre.

La politique macroéconomique se trouve confrontée à la nécessité de freiner progressivement le rythme de croissance du PIB pour l'aligner sur celui de la production potentielle et de faire en sorte que l'inflation se maintienne à son faible niveau présent. Les politiques en vigueur, décrites au chapitre II, visent à éviter l'alternance de phases de forte expansion et de récession et les fluctuations des prix des actifs qui ont fâcheusement ponctué bon nombre de cycles économiques du passé. La politique budgétaire a été sensiblement durcie en 1994, au tout début de la reprise, ce qui a atténué les ponctions exercées par le secteur public sur les ressources intérieures et complété le nouveau cadre dans lequel s'inscrit la politique monétaire. Les taux de base bancaires ont été relevés en

septembre 1994 pour la première fois depuis cinq ans (puis à nouveau en décembre et en février), traduisant la volonté des autorités de maintenir l'inflation à un faible niveau.

Dans le passé, l'expansion de l'activité a été entravée par l'apparition de pénuries de qualifications, par une poussée des salaires et/ou par des contraintes extérieures. Pour écarter ces menaces, le gouvernement a lancé dès les années 80 un vaste programme de réforme des systèmes d'éducation et de formation, visant à accroître le pourcentage d'élèves poursuivant leurs études au-delà de 16 ans et à améliorer les qualifications intermédiaires. Ces réformes ont commencé à donner des résultats ; le chapitre III en présente une première évaluation et souligne les domaines où des efforts restent à faire. Les initiatives récentes en matière de réforme structurelle, notamment celles visant à réduire le chômage de longue durée, sont exposées au chapitre IV, et les Conclusions de l'Étude au chapitre V.

I. Évolution économique récente

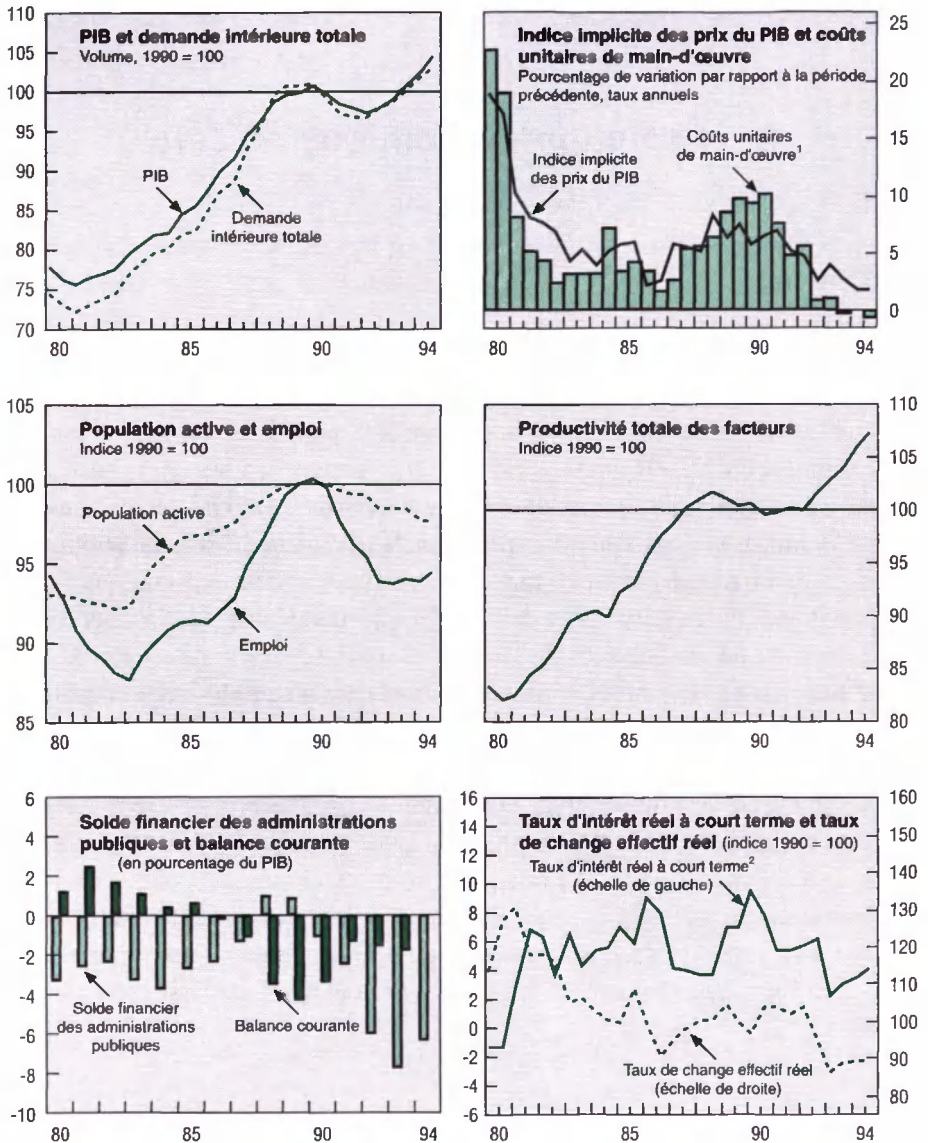
Vue d'ensemble

Sur l'ensemble de l'année 1994, la croissance du PIB réel s'est établie à 3.8 pour cent, taux nettement supérieur aux prévisions antérieures de la plupart des observateurs. Elle est montée à plus de 4.0 pour cent en taux annuel au premier semestre de 1994, mais s'est ralentie pendant les six mois suivants, à 3.8 pour cent (graphique 1). Les éléments moteurs de l'activité se sont modifiés en cours d'année, la consommation privée et la demande du secteur public étant progressivement remplacées par une forte croissance des exportations – sous l'effet conjugué du durcissement de la politique budgétaire, de la dépréciation durable du taux de change réel de la livre et du dynamisme des marchés mondiaux d'exportation. L'emploi a lui aussi commencé à se redresser à mesure que la reprise s'affermissait en 1994, les emplois à temps plein prenant le pas sur les emplois à temps partiel. En mars 1995, le chômage était inférieur de 630 000 au sommet atteint en décembre 1992, tandis que la progression des rémunérations moyennes est restée modérée, à moins de 4 pour cent, jusque dans les premiers mois de 1995. Grâce à l'ampleur des gains de productivité, les coûts unitaires se sont plus ou moins stabilisés, ce qui a atténué l'incidence de la hausse des cours mondiaux des produits de base. A la fin de 1994, certains signes donnaient à penser que bien que demeurant faible, l'inflation avait dépassé son point le plus bas.

L'affermissement de la reprise économique

Les données relevées au second semestre de 1994 font apparaître que la croissance du PIB, bien que tendant à se ralentir, était encore soutenue et

Graphique 1. PRINCIPAUX ASPECTS DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE



1. Ensemble de l'économie.

2. Taux interbancaire à trois mois corrigé de l'indice implicite des prix du PIB.

Source : OCDE, Comptes nationaux et Principaux indicateurs économiques.

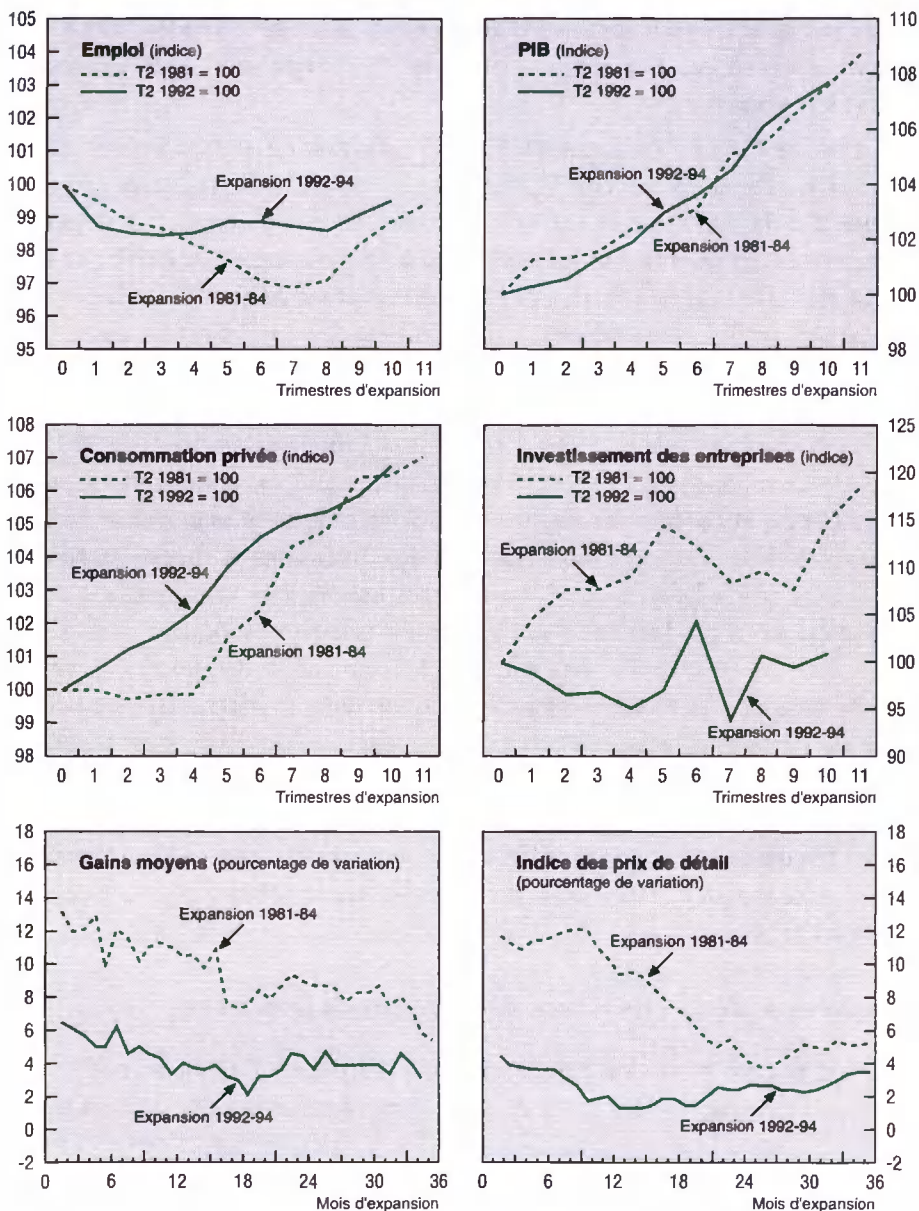
demeurait largement supérieure à celle de la production potentielle (estimée aux alentours de 2 1/2 pour cent par le Secrétariat de l'OCDE). La consommation des secteurs public et privé a continué d'augmenter à un rythme modéré, compensée par le dynamisme des exportations nettes et une timide reprise de l'investissement hors logements.

La fin de l'année a été marquée par l'apparition de signes de plus en plus nombreux d'une modération de l'expansion. La progression des ventes de détail, des immatriculations de voitures neuves et des mises en chantier de logements s'est sensiblement ralentie sur les trois mois se terminant en mars 1995, en partie par suite des effets du relèvement des taux d'intérêt sur le marché du logement et sur la confiance des consommateurs. Le recul du chômage s'est lui aussi ralenti par rapport à la baisse très prononcée observée à la fin de 1994 et le nombre des nouvelles vacances d'emploi a légèrement diminué. La croissance de la production manufacturière, forte en 1994, s'est elle aussi modérée au début de 1995. Les carnets de commandes à l'exportation sont cependant exceptionnellement remplis, les taux d'utilisation des capacités dans les industries manufacturières sont supérieurs à leur moyenne historique, et les intentions d'investissement des entreprises s'affichent en hausse. En fait, des estimations préliminaires du PIB (sur la base de la production) pour le premier trimestre indiquent que la croissance économique est restée soutenue, à un taux annualisé de plus de 3 pour cent, en raison surtout d'une progression de l'activité dans le secteur des services. Le rythme de hausse des prix à la production et des prix de détail s'est légèrement accéléré au début de 1995. Néanmoins, les entreprises maintenant un strict contrôle sur leurs coûts, et les politiques macroéconomiques ayant été rapidement durcies, l'économie devrait pouvoir opérer un «atterrissage en douceur» après 1996 – l'inflation demeurant faible et la situation de la balance courante apparaissant tenable.

Rééquilibrage de la croissance de la demande intérieure

C'est la consommation privée qui a été au départ l'élément moteur de la reprise, du début de 1992 à la fin de 1993 (graphique 2)¹, aidée en cela par une détente des taux d'intérêt et une contraction de l'épargne financière des ménages qui avait atteint des niveaux sans précédent, malgré la lourdeur persistante du marché de l'immobilier. En 1994, les relèvements d'impôt et la réduction des exonérations fiscales ont fortement affecté le revenu disponible réel des

Graphique 2. PHASE ACTUELLE D'EXPANSION : COMPARAISON



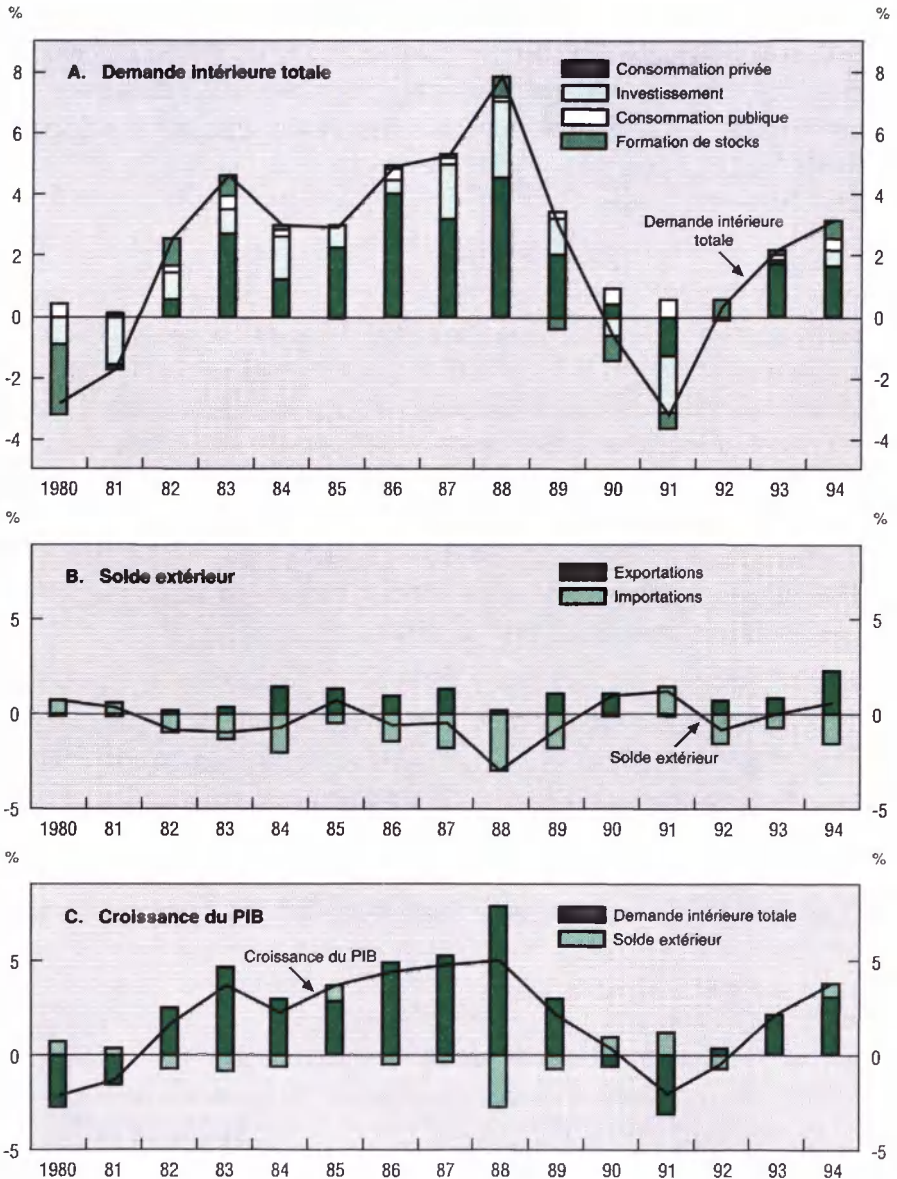
Source : Central Statistical Office, *Economic Trends*, et OCDE, *Principaux indicateurs économiques*.

personnes physiques. Comme en 1993, la consommation privée s'est accrue en 1994 de 2½ pour cent avec un ralentissement en cours d'année. Étant donné cependant que les autres composantes de la demande s'accéléraient, sa part relative dans la croissance de la demande intérieure totale s'est réduite comparativement à 1993 (graphique 3). Le volume de la consommation du secteur public s'est modérément accru en 1994, à un taux légèrement supérieur aux prévisions budgétaires : les dépenses sont en effet prévues en valeur nominale, et l'inflation a été plus faible que prévu.

On ne savait guère, il y a un an, comment les consommateurs réagiraient aux forts relèvements d'impôt opérés en avril 1994. Bien que les niveaux d'endettement soient toujours élevés et les prix des logements toujours faibles, on pensait que l'amélioration de la situation financière des ménages permettrait d'absorber ces relèvements d'impôt par une contraction de l'épargne (graphique 4, partie du bas). En l'occurrence, il se pourrait que le taux d'épargne des ménages ait baissé de près de 1½ point (tableau 1). Si les dépenses « discrétionnaires » au titre de gros achats de biens de consommation durables se sont réduites, les dépenses au titre d'autres postes de consommation ont bien résisté, en partie du fait d'une vive concurrence au niveau des prix de détail.

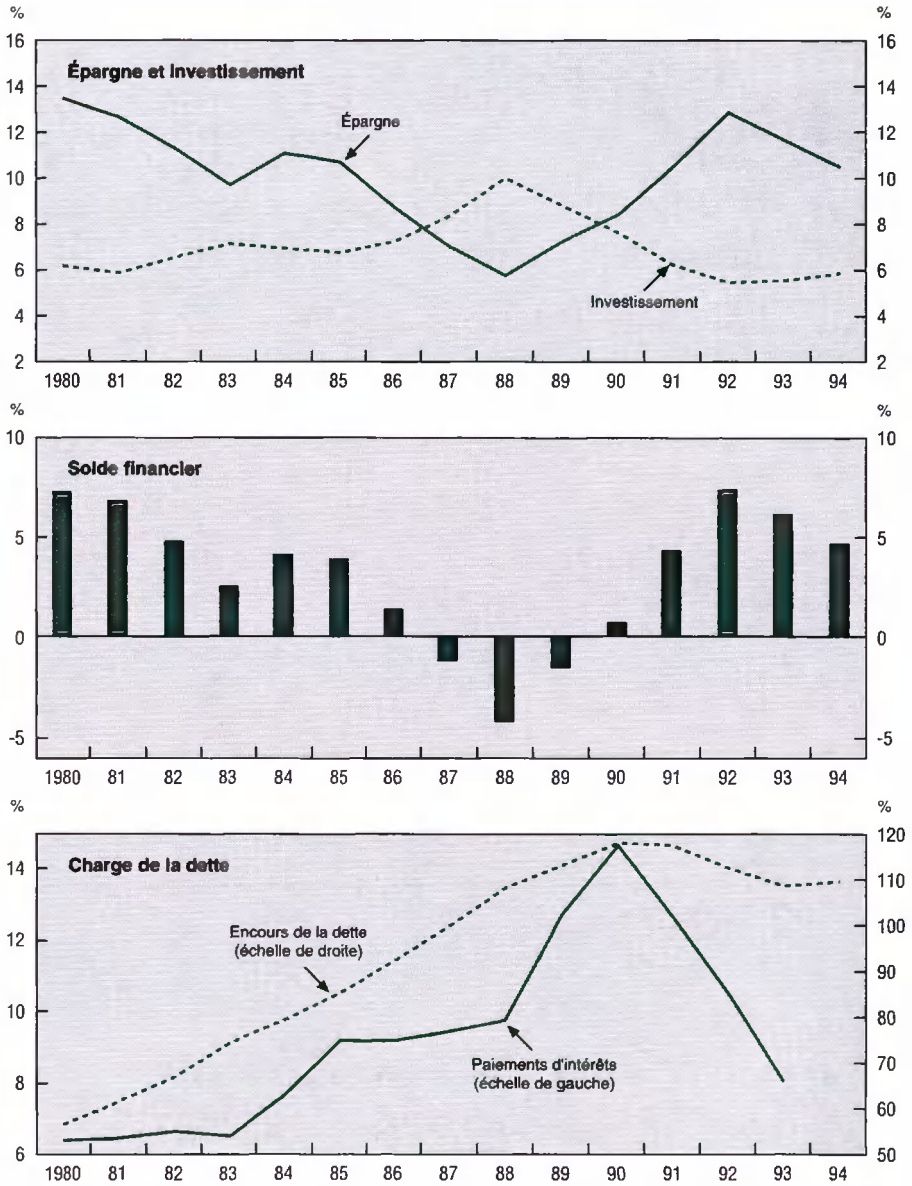
Il est encore difficile d'apprécier le dynamisme futur de la consommation, qui risque d'être freinée par un certain nombre de facteurs. Ainsi, malgré la baisse régulière du chômage, l'insécurité de l'emploi est générale sur un marché du travail déréglementé (voir ci-après), et la hausse des taux d'intérêt a entamé la confiance des consommateurs. Le patrimoine net des ménages rapporté à leur revenu est encore inférieur aux précédents sommets². Le marché du logement reste peu actif, le volume des transactions et les prix de l'immobilier demeurant peu élevés et les propriétaires de logements restant prudents en raison de l'existence d'un « capital immobilier négatif »³. En revanche, l'emploi à temps plein se redresse, et la légère accélération prévue de la croissance des rémunérations devrait gonfler le revenu des ménages. La réduction programmée des abattements fiscaux et des allègements d'impôts au titre des intérêts devraient avoir en 1995 des effets inférieurs de plus de la moitié à ceux observés en 1994. Aux alentours de 5 pour cent du PIB, l'excédent financier du secteur des ménages demeure confortable (voir graphique 4, partie du milieu).

Graphique 3. **CONTRIBUTIONS A LA CROISSANCE DU PIB**
Variation en pourcentage du PIB de l'année précédente



Source : Central Statistical Office.

Graphique 4. **ÉVOLUTION DU SECTEUR DES MÉNAGES**
En pourcentage du revenu disponible



Source : Central Statistical Office, *Financial Statistics*.

Tableau 1. Demande et production

Pourcentages de variation en volume, prix de 1990, taux annuels désaisonnalisés

	1988-91	1992	1993	1994	1994 ¹			
					T1	T2	T3	T4
Consommation privée	0.5	0.0	2.7	2.6	2.2	0.7	1.8	3.4
Consommation publique	2.2	0.0	1.0	1.6	1.8	1.9	0.9	1.3
Formation brute de capital fixe	-2.5	-1.2	0.3	3.2	8.0	-5.0	-1.2	9.1
<i>dont :</i>								
Secteur public ²	9.2	10.9	0.6	9.9	439.6	-67.0	32.9	4.0
Secteur privé, logement	-11.5	2.9	4.3	6.4	8.9	5.3	-19.5	28.4
Secteur privé, hors logement	-2.4	-5.1	-0.7	0.3	-34.7	32.1	-4.4	5.9
Demande intérieure finale	0.3	-0.2	1.9	2.5	3.1	-0.1	1.1	3.9
Formation de stocks ³	-0.6	0.5	0.3	0.5	1.0	1.0	-1.0	2.9
Demande intérieure totale	-0.3	0.3	2.2	3.0	4.1	0.9	0.1	6.8
Exportations	2.9	3.1	3.3	8.9	7.3	11.1	14.4	10.9
Importations	0.7	6.2	2.8	5.9	10.5	-7.7	2.4	26.7
Solde de la balance extérieure ³	0.5	-0.9	0.0	0.6	-1.0	5.2	3.0	-3.9
Écart statistique ³	0.0	0.0	-0.1	0.1	0.4	0.1	0.0	0.0
PIB au prix du marché	0.2	-0.5	2.2	3.8	3.5	6.2	3.2	2.8
<i>Pour mémoire</i>								
Mesure du PIB dans l'optique de la production	0.3	-0.3	2.0	3.9	4.5	5.6	3.5	3.1
Production manufacturière	-0.4	-0.8	1.4	4.1	6.7	6.6	5.0	2.6
Emploi ⁴	0.0	-2.5	-0.8	0.3	-1.5	0.0	2.4	1.8
Taux de chômage	7.0	9.9	10.2	9.2	9.7	9.4	9.1	8.6
Revenu disponible réel des ménages	2.3	2.7	1.4	1.2	0.9	-1.2	3.9	2.2
Taux d'épargne des ménages	8.0	12.8	11.7	10.4	10.6	10.2	10.6	10.3

1. Par rapport à la période précédente.

2. Administrations publiques et entreprises publiques. Les chiffres sont affectés par le programme de privatisation.

3. Variations en pourcentage du PIB par rapport à la période précédente.

4. Les chiffres annuels sont des moyennes des chiffres trimestriels pour les mois de mars, juin, septembre et décembre.

Source : Central Statistical Office, *Economic Trends*, et Department of Employment.

L'investissement se redresse, mais avec un certain retard

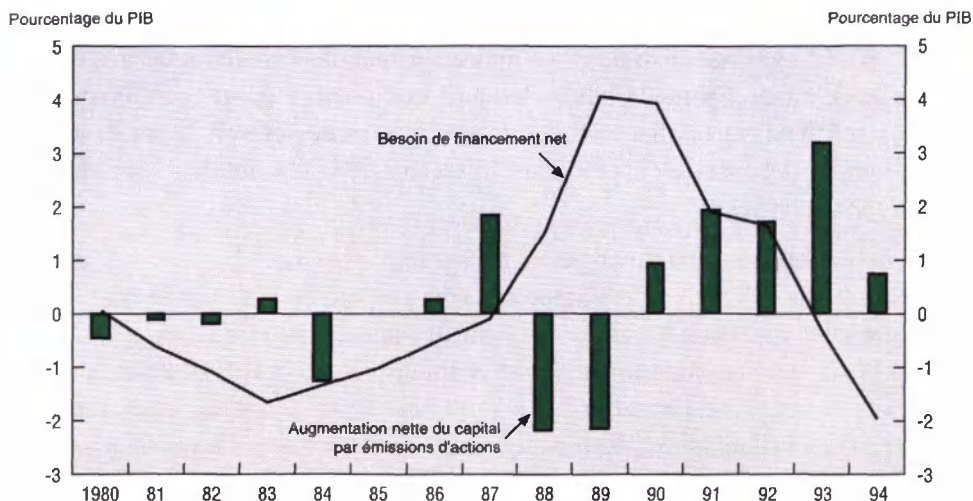
La part de l'investissement total dans le PIB a progressé moins vite au cours de la présente reprise que lors de celle de 1981-83, mais les tendances divergent selon les secteurs. L'investissement dans les industries du pétrole et du gaz et dans le secteur des logements financés par le secteur public, qui est largement

indépendant du cycle conjoncturel général, s'est contracté au cours de la présente phase d'expansion, alors qu'il avait très rapidement progressé au début des années 80. L'investissement dans les industries manufacturières reste très timide depuis le début de l'actuelle phase de haute conjoncture (bien que l'investissement en machines et outillage ait commencé à se redresser vers la fin de 1994), tandis que les dépenses en capital dans le secteur de la distribution ont témoigné d'un dynamisme relatif.

Les entreprises non financières ne se sont pas tout de suite décidées à investir lorsque la reprise s'est amorcée (voir graphique 2) en partie du fait des dettes qu'elles avaient contractées à la fin des années 80 et des séquelles de la récession sur leur situation financière. Néanmoins, le processus d'ajustement des bilans devrait être maintenant arrivé à son terme. Lors des précédentes reprises, les entreprises britanniques accroissaient leurs emprunts de sorte que leurs soldes financiers étaient généralement équilibrés à moyen terme. Au cours de la présente phase d'expansion en revanche, les entreprises non financières ont procédé à de nouveaux remboursements nets d'un montant de 7 milliards de livres entre le début de 1993 et la fin du troisième trimestre de 1994, en même temps qu'elles procédaient à d'importantes augmentations de capital par émissions d'actions. Sous l'effet conjugué de ces deux facteurs, et de l'augmentation au mieux modérée des dépenses en capital, le solde financier des entreprises non financières, proche de l'équilibre en 1993, est devenu excédentaire dans la proportion de 2 pour cent environ du PIB en 1994 (graphique 5).

Bien qu'ayant accusé une légère érosion à la fin de 1994, la confiance des entreprises reste relativement soutenue, en raison de l'anticipation d'une croissance régulière de l'activité, tirée par les exportations. Selon les chiffres de la CBI, les taux d'utilisation des capacités dans les industries manufacturières sont supérieurs à leur moyenne en longue période. La hausse des taux d'intérêt pourrait freiner les intentions d'investissements, mais ceux-ci – essentiellement financés sur fonds propres – ne sont pas limités par des problèmes de trésorerie. Les intentions d'investissement des entreprises semblent prudentes pour le stade actuel du cycle. La raison en est peut-être les longs délais nécessaires pour ajuster les «taux critiques de rentabilité» interne à un contexte de faible inflation et/ou à des incertitudes persistantes quant à la vigueur et à la durabilité de la demande – ce qui favoriserait les investissements financiers par rapport aux investissements matériels⁴. Il est possible que les taux critiques de rentabilité commencent

Graphique 5. **FINANCEMENT DU SECTEUR DES ENTREPRISES**



Source : Central Statistical Office, *Financial Statistics*.

maintenant à s'ajuster, mais avec lenteur, au contexte de faible inflation. Un redressement conjoncturel de l'investissement et de la formation de stocks devrait compenser une nouvelle contraction du secteur public dans les deux années à venir, encore qu'il soit difficile d'en prévoir le moment et l'ampleur. Une intensification de l'investissement est cependant requise, notamment dans les secteurs où les taux d'utilisation des capacités sont élevés, pour accroître les capacités et soutenir une expansion économique équilibrée.

Au Royaume-Uni, la part de la valeur ajoutée industrielle dans le PIB se contracte régulièrement depuis des décennies. Depuis le début de 1992 cependant, la valeur ajoutée dans les industries de production⁵ augmente plus rapidement que le PIB. Ceci tient en partie à la forte croissance de la production gazière et pétrolière et à un redressement conjoncturel de la production industrielle. Cependant il semble aussi que la position compétitive du secteur manufacturier ait tendu à s'améliorer, grâce notamment à l'entrée d'investissements directs étrangers et à un relèvement des normes applicables en matière de technologie et

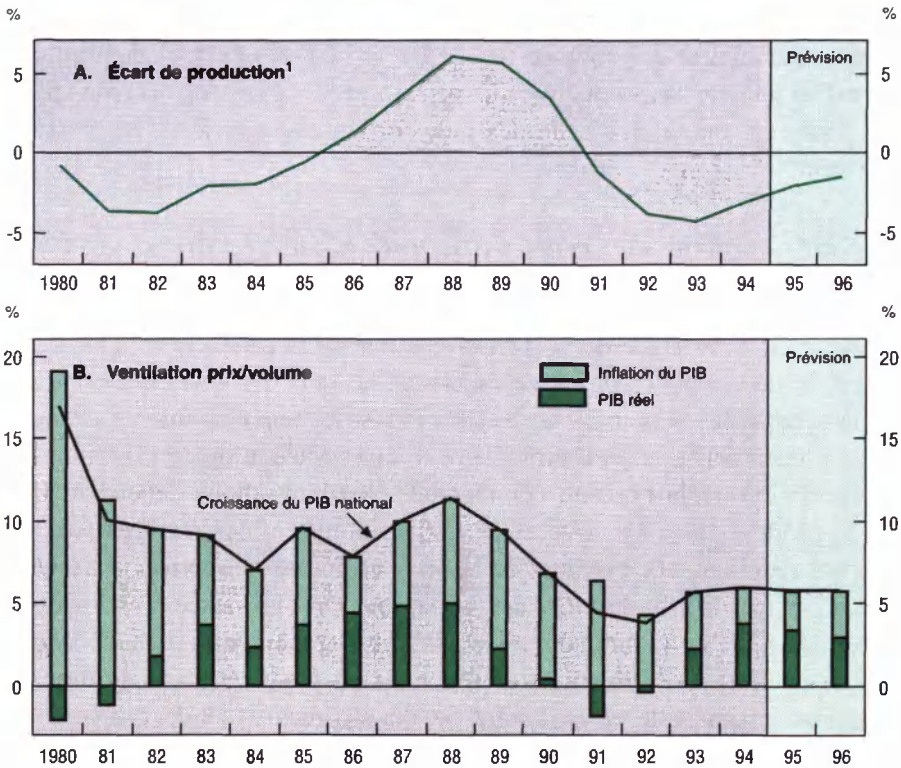
de contrôle de qualité. Un taux de change compétitif et la faiblesse du taux d'inflation ont consolidé cette tendance. En 1994, le dynamisme des exportations nettes a donné un nouveau coup de fouet à l'activité des industries de production. Cette même année, la production de pétrole et de gaz s'est accrue de près de 30 pour cent tandis que celle des industries manufacturières progressait de 4 pour cent.

Quelle est l'ampleur de l'écart entre production effective et production potentielle ?

Sous l'effet conjugué de la forte croissance de la production industrielle et de la lenteur de la réaction de l'investissement, les taux d'utilisation des capacités ont déjà dépassé les taux moyens dans les industries manufacturières, ce qui fait craindre d'éventuels goulets d'étranglement, une accélération de l'inflation et/ou une dégradation de la position commerciale. Rien n'indique cependant l'existence de pénuries dans les secteurs de la distribution et des services aux entreprises, qui représentent l'essentiel de la production des entreprises. La diversité des taux sectoriels d'utilisation des capacités rend malaisée l'estimation de l'ampleur de l'«écart de production» global (voir graphique 6). Les tendances en milieu de cycle et les estimations de fonctions de production (sur la base de la productivité tendancielle et de l'offre de main-d'œuvre) tendent à conclure à l'existence d'écarts substantiels. De l'avis de certains analystes, il s'agirait là d'une surestimation en raison de l'hystérèse du travail et du capital, et les écarts effectifs de production seraient actuellement négligeables⁶. C'est là un argument pertinent mais dont on surestime probablement l'importance. Il est possible de remédier assez rapidement aux goulets d'étranglement matériels en gonflant l'investissement, en utilisant de manière plus intensive le capital existant ou en procédant à des importations. En revanche, une réforme structurelle ciblée est indéniablement nécessaire pour atténuer les pénuries de main-d'œuvre en abaissant le «taux naturel de chômage» (voir ci-après).

Pour estimer l'écart de production, le Secrétariat de l'OCDE s'est fondé sur une fonction de production de type Cobb-Douglas à deux facteurs⁷. On considère que la production potentielle correspond au niveau de production compatible avec une utilisation normale des capacités et une estimation du taux de chômage non accélérateur des salaires (NAWRU)⁸. Il en résulte un écart de production de l'ordre de 2 pour cent du PIB en 1995. A supposer que le NAWRU ait encore

Graphique 6. L'ÉCART DE PRODUCTION ET LA CROISSANCE DU PIB NOMINAL



1. En pourcentage de la production potentielle.
Source : OCDE.

diminué (augmenté) ces dernières années, l'écart de production serait proportionnellement plus important (plus faible).

La plus grande prudence s'impose pour tirer les conséquences des estimations de l'écart de production pour la conduite de l'action. Ces chiffres permettent cependant d'apprécier les interactions entre les réformes microéconomiques et la croissance de la production potentielle – d'autant que les pouvoirs publics peuvent agir sur nombre des facteurs qui affectent le NAWRU et sur d'autres facteurs intervenant du côté de l'offre⁹.

Le marché du travail est-il devenu plus flexible ?

L'un des traits marquants de la présente reprise a concerné la baisse du chômage, amorcé plus tôt que lors des cycles antérieurs¹⁰. Le chômage recensé a commencé à reculer en décembre 1992, et le mouvement s'est accéléré en 1993 et surtout en 1994, de sorte qu'en mars 1995, il avait baissé de 630 000 personnes. Il n'en demeure pas moins élevé, à 2.3 millions, soit 8.4 pour cent de la population active. Contrairement à la plupart des pays de l'Union européenne, le chômage britannique a culminé, lors de la récente récession, à un niveau plus faible que lors du cycle antérieur pendant les années 80. Peut-être faut-il y voir le signe d'une flexibilité accrue, encore qu'il convienne de noter que la croissance de la population d'âge actif s'est sensiblement ralentie entre les deux cycles, ce qui pourrait aussi expliquer partiellement l'érosion des pics atteints par le taux de chômage. L'un des effets particulièrement visibles de la déréglementation du marché du travail est l'ajustement plus rapide de l'emploi aux variations de la production¹¹. De 1966 à 1980, la croissance de l'emploi au Royaume-Uni a beaucoup moins varié que la croissance du PIB et de la productivité, ce qui donne à penser que l'emploi est resté fondamentalement insensible aux fluctuations conjoncturelles de la demande (tableau 2). Ce schéma s'est sensiblement modifié entre 1980 et 1994, où la variance de la croissance de l'emploi a été supérieure à celle de la productivité. Sur la base de ces mesures de la flexibilité, le Royaume-Uni soutient désormais tout à fait la comparaison avec les autres pays du G7.

Le chômage a reculé plus tôt et plus vite au cours de la présente reprise que lors des précédentes, et l'emploi semble, lui aussi, avoir réagi plus rapidement. Les données concernant la croissance de l'emploi sont toutefois contradictoires¹². D'après l'Enquête de population active menée auprès des ménages, l'emploi a augmenté de 90 000 entre l'automne 1994 et l'hiver 1994/95 (voir tableau 3). En 1993, la création d'emplois à temps partiel n'a pas compensé les pertes d'emploi à temps plein. Néanmoins, entre l'automne 1994 et l'hiver 1994/95, les emplois à temps plein ont représenté 50 pour cent de la création d'emplois, notamment dans les services¹³. Cela a entraîné une forte progression du nombre total d'heures ouvrées dans l'économie, dépassant celle de l'emploi total pour la première fois depuis le début de la phase d'expansion¹⁴. A ce jour, on ne constate guère de signes de nouvelles pénuries de qualifications sur le marché du travail¹⁵.

Tableau 2. Variations de la production, de l'emploi et de la productivité

	Variance des taux de croissance annuels			Taux de variance ¹	
	Croissance de la production	Croissance de l'emploi	Croissance de la productivité	Production/emploi	Productivité/emploi
A. Royaume-Uni					
1966-1980	5.1	0.8	3.7	6.1	4.4
1980-1994	5.5	4.3	2.6	1.3	0.6
B. Comparaison internationale					
1976-94					
États-Unis	4.0	2.1	0.9	1.9	0.4
Japon	2.6	0.3	1.8	9.2	6.4
Allemagne ²	2.9	1.2	2.2	2.4	1.8
France	1.9	0.5	0.8	4.2	1.7
Italie	3.2	1.7	2.2	1.9	1.3
Royaume-Uni	4.5	3.6	2.2	1.3	0.6
Canada	6.0	3.4	1.8	1.8	0.5

1. Un chiffre moins élevé indique une variation de la croissance de l'emploi plus marquée que celle de la croissance de la production ou de la productivité.

2. Données pour l'Allemagne occidentale et pour la période 1976-90.

Source : OCDE.

Bien que le taux de chômage et la croissance de l'emploi soient peut-être les indicateurs qui permettent le mieux d'apprécier le fonctionnement du marché du travail, il s'agit là d'un phénomène complexe qui comporte de nombreuses facettes. Dans la section qui suit, on analysera l'expérience du Royaume-Uni en prenant en compte divers autres indicateurs du marché du travail.

Chômage de longue durée

L'expansion se poursuivant, le chômage à court terme devrait rapidement reculer. En revanche, le chômage de longue durée continue d'opposer un sérieux obstacle à la réalisation d'un «niveau d'emploi élevé», si l'on considère qu'en janvier 1995, plus de 900 000 chômeurs étaient sans emploi depuis plus de 52 semaines. Bien que le chômage de longue durée ait reculé de plus de 150 000 personnes entre janvier 1994 et janvier 1995, il représentait encore quelque 37 pour cent du nombre total de chômeurs indemnisés (contre 43 pour cent, son précédent sommet, en 1987; voir graphique 7). Le chômage de longue durée impose un plancher élevé au «taux de chômage naturel», que l'on ne fera effectivement reculer qu'en améliorant les qualifications des chômeurs de longue

Tableau 3. Le marché du travail

Pourcentages de variation par rapport à la période précédente, taux annuels désaisonnalisés

	1988-91	1992	1993	1994	1994			
					T1	T2	T3	T4
Population active ¹	0.1	-0.6	-0.4	-0.8	-1.4	-1.5	0.6	-0.5
Emploi total	0.0	-2.3	-0.8	0.3	-0.7	-0.4	2.0	1.7
Emploi salarié	-0.2	-2.0	-0.7	0.0	-1.4	-0.2	2.4	0.8
<i>dont :</i>								
Industries manufacturières	-2.8	-5.0	-2.4	-0.7	-1.8	-0.9	-0.5	0.5
Secteur public	-1.7	-4.4	-13.1	-9.5	-10.0	-7.7	-5.2	-2.7
Travail indépendant	1.1	-4.3	-0.8	3.5	5.2	1.7	1.6	7.1
Taux d'emploi (niveau)	71.0	68.0	67.3	67.4	67.2	67.2	67.5	67.7
Offres d'emploi non satisfaites ² (en milliers)	189.9	117.1	127.9	158.0	141.5	149.3	162.4	178.7
Nombre de demandes d'allocations de chômage								
Données corrigées (en milliers)	2 006.9	2 765.0	2 900.6	2 619.4	2 749.5	2 665.2	2 595.0	2 467.8
Taux de chômage déclaré								
Données corrigées ³	7.0	9.7	10.3	9.3	9.8	9.5	9.2	8.8
Taux de chômage standardisé ⁴	7.9	10.1	10.5	9.6	10.0	9.8	9.6	9.1
Jeunes (moins de 25 ans)	12.5	15.4	17.3	15.5	15.9	15.3	16.5	14.3

1. Tous les chiffres se rapportent au Royaume-Uni. La population active comprend l'emploi salarié, l'emploi indépendant, les forces armées, les personnes inscrites dans des stages publics de formation en vue d'un emploi et les chômeurs. Les chiffres trimestriels sont les chiffres des mois de mars, juin, septembre et décembre. Les chiffres annuels sont des moyennes de ces quatre périodes.

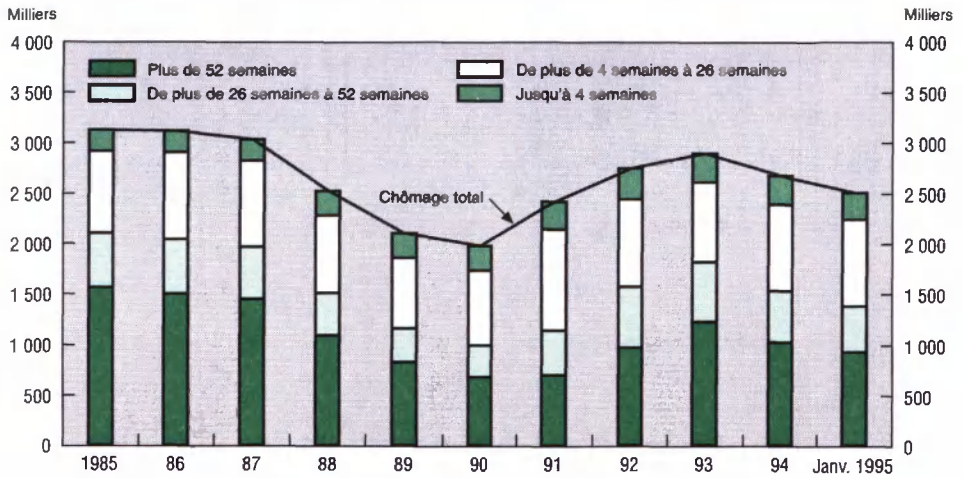
2. A l'exclusion des offres du Programme d'activités d'intérêt collectif.

3. Les données corrigées ne couvrent que les personnes de 18 ans et plus faisant valoir leurs droits à des indemnités de chômage, cela afin d'éviter des ruptures dans la série statistique du fait des nouvelles dispositions adoptées le 12 septembre 1988 en ce qui concerne les possibilités pour les jeunes de bénéficier des indemnités de chômage ; ces données prennent aussi en compte les discontinuités antérieures de façon à être compatibles avec le champ d'application actuel des mesures. Pour une description complète, voir *Employment Gazette*, décembre 1988.

4. Définition BJT/OCDE, données tirées des Enquêtes sur la population active.

Source : Department of Employment, et OCDE, *Principaux indicateurs économiques*.

Graphique 7. **STRUCTURE DU CHÔMAGE**



Note : Les chiffres annuels correspondent à la moyenne des données pour janvier, avril, juillet et octobre.
 Source : Department of Employment, *Employment Gazette*.

durée et/ou en renforçant leur lien à la population active. L'expérience acquise dans le cadre d'un certain nombre de projets pilotes permet de constater que certains travailleurs restés au chômage pendant de longues périodes sont aussi productifs que les autres une fois qu'ils ont à nouveau un emploi (voir chapitre IV).

Flexibilité microéconomique

Nombreux sont les signes qui tendent à montrer que, grâce à leur plus grande flexibilité microéconomique, les marchés du travail réussissent à mieux s'équilibrer depuis la fin des années 80. Cette flexibilité accrue s'est traduite par l'élargissement de l'éventail des horaires de travail, le nombre limité des mouvements de grève, la simplification des procédures d'embauche et de licenciement, une plus grande décentralisation des négociations concernant les rémunérations et les conditions de travail, un élargissement des écarts de salaires en fonction des classifications par qualification, et une plus grande disparité des salaires entre les

régions¹⁶. Néanmoins, cette plus grande flexibilité microéconomique ne s'est encore guère traduite par une flexibilité macroéconomique accrue ou une faiblesse durable du chômage, malgré certains signes récents de changement¹⁷.

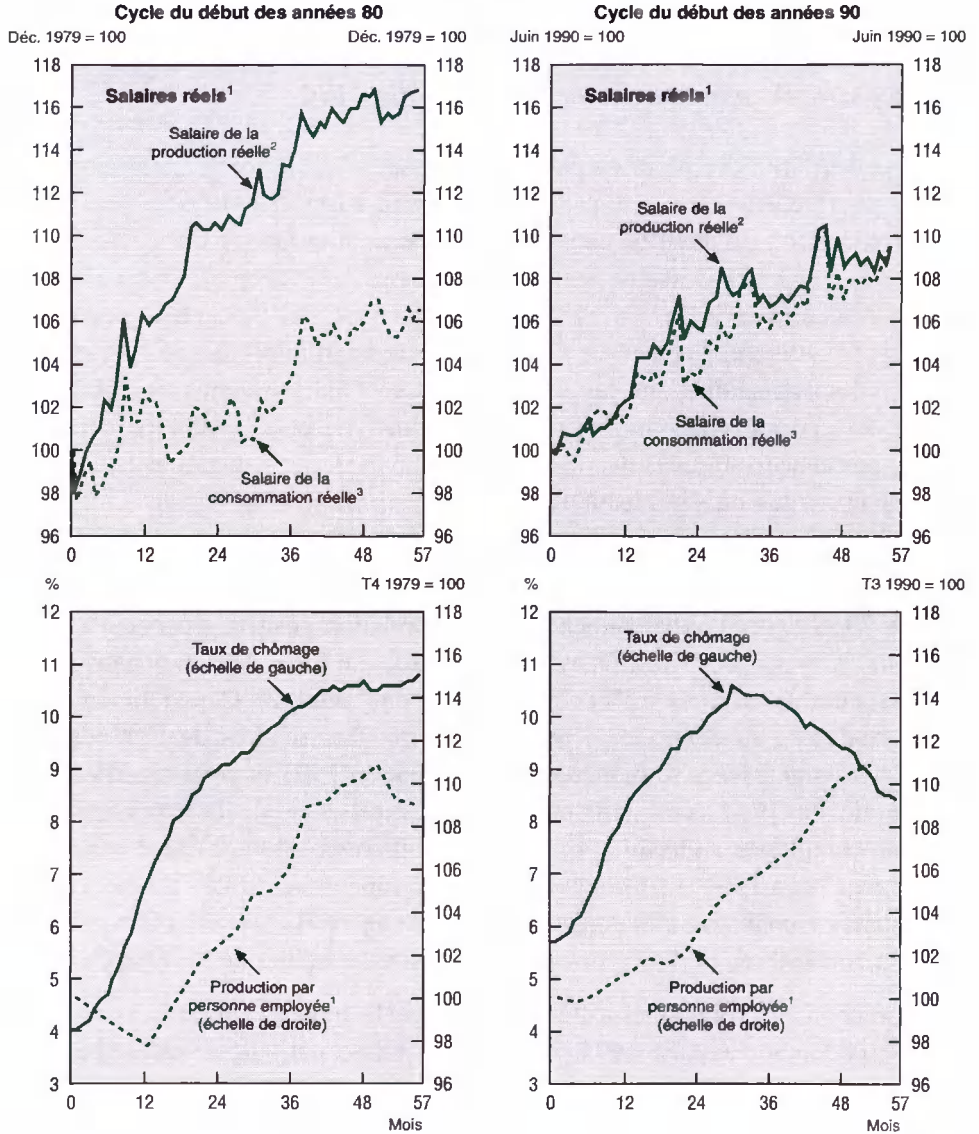
Indicateurs macroéconomiques de la flexibilité

La flexibilité accrue des salaires réels globaux peut accélérer le retour du chômage effectif à son «taux naturel». Elle peut aussi agir sur le niveau de ce «taux naturel», bien que l'on considère généralement qu'une réforme structurelle en profondeur soit nécessaire pour le faire baisser (voir chapitre IV). Les équations de salaires estimées par le Secrétariat de l'OCDE (annexe I) permettent d'analyser systématiquement les variations de la flexibilité (annexe I). Ces estimations font apparaître que les salaires réels sont devenus plus flexibles sous l'effet des chocs exercés au niveau de la productivité et de l'inflation depuis le milieu des années 80, mais que les variations ne sont pas statistiquement significatives aux seuils de signification classiques¹⁸.

Les équations de la demande de main-d'œuvre donnent également à penser que l'emploi réagit davantage aux salaires réels (annexe I). Pendant les années 70, il existait apparemment une faible relation positive «perverse» entre l'emploi et les salaires réels. Dans les années 80, une forte relation négative s'est fait jour entre les salaires réels et la croissance de l'emploi¹⁹. Cette relation paraît s'être renforcée au cours de la présente reprise. Les salaires de la production réelle ont commencé à se modérer sensiblement en 1993 et cette tendance s'est poursuivie en 1994 (voir graphique 8). La croissance de la production par personne employée a été forte, et les coûts unitaires réels de main-d'œuvre ont reculé de 1992 à 1994 (voir graphique 1, partie supérieure droite). La modération des salaires a contribué à maintenir l'inflation à un faible niveau et a ramené les coûts de main-d'œuvre à des niveaux permettant la reprise de l'embauche.

Le chômage frictionnel a fléchi du fait de la moindre dispersion des taux régionaux de chômage. En 1994, l'écart entre le taux national de chômage et les taux régionaux n'a été supérieur à 2 points que dans deux régions, contre 7 points en 1984 (graphique 9). La flexibilité accrue des salaires au plan régional paraît y avoir largement contribué, la progression des rémunérations ayant été plus faible (en moyenne) dans les régions dans lesquelles le chômage a le plus fortement reculé (graphique 10).

Graphique 8. LES SALAIRES RÉELS SUR DEUX CYCLES ÉCONOMIQUES

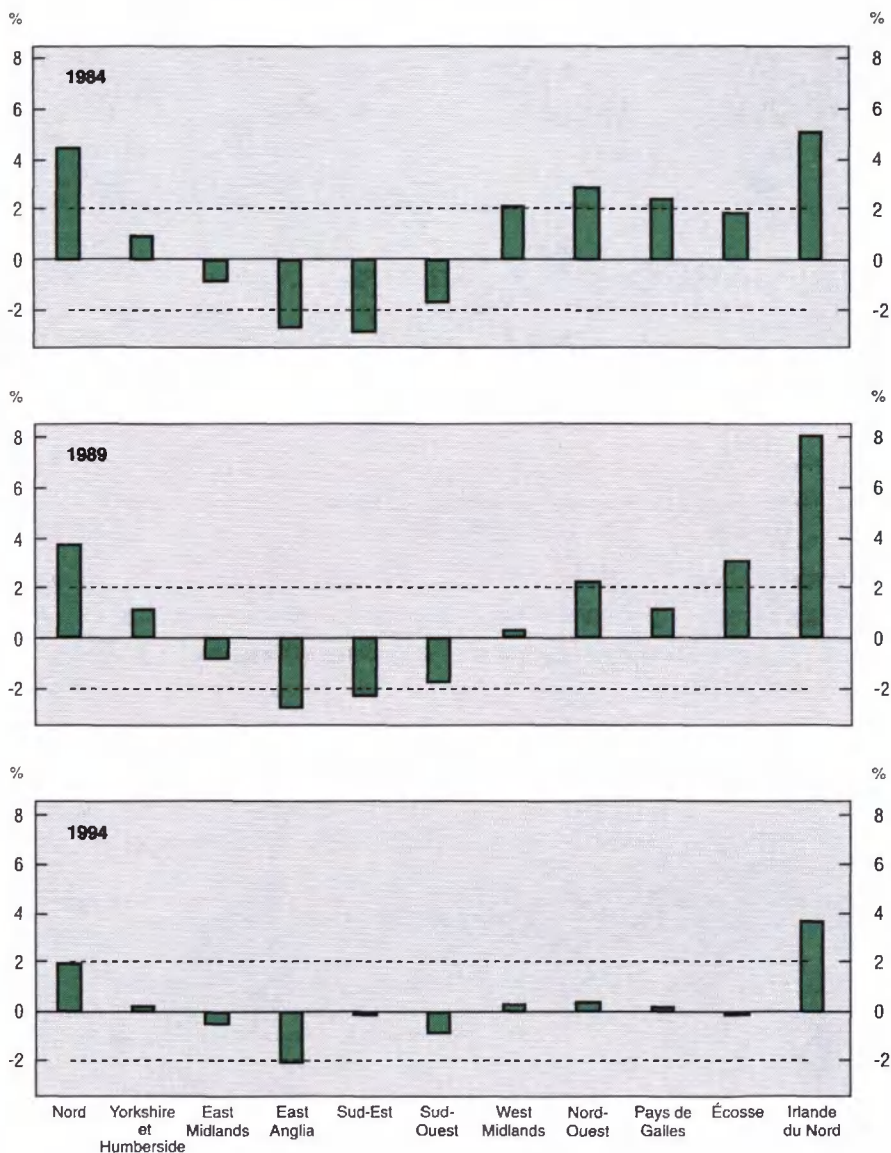


1. Ensemble de l'économie.
2. Gains moyens corrigés de l'indice des prix à la production hors alimentation.
3. Gains moyens corrigés de l'indice de l'ensemble des prix de détail.

Source : Central Statistical Office, *Economic Trends* ; Employment Department, *Employment Gazette*.

Graphique 9. DISPERSION DES TAUX DE CHÔMAGE RÉGIONAUX¹

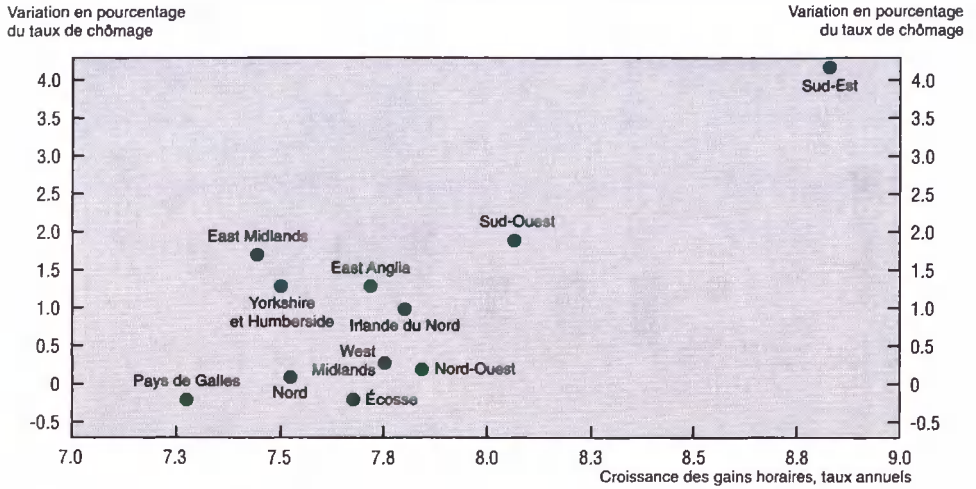
Différence entre les taux de chômage régionaux
et le taux de chômage pour l'ensemble du Royaume-Uni



1. Moyennes des données pour janvier, avril, juillet et octobre.

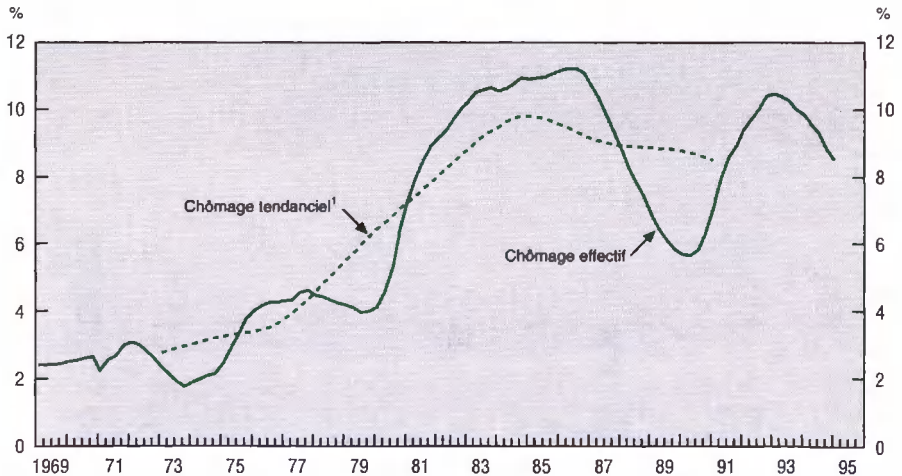
Source : Central Statistical Office, *Economic Trends* ; Department of Employment, *Employment Gazette*.

Graphique 10. RÉMUNÉRATIONS ET TAUX DE CHÔMAGE RÉGIONAUX
1981-93



Source : Central Statistical Office, *Regional Trends* et *Economic Trends*.

Graphique 11. CHÔMAGE EFFECTIF ET TENDANCIEL



1. Moyenne mobile sur huit ans.

Source : Department of Employment, *Employment Gazette*.

Évolution du chômage structurel

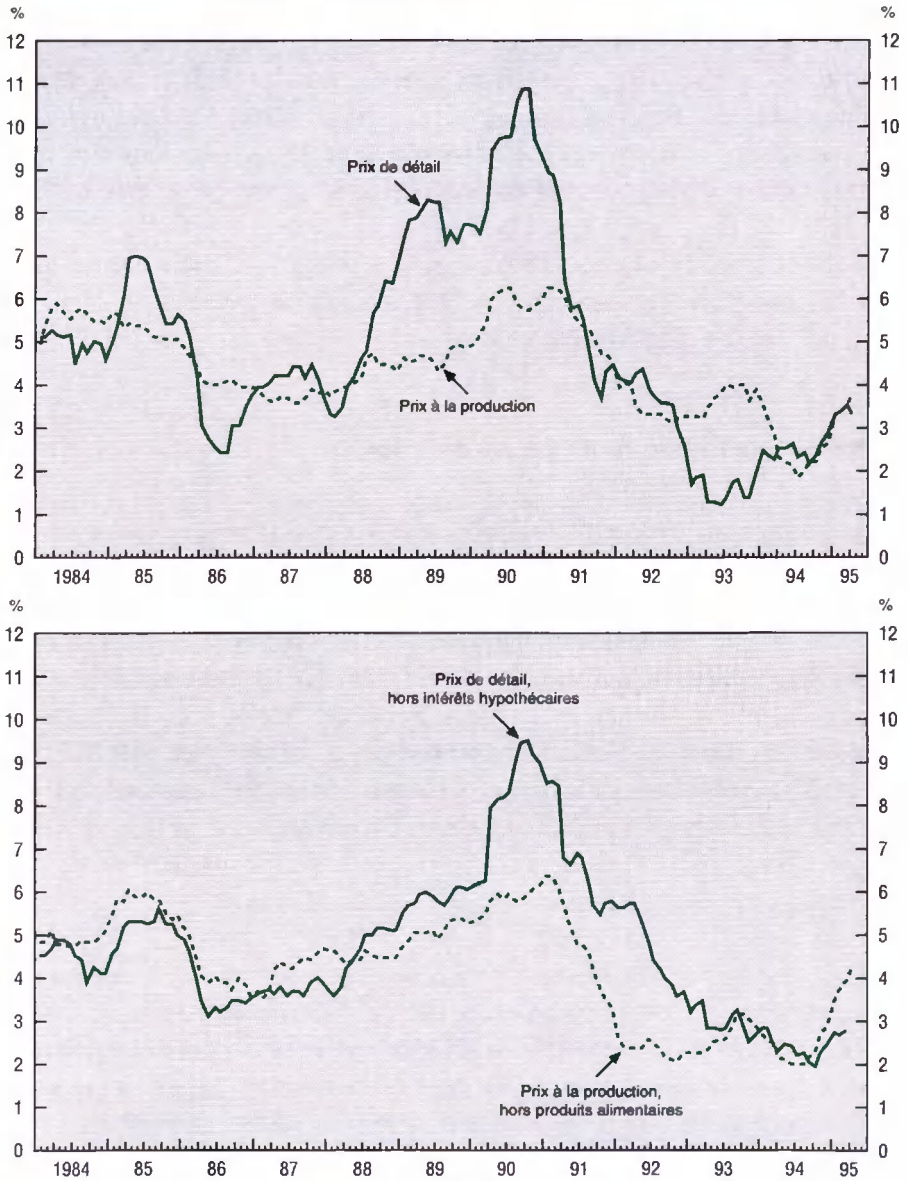
Depuis les années 80, le chômage accuse d'amples variations conjoncturelles, ce qui ne permet guère d'isoler les effets des réformes sur le NAWRU. On peut éliminer l'essentiel de ces variations conjoncturelles en utilisant une moyenne mobile sur huit ans, qui reproduit approximativement les variations du «taux naturel»²⁰. Celui-ci a régulièrement augmenté tout au long des années 70 pour culminer à 9³/₄ pour cent au début de 1985, avant de revenir à 8¹/₂ pour cent à la fin de 1990 (graphique 11). Les estimations du Secrétariat de l'OCDE situent désormais le NAWRU entre 7 et 7¹/₂ pour cent. Bien que la montée inexorable du chômage tendanciel se soit récemment inversée, le repli n'est jusqu'à présent que relativement modéré.

L'inflation est faible, mais ne recule plus

Le partage du PIB entre les prix et le volume (voir graphique 6, partie inférieure)²¹ traduit une amélioration de la résistance de l'économie britannique aux chocs intervenant du côté de l'offre. L'indice des prix de détail hors paiements d'intérêt sur les prêts hypothécaires (IPCX) s'est inscrit en baisse tout au long des deux années qu'ont suivi la sortie du sterling du Mécanisme de change, en septembre 1992 – un creux cyclique ayant été atteint vers la fin de 1994 (graphique 12). Cette évolution a fortement contrasté avec les précédents épisodes de dépréciation, au cours desquels l'augmentation de la demande intérieure et le recul du chômage s'étaient rapidement répercutés sur le taux d'inflation. Bien que l'écart entre la production effective et la production potentielle se soit rapidement resserré, l'inflation demeure modérée. En avril 1995, la hausse en glissement annuel de l'indice global des prix de détail et de l'IPCX s'établissait à 3.3 et 2.6 pour cent respectivement – soit une augmentation modérée par rapport aux points bas de 1994, en partie du fait de l'alourdissement de la fiscalité indirecte (tableau 4). La hausse de l'IPCX, indicateur plus représentatif du «noyau dur de l'inflation» dans la mesure où il exclut les impôts indirects ainsi que les paiements au titre de prêts hypothécaires, a été de 2.1 pour cent.

L'étude de l'an dernier attribuait la bonne performance du Royaume-Uni en matière d'inflation après la dépréciation à l'ampleur de l'écart entre la production effective et la production potentielle, à la flexibilité accrue du comportement des

Graphique 12. **INFLATION**
 Pourcentage de variation d'une année sur l'autre



Source : Central Statistical Office, *Economic Trends*.

Tableau 4. Salaires et prix

Pourcentage de variation par rapport à la période correspondante de l'année précédente

	1989-91	1992	1993	1994	1994				1995
					T1	T2	T3	T4	T1
Prix de détail									
Total	7.7	3.7	1.6	2.5	2.4	2.6	2.3	2.6	3.4
Alimentation	6.8	3.1	2.6	1.8	1.5	1.7	1.5	2.4	3.5
Prix à la production¹									
Matériaux et combustibles	0.5	-0.4	4.4	2.6	-3.0	0.6	4.3	8.6	11.3
Production, ventes sur le marché intérieur	5.5	3.1	3.9	2.6	3.3	2.2	2.2	2.5	3.7
Prix à l'importation²	2.8	-0.5	7.8	2.4	-0.3	2.4	3.6	4.0	-
Gains et salaires									
Gains moyens	8.9	6.1	3.5	4.0	4.2	4.0	3.8	3.9	-
Industries manufacturières	8.8	6.6	4.5	4.8	4.8	4.5	4.5	5.2	-
Services publics	9.3	5.9	4.6	3.6	3.8	2.9	3.5	4.0	-
<i>Pour mémoire</i>									
Indices de prix implicites des comptes nationaux									
Consommation privée	6.3	4.7	3.5	2.7	2.9	2.6	2.6	2.6	-
PIB aux prix du marché	6.7	4.3	3.4	2.1	2.7	2.0	1.9	1.8	-
Prix des logements ³	5.1	-3.9	-2.4	1.4	1.0	2.4	0.4	1.9	-
Coûts salariaux unitaires ⁴									
Indice global	8.9	4.1	0.3	0.1	1.0	-0.4	0.0	-0.1	-
Industries manufacturières	6.3	1.9	0.6	0.0	1.9	-0.2	-1.4	-0.5	-

1. Industries manufacturières.

2. Biens et services. Définition de la balance des paiements.

3. Ensemble des logements.

4. Salaires et traitements par unité produite.

Source : Department of Employment et Central Statistical Office.

salaires et à la concurrence intensive sur les marchés des produits. Ces facteurs continuent de jouer. Le faible niveau d'inflation a essentiellement tenu à l'ampleur de l'écart de production qui s'est creusé après le durcissement de la politique monétaire au début des années 90. Cet écart se resserre progressivement, même si la formation des prix et des rémunérations risque d'être désormais plus sensible au niveau auquel il se situe. On ne constate jusqu'à présent guère de signes de tensions sur les salaires. Sur les douze mois se terminant en mars 1995, le taux sous-jacent de croissance des rémunérations dans l'ensemble de l'économie a été de 3½ pour cent, sans grande modification depuis plus d'un an. Selon

des données d'enquêtes, les augmentations de salaires négociées se seraient légèrement accélérées en 1994, mais seraient restées aux alentours de 3 pour cent au début de 1995. Cette stabilité en termes nominaux pourrait traduire une adaptation croissante à un contexte de faible inflation, les alertes passagères liées à l'évolution de l'indice des prix de détail étant largement ignorées lors de la détermination des salaires.

La vive concurrence sur les marchés nationaux et internationaux de produits continue de jouer un rôle déterminant en renforçant la modération des salaires et la maîtrise des coûts des entreprises. Ce facteur a été surtout sensible au niveau du détail, où la faible demande de consommation et l'arrivée de nouvelles entreprises ont favorisé une intense concurrence sur les prix et une contraction des marges. Dans nombre de pays de l'OCDE, l'inflation est dominée par des hausses supérieures à la moyenne des prix dans le secteur des services. Ce schéma évolue régulièrement au Royaume-Uni. Le secteur des services, jusque-là abrité, est de plus en plus ouvert à la concurrence (banque, assurance, télécommunications). Des formules nettement plus limitées d'indexation sur l'indice des prix de détail sont désormais appliquées aux tarifs des services publics nouvellement privatisés (gaz, eau, électricité et télécommunications). Ces différents facteurs se traduisent par une tendance à un ralentissement des augmentations de salaires dans le secteur des services, un rapide développement de l'externalisation des approvisionnements et l'expansion des petites entreprises.

Rapide amélioration des comptes extérieurs

La sortie de la livre du Mécanisme de change en septembre 1992 a eu des effets très limités sur les comptes extérieurs du Royaume-Uni en 1993, les effets de courbe en «J» habituellement associés à une dépréciation ayant été étrangement absents. De fait, le déficit de la balance courante s'est contracté pendant l'année 1993, pour laisser place à de légers excédents aux troisième et quatrième trimestres de 1994 (tableau 5). Ce retournement a correspondu aux effets positifs d'une forte dépréciation «en termes réels» et peut-être aussi d'une amélioration des conditions de l'offre globale. Le durcissement de la politique budgétaire en 1994 pourrait aussi avoir «libéré» une partie de la production qui a pu ainsi se porter vers les exportations nettes.

Tableau 5. **La balance des opérations courantes**¹

En milliards de livres sterling

	1990	1991	1992	1993	1994	1994			
						T1	T2	T3	T4
Exportations	101.7	103.4	107.3	121.3	135.2	31.7	33.2	34.7	35.5
Importations	120.5	113.7	120.4	134.7	145.7	35.1	35.6	36.5	38.5
Balance commerciale	-18.8	-10.3	-13.1	-13.4	-10.5	-3.3	-2.4	-1.8	-2.9
Services, net	4.7	3.5	8.4	6.8	16.0	3.5	3.3	4.8	4.3
Revenu d'investissement, net	1.0	-0.2	4.3	1.6	11.2	2.4	2.3	3.5	3.1
Services hors facteurs, net	3.7	3.7	4.1	5.2	4.8	1.1	1.0	1.4	1.2
Transferts privés	-0.3	-0.3	-0.3	-0.3	-0.3	-0.1	-0.1	-0.1	-0.1
Transferts publics	-4.6	-1.1	-4.8	-5.0	-5.4	-1.5	-1.6	-1.6	-0.7
Invisibles, net	-0.2	2.1	3.3	1.6	10.4	1.9	1.7	3.2	3.6
Balance courante	-19.0	-8.2	-9.8	-11.8	-0.2	-1.4	-0.7	1.4	0.6
En pourcentage du PIB	-3.5	-1.4	-1.6	-1.9	0.0	-0.9	-0.5	0.8	0.4

1. Définitions de l'OCDE.

Source : OCDE.

L'amélioration de la balance commerciale en 1994 a tenu en partie à la vigueur des exportations pétrolières, mais les résultats des échanges visibles autres que pétroliers ont été, eux aussi, très soutenus par rapport aux normes passées. Il faut habituellement plusieurs trimestres pour que le volume des échanges réagisse aux mouvements des prix. Au cours de la phase actuelle, il semble que le volume des exportations et des importations ait répondu plus fortement que dans le passé à la dépréciation du sterling. La croissance des exportations de produits manufacturés a été d'environ 10 pour cent en volume en 1994 (tableau 6). Ce résultat peut être partiellement imputé à l'expansion plus vive que prévu du commerce mondial. Néanmoins, les parts de marché d'exportations du Royaume-Uni se sont elles aussi élargies, après trois années de pertes (graphique 13, partie intermédiaire). En revanche, la croissance du volume des importations comparativement à la demande intérieure a été un peu plus faible que ne l'auraient laissé prévoir les relations du passé. La raison en est peut-être le ralentissement relatif de la croissance de la demande intérieure britannique, tandis que la production se redressait chez les principaux partenaires commerciaux de ce pays, et/ou l'évolution amorcée des relations entre producteurs et

Tableau 6. Volumes et prix des échanges
Pourcentages de variation

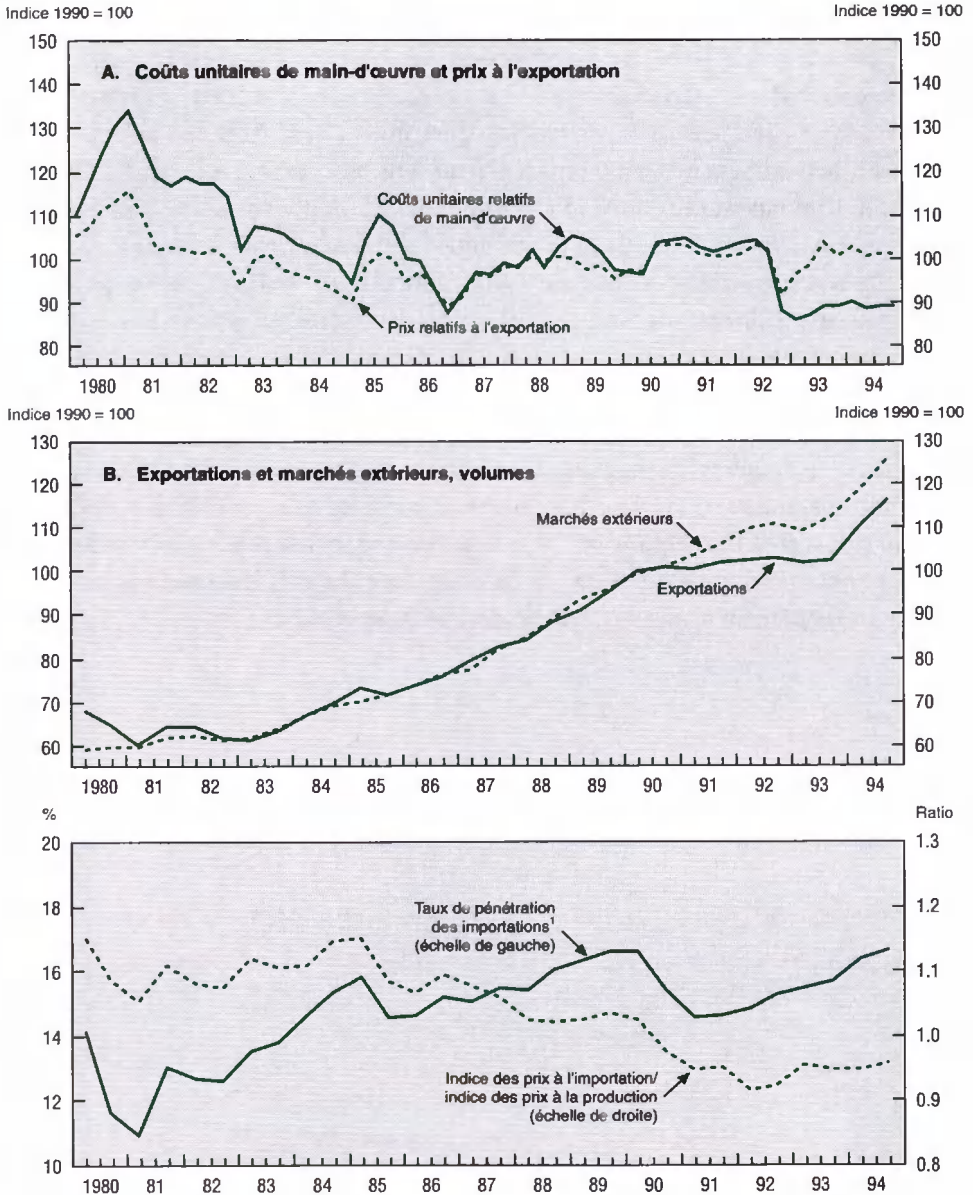
	1990	1991	1992	1993	1994
Volumes des exportations					
Total des biens	6.5	0.5	2.1	-0.1	11.6
Produits alimentaires	0.8	4.2	7.9	-3.1	15.6
Produits manufacturés	7.5	1.0	1.7	-0.5	10.8
Énergie	8.7	0.3	3.8	14.2	17.5
Matières premières	-2.0	-9.2	-4.1	8.9	10.0
Prix des exportations					
Total des biens	3.9	0.5	1.3	9.6	0.6
Produits alimentaires	7.7	4.6	4.1	5.9	-3.9
Produits manufacturés	2.6	1.2	1.4	10.7	2.0
Énergie	18.5	-10.2	-6.1	3.8	-8.1
Matières premières	-2.2	-1.4	1.7	3.4	3.9
Volumes des importations					
Total des biens	0.5	-5.4	6.4	0.1	6.6
Produits alimentaires	3.6	-0.2	7.0	-4.4	6.6
Produits manufacturés	-0.5	-6.3	7.2	2.0	8.6
Énergie	8.4	4.3	-1.7	-0.2	-14.7
Matières premières	-6.1	-9.5	6.3	2.3	2.8
Prix des importations					
Total des biens	3.0	-0.4	-0.5	7.7	2.4
Produits alimentaires	4.0	0.4	1.8	6.7	-0.2
Produits manufacturés	2.7	0.2	-0.1	7.3	2.8
Énergie	13.4	-7.8	-6.4	4.8	-4.6
Matières premières	-0.1	-8.1	-5.5	4.2	9.8
<i>Pour mémoire</i>					
Termes de l'échange					
Total des biens	0.9	0.9	1.9	1.7	-1.8

Source : OCDE.

clients du fait de l'amélioration de la compétitivité-coûts de la livre (graphique 13, partie inférieure).

Les termes de l'échange se sont légèrement dégradés en 1994, inversant partiellement l'amélioration surprenante de 1993, essentiellement du fait de la remontée conjoncturelle des cours, jusque-là déprimés, des produits de base. Par ailleurs, les prix relatifs à l'exportation du Royaume-Uni (voir graphique 13, partie supérieure) ont fortement augmenté à la fin de 1993, tandis que la position des coûts unitaires relatifs de main-d'œuvre restait pratiquement inchangée par

Graphique 13. COMPÉTITIVITÉ INTERNATIONALE DES INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES



1. Rapport entre les importations de produits manufacturés et la demande intérieure totale.

Source : Central Statistical Office et OCDE.

rapport à ses niveaux de la fin de 1992. La forte compétitivité sous-jacente des coûts a, semble-t-il, permis la reconstitution des marges de profit à l'exportation.

L'évolution de la balance des opérations courantes depuis les années 80 s'est notamment caractérisée par la forte contraction de l'excédent traditionnel au titre des invisibles. Ce repli tendanciel s'est inversé en 1994, où le solde des revenus d'investissements a atteint un niveau sans précédent. De ce fait, le PNB a augmenté légèrement plus que le PIB, à quelque 4.1 pour cent. Cette amélioration est intervenue alors même que la position des actifs extérieurs nets du Royaume-Uni restait pratiquement inchangée (36.6 milliards de livres à la fin de 1994; l'investissement direct britannique s'est cependant sensiblement redressé depuis 1992). Les gains britanniques à l'étranger liés à des investissements directs en Amérique du Nord ont fortement augmenté. Dans le même temps, les recettes des sociétés étrangères ont diminué (sous l'effet des pertes enregistrées par les filiales de sociétés financières étrangères). Le vaste secteur bancaire britannique spécialisé dans les transactions internationales a continué de générer des droits et commissions en forte expansion. Il est possible que les effets de composition soient moins importants en 1995-96, la croissance du PIB d'Amérique du Nord devant se modérer par rapport à celle de l'Europe et du Japon.

II. Politiques et perspectives macroéconomiques

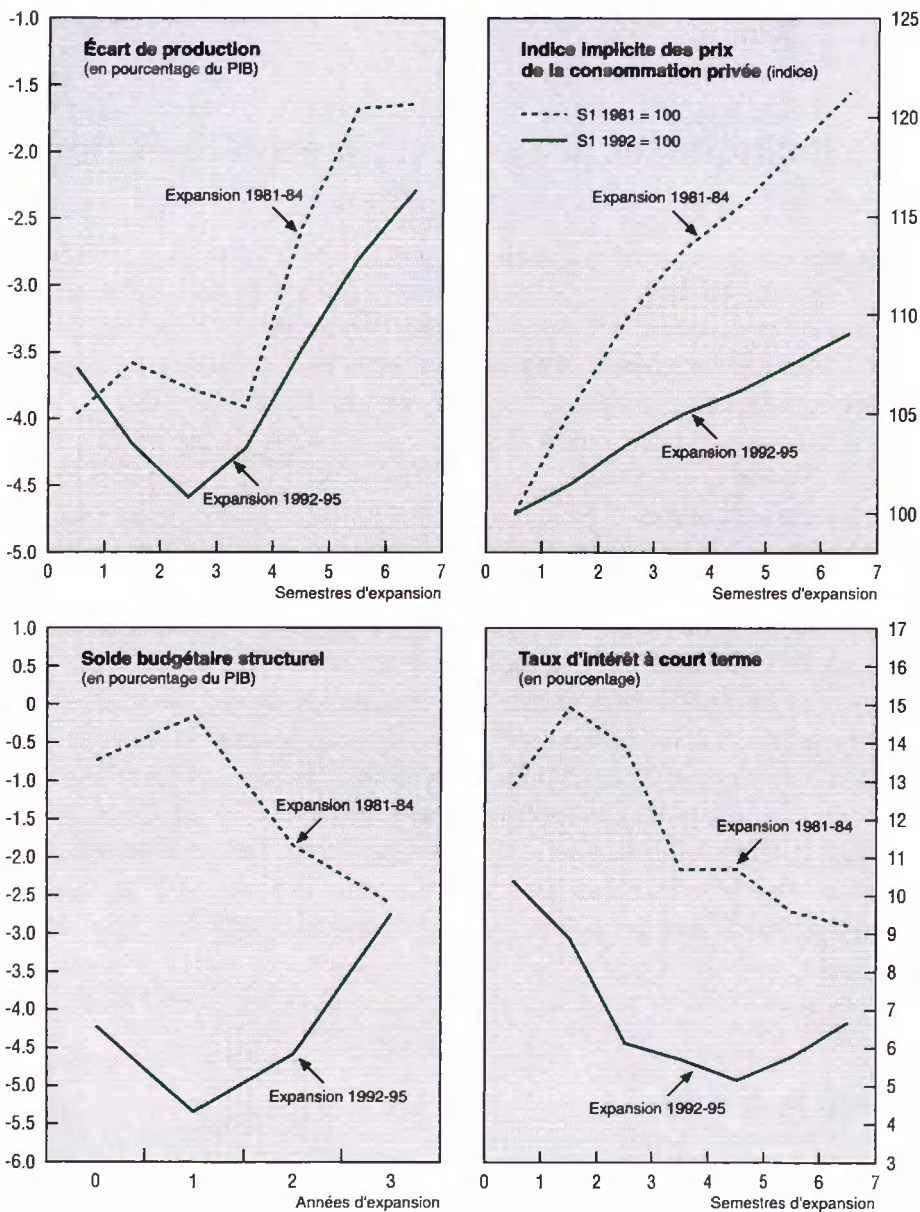
La reprise de l'activité a commencé au début de 1992 et s'est accélérée au premier semestre de 1994. La politique économique a été durcie beaucoup plus tôt dans le cycle que lors des phases comparables du passé (graphique 14). Les deux budgets de 1993 (notamment celui de mars qui comportait les premières mesures de restriction budgétaire) ont occupé une place déterminante dans ce processus. Un net assainissement des finances publiques a été prévu pour les exercices 1994/95 et 1995/96²² – l'objectif étant de ramener le besoin de financement du secteur public de 7 pour cent du PIB au cours de l'exercice 1993/94 à l'équilibre à moyen terme. A la fin de 1994, le processus d'assainissement budgétaire étant bien engagé, le budget de novembre a pris une orientation neutre vis-à-vis du besoin de financement du secteur public pour 1995/96 et au-delà. La croissance de la demande et de la production se révélant plus soutenue que prévu en 1994, les taux de base bancaires ont été relevés de 0.5 point en septembre 1994, première étape depuis 1989 d'une tendance durable à la hausse. Ils ont été à nouveau augmentés de 0.5 point en décembre, puis encore en février 1995. Le resserrement des politiques macroéconomiques amorcé au printemps 1994 est intervenu en temps utile et a été opéré avec prudence. Les turbulences qui ont secoué les marchés financiers internationaux au début de 1995 soulignent la nécessité de poursuivre des politiques macroéconomiques prudentes si l'on veut rendre plus crédibles l'aptitude et la détermination des autorités à maintenir l'inflation à un faible niveau et à entretenir une croissance économique régulière.

Politique budgétaire

La stratégie financière à moyen terme

Depuis le début des années 80, la politique budgétaire s'inscrit dans le cadre d'une stratégie financière à moyen terme dont les objectifs intermédiaires ont

Graphique 14. **ORIENTATION DE LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE SUR DEUX CYCLES**



Source : Central Statistical Office, *Economic Trends* ; OCDE, *Principaux indicateurs économiques*.

sensiblement évolué au fil des ans mais dont l'axe central reste l'assainissement des finances publiques à moyen terme. La déclaration budgétaire pour 1995/96 précisait que l'objectif du gouvernement était de ramener le besoin de financement du secteur public à l'équilibre à moyen terme (tableau 7). Le Royaume-Uni (à la différence de nombre de pays de l'UE) satisfait déjà au critère de convergence du Traité de Maastricht concernant la dette publique, et devrait satisfaire dès l'exercice 1996/97 au critère relatif aux emprunts publics rapportés au PIB.

Le besoin de financement du secteur public en 1993/94 et 1994/95

Le budget de l'exercice 1993/94 prévoyait un besoin de financement du secteur public de 50.1 milliards de livres (8 pour cent du PIB). Selon le Secrétaire de l'OCDE, ce déficit massif comportait un important élément conjoncturel,

Tableau 7. **Les finances du secteur public à moyen terme**¹
En milliards de livres sterling

	Résultat	Prévision budgétaire		Projections ²			
	1993/94	1994/95	1995/96	1996/97	1997/98	1998/99	1999/ 2000
Dépenses des administrations publiques	277.5	288.9	301.8	312	323	332	341
Recettes des administrations publiques	230.8	252.6	278.7	297	315	332	349
Besoin de financement des administrations publiques	46.7	36.3	23.1	15	7	0	-8
Emprunts des entreprises publiques sur le marché et à l'étranger	-1.3	-2.0	-1.6	-2	-2	-1	-1
Besoin de financement du secteur public	45.4	34.3	21.5	13	5	-1	-9
Besoin de financement du secteur public (en pourcentage du PIB)	7	5	3	1 $\frac{3}{4}$	$\frac{3}{4}$	0	-1
<i>Pour mémoire</i>							
Croissance du PIB réel (en pourcentage)	2 $\frac{3}{4}$	4	3	2 $\frac{3}{4}$	2 $\frac{3}{4}$	2 $\frac{3}{4}$	2 $\frac{3}{4}$
Inflation (indice implicite des prix du PIB) (en pourcentage)	3	2	3 $\frac{1}{4}$	2 $\frac{1}{2}$	2 $\frac{1}{4}$	2	2

1. Les chiffres ayant été arrondis, les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs composantes.

2. Les chiffres prévus sont arrondis à partir de l'exercice 1996/97 au milliard de livres sterling le plus proche.

Source : *Financial Statement and Budget Report 1995/96*, tableaux révisés.

ainsi qu'une large composante structurelle de l'ordre de 5 pour cent du PIB, encore que les estimations de ce genre soient entourées d'incertitudes et doivent être traitées avec prudence. Le déficit structurel dépend notamment des estimations concernant l'écart entre la production effective et la production potentielle, estimations qui peuvent varier très fortement²³. En l'occurrence, les résultats

Tableau 8. **Évolution budgétaire**

En milliards de livres sterling

	1992/93		1993/94		1994/95	1995/96
	Prévisions budgétaires	Résultats	Prévisions budgétaires	Résultats	Prévisions budgétaires	
					Novembre 1994	
Recettes	237.4	225.1	232.0	232.2	256.6	282.1
<i>dont :</i>						
Impôts sur le revenu et redevances pétrolières	76.7	72.7	73.9	74.5	86.0	97.9
Impôts sur la dépense	93.0	88.0	91.7	92.5	99.1	108.2
Cotisations de sécurité sociale	39.1	37.3	39.3	39.5	42.8	44.8
Excédent commercial brut	3.7	3.0	3.6	3.4	6.0	6.2
«Community charge»/«Council tax»	8.3	8.1	8.0	8.0	8.5	9.1
Dépenses	268.3	269.1	286.5	284.1	284.1	296.0
<i>dont :</i>						
Consommation finale	130.9	133.5	140.0	140.2	145.6	148.3
Subventions	6.1	6.8	7.6	7.0	7.9	8.1
Transferts courants au secteur des ménages	81.0	82.9	89.5	90.4	92.5	95.2
Intérêts de la dette	18.4	17.9	19.8	19.7	22.6	25.1
Formation brute de capital fixe	18.2	17.8	17.9	16.8	17.8	16.2
Transferts en capital au secteur privé	4.1	5.4	5.7	5.3	5.3	5.8
Crédits non distribués	4.0	-	-	-	-	3.0
Déficit financier	30.9	44.0	54.5	51.0	40.2	25.6
Transactions financières	-2.8	-7.8	-4.8	-5.6	-6.0	-3.7
<i>dont : Transactions sur titres de sociétés¹</i>	-8.0	-8.2	-5.5	-5.5	-6.3	-3.0
Besoin de financement du secteur public	28.1	36.2	49.8	45.4	34.3	21.5
<i>dont :</i>						
Administration centrale		36.3		48.9		
Collectivités locales		1.4		-2.1		
Entreprises publiques		-1.5		-1.3		

1. Y compris le produit des privatisations.

Source : Central Statistical Office, *Financial Statistics, Financial Statement and Budget Report 1992/93, 1993/94 et 1994/95*, tableaux révisés.

effectifs de l'exercice 1993/94 ont été un besoin de financement du secteur public de 45.4 milliards de livres (7 pour cent du PIB) (tableau 8). Cela s'explique par le fait que les recettes ont dépassé de 2½ milliards les prévisions, que les dépenses ont été en retrait de 1¼ milliard par rapport aux prévisions, et que la réserve conjoncturelle de 4 milliards de livres n'a pas été totalement utilisée.

Pour l'exercice 1994/95, le besoin de financement du secteur public s'est établi à 35.6 milliards de livres (5.3 pour cent du PIB). Néanmoins, à la différence de ce qui s'était produit au cours de l'exercice précédent, cette amélioration a largement tenu à des mesures délibérées. Les dispositions concernant la fiscalité et l'assurance nationale auraient, selon les estimations, accru les recettes de 6.3 milliards de livres, le plafond global des dépenses (dépenses publiques moins dépenses conjoncturelles d'assurance sociale et paiements d'intérêts sur la dette) ayant diminué pour sa part de 1 pour cent du PIB au cours de l'exercice 1994/95.

Le budget de l'exercice 1995/96

La déclaration budgétaire de novembre 1994 prévoyait la poursuite de la contraction du besoin de financement du secteur public, plus ou moins dans la ligne du recul prévu par le budget de novembre 1993 (voir tableau 7). Le besoin de financement du secteur public devrait ainsi être ramené à 3 pour cent du PIB sur l'exercice 1995/96 et faire place à une situation d'équilibre pour l'exercice 1998/99. Le budget de 1994 a eu des effets limités sur les recettes attendues, étant donné que le budget de 1993 avait déjà programmé des mesures qui devaient dégager des recettes équivalant à 6½ milliards de livres (0.9 pour cent du PIB) sur l'exercice 1995/96²⁴. En revanche, le relèvement antérieurement prévu, de 8 à 17 pour cent, du taux de la TVA sur le fuel domestique a été rejeté par le Parlement. Ces moins-values de recettes ont été compensées par une augmentation des droits d'accise sur l'alcool, le fuel et le tabac²⁵.

Selon les toutes dernières prévisions budgétaires de dépenses, le plafond global en termes réels devrait être réduit de 0.8 pour cent sur l'exercice 1995/96. En termes nominaux, on prévoit qu'il augmentera de 6 milliards de livres, et les dépenses totales des administrations publiques (non compris le produit des privatisations) de 10 milliards. Ceci représentera une progression d'à peine 0.1 pour cent en termes réels et devrait ramener le ratio des dépenses des administrations publiques au PIB de 43½ pour cent à 42½ pour cent entre les exercices 1994/95 et 1995/96. Il est prévu de limiter encore les dépenses publiques. La

croissance du plafond global des dépenses en termes réels doit être de 0.5 pour cent sur l'exercice 1996/97 et de 1 pour cent sur l'exercice 1997/98. D'ici l'exercice 1997/98, la part des dépenses des administrations publiques devrait s'établir à 41 pour cent du PIB.

L'orientation de la politique budgétaire

Les amples fluctuations du besoin de financement du secteur public au cours des dernières années tiennent à des facteurs aussi bien conjoncturels que structurels, agissant généralement dans la même direction. Les facteurs conjoncturels ont contribué à une nette dégradation du besoin de financement du secteur public de 1989 jusqu'au milieu de 1993, et à son amélioration depuis lors, mais si l'on en croit les estimations du Secrétariat de l'OCDE, leur action a été renforcée par des modifications des soldes budgétaires structurels. Les emprunts des administrations publiques corrigés des variations conjoncturelles sont passés de 2.2 pour cent du PIB en 1991 à 5.6 pour cent en 1993, mais ils devraient revenir rapidement à 1.7 pour cent en 1996 (tableau 9). Cette contraction prévue est imputée pour environ 60 pour cent à un accroissement des recettes et, pour le reste, à une contraction de la part des dépenses non conjoncturelles dans le PIB.

La dette brute des administrations publiques rapportée au PIB est passée de 35 à 48 pour cent en 1994 (voir tableau 9). Elle devrait culminer à 49 pour cent du PIB en 1995 pour se contracter ensuite. La dette nette rapportée au PIB est

Tableau 9. **Emprunts et endettement de l'État**
En pourcentage du PIB

	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
Administrations publiques							
Solde							
Financier	-1.2	-2.6	-6.1	-7.9	-6.7	-4.2	-2.6
Structurel	-3.1	-2.2	-4.2	-5.6	-4.9	-3.0	-1.7
Primaire	1.2	-0.5	-4.1	-5.7	-4.0	-1.7	-0.1
Dette							
Brute ¹	35.2	34.3	35.4	41.5	47.2	49.0	48.4

1. Dette à la fin mars en pourcentage du PIB centré sur fin mars.

Source : Banque d'Angleterre et estimations de l'OCDE.

plus faible d'environ 6 points, en raison du rendement des actifs financiers du secteur public. Le Royaume-Uni devrait rester largement en retrait du critère de convergence retenu par le Traité de Maastricht pour la dette publique.

Grâce aux efforts d'assainissement budgétaire mis en œuvre en 1994 et 1995, les finances publiques se trouvent à nouveau sur une trajectoire qui devrait être tenable à moyen terme. Le déficit structurel a été fortement réduit, et la dette rapportée au PIB devrait culminer en 1995. Au stade actuel du cycle économique, il est souhaitable que la politique budgétaire continue d'être conduite en vue de la réalisation de l'équilibre budgétaire à moyen terme, ce qui aurait pour effet d'accroître la contribution des administrations publiques à l'épargne nationale. En conséquence, il faudrait veiller à ce que les modifications éventuellement apportées aux mesures envisagées en matière de fiscalité et de dépenses ne creusent pas les déficits prévus dans le budget 1995/96.

Évolution de la situation monétaire et du taux de change

Le nouveau cadre de la politique monétaire

Depuis septembre 1992, les autorités monétaires britanniques ont dû combler le vide laissé par la suspension de la participation de la livre sterling au mécanisme de change, contenir les effets inflationnistes de la dépréciation, et assurer la crédibilité de leur volonté de ramener et maintenir l'inflation à un faible niveau. Le « nouveau cadre de la politique monétaire » a été mis au point pour répondre à ce triple objectif. Ses principales composantes sont les suivantes :

- un objectif spécifique de faible inflation²⁶ ;
- la publication par la Banque d'Angleterre d'une analyse trimestrielle indépendante des perspectives en matière d'inflation ;
- un examen mensuel par le chancelier de l'Échiquier et le gouverneur de la Banque d'Angleterre des perspectives en matière d'inflation, et la publication des procès-verbaux de leurs rencontres deux semaines après chaque réunion ;
- une fois que le chancelier a décidé de modifier les taux d'intérêt, la Banque choisit elle-même le moment précis de la modification ;

- la création d'un groupe d'analystes indépendants qui apprécient les perspectives économiques et formulent des recommandations à l'intention du Trésor deux fois par an, avec publication ultérieure de leur rapport.

Un aspect essentiel (mais fréquemment mal compris) du cadre de la politique monétaire est son caractère prospectif. En d'autres termes, les autorités reconnaissent qu'il faut un à deux ans pour que les modifications de la politique monétaire influencent sensiblement l'activité économique et les perspectives d'inflation. En conséquence, la politique est définie sur la base non pas de l'inflation présente mais des perspectives d'inflation deux ans plus tard.

Pour évaluer les perspectives inflationnistes à un horizon de deux ans, il faut que l'analyse statistique s'accompagne d'une certaine dose de perspicacité. Les autorités suivent l'évolution d'un large éventail d'indicateurs financiers, notamment les taux d'intérêt, la masse monétaire, le crédit, le taux effectif du sterling et les prix des actifs (y compris les prix des logements) – en même temps qu'elle apprécie l'économie réelle et l'écart de production. Mais du fait même de sa diversité, cet ensemble de données peut aboutir à des indications contradictoires, d'où la nécessité d'une certaine perspicacité (tableau 10).

Tableau 10. **Projections de l'inflation et variations des taux de base**

Rapport sur l'inflation	Projection centrale de l'inflation ¹	Variations subséquentes des taux de base
1994 : février mai août novembre	Un peu plus de 3 pour cent 3 à 3½ pour cent 3 à 3½ pour cent ² Environ 2½ pour cent	8 février : abaissement de 5½ à 5¼ pour cent Sans changement 12 septembre : relèvement à 5¾ pour cent 7 décembre : relèvement à 6¼ pour cent 2 février : relèvement à 6¾ pour cent
1995 : février mai	Environ 2½ pour cent Environ 3 pour cent	Sans changement Sans changement (à la date du 30 juin)

1. Les projections se rapportent à l'inflation telle qu'elle est mesurée par l'indice implicite des prix de détail hors paiements d'intérêts sur les prix hypothécaires, l'horizon des projections étant de deux ans à compter de la date du rapport sur l'inflation. Il convient de noter que chaque projection est accompagnée d'une mise en garde précisant que les projections centrales ne sont que le résultat le plus probable d'un large éventail de résultats possibles.
2. Non déclaré explicitement. Déduit de la déclaration selon laquelle « les perspectives pour les deux années à venir sont quasiment inchangées (extrait du rapport de mai) ».

Source : Banque d'Angleterre, *Inflation Report*.

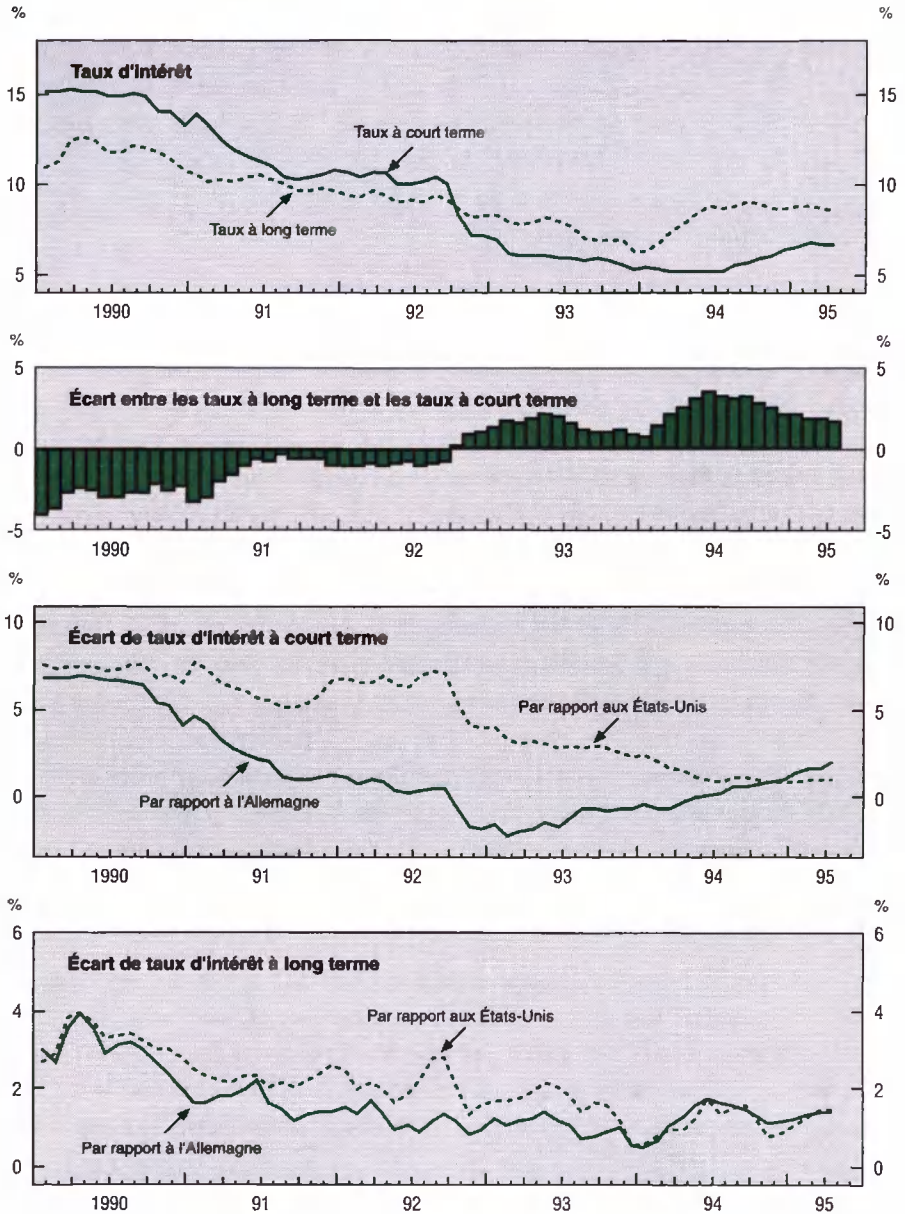
La transparence est véritablement au coeur du nouveau cadre monétaire. L'objectif de faible inflation constitue un point d'ancrage nominal précis pour les anticipations inflationnistes. La publication des procès-verbaux des rencontres mensuelles de politique monétaire fait connaître les indicateurs sur lesquels se fondent les autorités pour apprécier la situation de l'économie, et les raisons qui déterminent la décision de modifier ou non les taux d'intérêt. Cette pratique renforce également la transparence de la Banque centrale en rendant publiques les recommandations du gouverneur.

Évolution des taux d'intérêt

Le nouveau cadre de la politique monétaire a contribué à renforcer la crédibilité. Néanmoins, au Royaume-Uni, les taux d'intérêt à long terme restent plus élevés qu'en Allemagne et aux États-Unis, ce qui donne à penser qu'aux yeux des marchés financiers, le Royaume-Uni constitue un plus grand risque sur le plan de l'inflation. Néanmoins, bien que les taux d'intérêt à long terme soient une mesure adéquate de la crédibilité, les indications qu'ils fournissent ne vont pas sans ambiguïté. Les principaux marchés obligataires partout dans le monde ont connu des turbulences et un effondrement des cours en 1994. Le marché obligataire britannique a été lui aussi sérieusement touché, les rendements des bons du Trésor à dix ans passant d'un point creux de 6¹/₄ pour cent en janvier 1994 à un sommet de 9 pour cent en septembre de la même année (graphique 15). En janvier 1994, l'écart par rapport aux taux longs des États-Unis et de l'Allemagne était de l'ordre de 50 centièmes de point, donc très faible par rapport aux moyennes passées, mais il s'est creusé pour atteindre quelque 125 centièmes entre janvier et juin, les investisseurs ayant procédé à une réévaluation des risques.

L'Étude de l'an dernier laissait entendre que l'efficacité du nouveau cadre de la politique budgétaire se mesurerait à l'aune de la rapidité avec laquelle les autorités réagiraient aux premiers signes de tensions inflationnistes latentes. Jusqu'à présent, le mécanisme a bien fonctionné. Les taux de base ont été une première fois relevés de 0.5 point en septembre 1994, alors même que les indicateurs de «l'inflation sous-jacente» s'inscrivaient en baisse ou restaient stationnaires (voir chapitre I). Ce relèvement prospectif des taux a fait monter la livre et les cours des obligations à long terme, dont l'écart par rapport aux obligations allemandes s'est réduit d'environ 25 à 30 centièmes de point sur les

Graphique 15. ÉVOLUTION DES TAUX D'INTÉRÊT

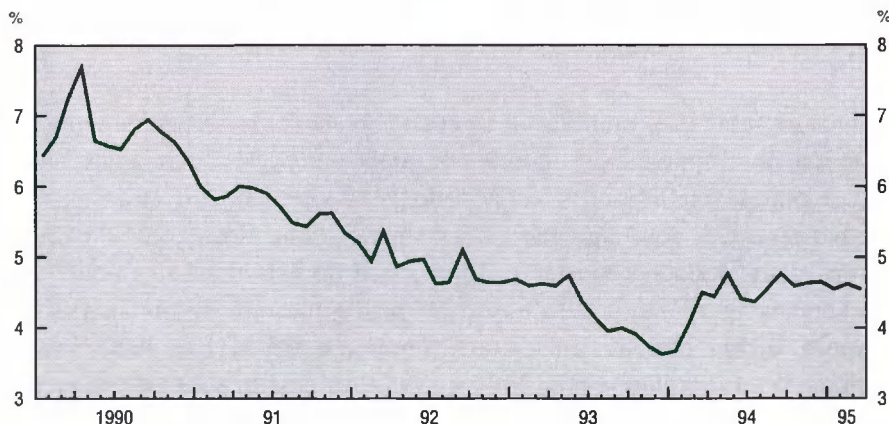


Source : Central Statistical Office, *Economic Trends* ; OCDE, *Statistiques financières*.

trois derniers mois de 1994. Les relèvements ultérieurs des taux de base, en décembre et en février, ont également contribué à faire reculer les taux d'intérêt britanniques à long terme qui s'établissaient ainsi aux alentours de 8.3 pour cent début mai 1995. En revanche, les écarts de taux longs vis-à-vis des États-Unis et de l'Allemagne ne se sont guère modifiés depuis décembre – la raison en étant peut-être que les deux derniers relèvements des taux de base avaient été anticipés par les marchés financiers.

Les écarts persistants de taux d'intérêt par rapport aux États-Unis et à l'Allemagne donnent à penser que la crédibilité de l'action des pouvoirs publics n'est pas encore totalement assurée. Les différentiels de rendement des obligations britanniques indexées et classiques se sont eux aussi maintenus aux alentours de 4 1/2 pour cent – sans grand changement par rapport au milieu de 1994 (graphique 16). Les anticipations inflationnistes restent fortes par rapport à l'inflation effective, même si l'écart effectif est peut-être surestimé, dans la mesure où les primes de risque sur les obligations non indexées se sont probablement élargies du fait de l'instabilité accrue des marchés financiers.

Graphique 16. **ANTICIPATIONS INFLATIONNISTES**¹
 Pourcentage de variation d'une année sur l'autre



1. Mesurées par la différence entre le rendement brut réel à l'échéance des obligations à long terme indexées sur les valeurs du Trésor et le rendement brut des bons du Trésor.

Source : Central Statistical Office, *Financial Statistics*.

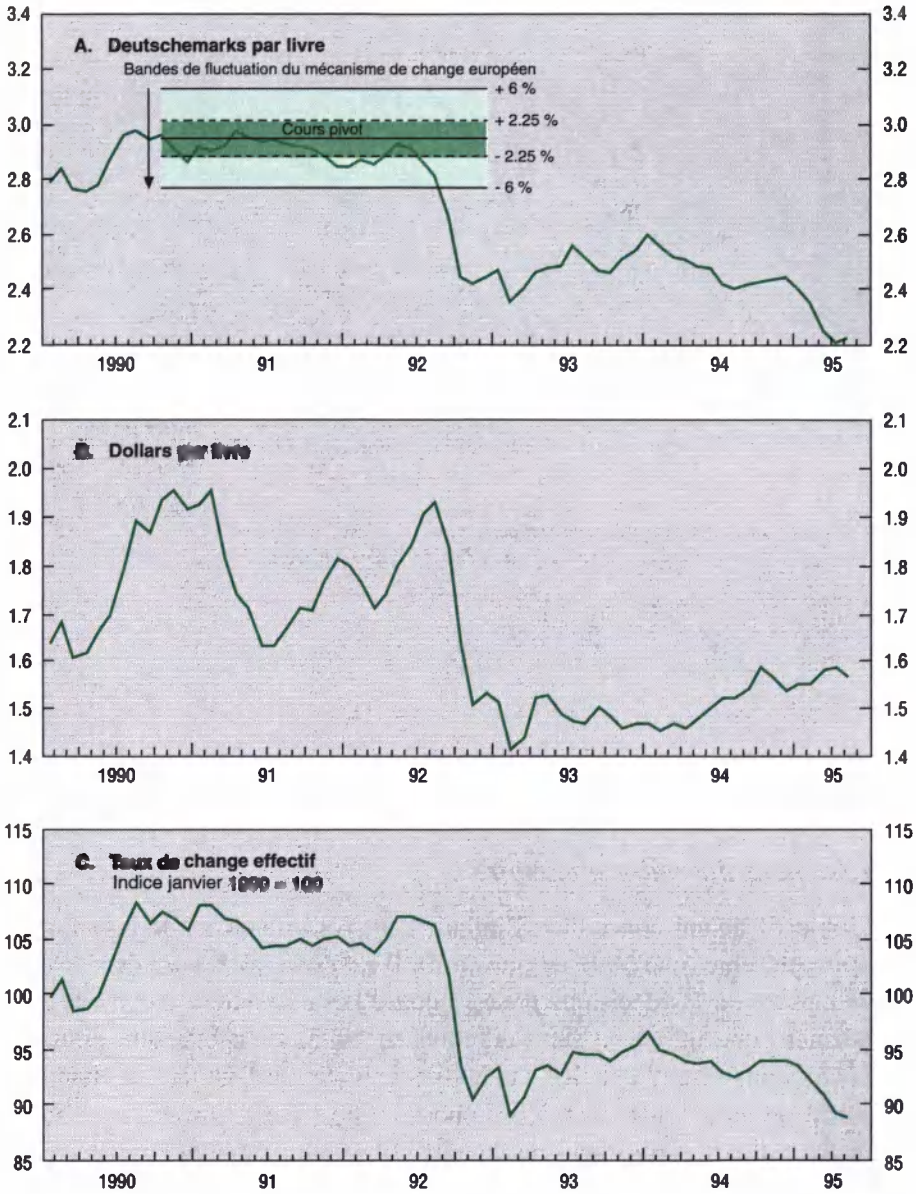
Évolution du taux de change

Depuis septembre 1992, les conditions monétaires risquent davantage d'être affectées par les fluctuations du sterling. Néanmoins, après avoir chuté dans un premier temps, le taux effectif de la monnaie britannique s'est maintenu dans une fourchette relativement étroite de septembre 1992 jusqu'à la fin de 1994 (graphique 17). Il a culminé au début de 1994 pour glisser ensuite de manière désordonnée tout au long de l'année avant de chuter de quelque 5 pour cent entre la fin de 1994 et le début de mai. Le repli par rapport au deutschemark a été plus accusé, atteignant début mai 1995 des points bas sans précédent depuis la fin de la guerre²⁷. La faiblesse de la livre au début de 1995 ne semble pas liée aux paramètres fondamentaux de l'activité économique : l'inflation au Royaume-Uni est identique ou inférieure à celle des principaux partenaires commerciaux du pays ; la balance courante est proche de l'équilibre et le besoin d'emprunt du secteur public est en passe d'être rapidement ramené à zéro. Néanmoins, les incertitudes concernant l'évolution de la politique macroéconomique au cours de la prochaine campagne électorale et après risquent d'affecter le sentiment des marchés. Pour autant que le récent accès de faiblesse de la livre soit passager, il ne devrait guère avoir d'effet sur l'inflation sous-jacente ; s'il devait persister, en revanche, il représenterait une détente modérée et imprévue des conditions monétaires.

Les agrégats monétaires

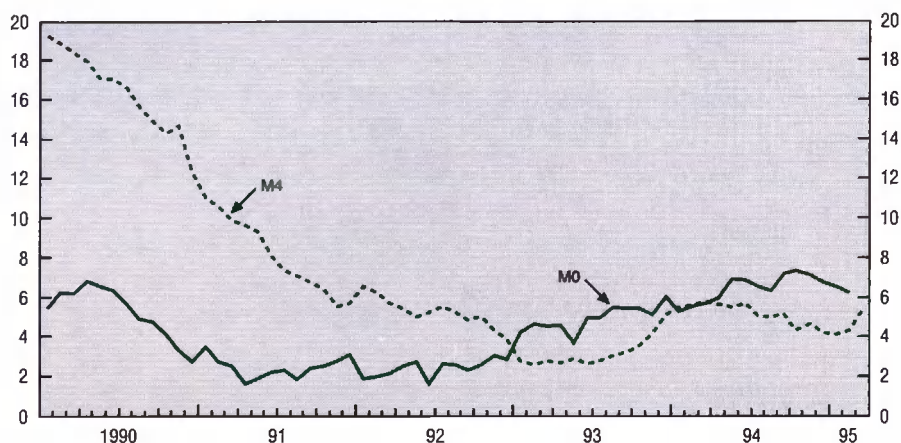
Le cadre monétaire prend également en compte la croissance de la monnaie et du crédit pour apprécier les conditions monétaires. Des fourchettes à valeur indicative ont été fixées pour M0 et M4, de 0 à 4 pour cent et de 3 à 9 pour cent respectivement. Ces deux agrégats ont donné des indications contradictoires au cours des deux dernières années, la croissance de M0 étant supérieure à son plafond depuis le premier trimestre de 1993 tandis que celle de M4 se maintenait pendant la même période à la limite inférieure de la fourchette retenue²⁸ (graphique 18). L'accélération de M0 en 1993-94 s'explique sans doute en partie par les effets décalés des réductions des taux d'intérêt depuis septembre 1992. Mais la vigueur relative de M0 (malgré la progression modérée de la consommation et la hausse des taux d'intérêt) est surprenante. Compte tenu de la poursuite de la restructuration des bilans, les autorités monétaires utilisent moins la

Graphique 17. TAUX DE CHANGE



Source : OCDE.

Graphique 18. **AGRÉGATS MONÉTAIRES**
Taux de croissance annuels



Source : Central Statistical Office, *Financial Statistics*.

croissance des agrégats monétaires comme indicateur, et ont substitué aux fourchettes d'objectifs du début des années 80 des fourchettes « à valeur indicative ».

Élargissement du cadre monétaire

L'objectif actuel concernant l'inflation arrivera à son terme à la fin de la législature présente (mai 1997 au plus tard). Il est donc nécessaire de l'actualiser dans la mesure où les décisions prises aujourd'hui en matière monétaire auront probablement une influence sur l'inflation en 1997. Bien que bon nombre de théoriciens considèrent que les objectifs implicites en matière d'inflation ne constituent qu'un pis-aller face à des chocs au niveau de l'offre²⁹, ces objectifs sont facilement compris et peuvent être surveillés par l'opinion en général et les marchés financiers en particulier. Il y a donc tout lieu de maintenir des objectifs d'inflation en tant que point d'ancrage nominal même si certains problèmes techniques méritent d'être examinés.

Les fourchettes d'objectifs concernant l'inflation

Si l'on retient une nouvelle fourchette d'objectifs (plutôt qu'un chiffre unique), cette fourchette doit être réaliste et suffisamment stricte pour susciter confiance et crédibilité. Il serait donc sans doute opportun de réviser à la baisse le point central actuel de 2½ pour cent. Un taux d'inflation même faible accuse inévitablement des variations d'une année sur l'autre. L'analyse des cinq périodes qui, depuis la fin de la guerre, ont été marquées par un taux d'inflation durablement faible dans les pays de l'OCDE fait apparaître que la hausse de l'indice des prix de détail s'est inscrite entre 1 et 3 pour cent à peu près deux ans sur trois (tableau 11). Néanmoins, au cours de chacune de ces périodes, l'inflation est montée à plus de 3 pour cent, de même qu'elle a par ailleurs chuté à 1 pour cent ou moins, au cours d'une année au moins.

Sur la base de cette analyse, une fourchette de 2 points seulement constitue un objectif ambitieux pour l'inflation, dans la mesure où elle a été dépassée un an sur deux. En revanche, six ans sur sept, l'inflation s'est inscrite dans une fourchette de 3 points. Une fourchette plus étroite permettrait sans doute initialement d'accroître la crédibilité, mais risquerait davantage de ne pas être respectée. Une fourchette plus large serait plus facile à respecter, mais il importerait alors de veiller à ce que sa limite supérieure ne devienne pas, *de facto*, le point central. Il pourrait aussi être utile d'établir une distinction entre des fourchettes de fluctuation à court et à moyen terme. Pour fixer ces fourchettes, il faudrait tenir compte

Tableau 11. Périodes marquées par un taux d'inflation durablement faible dans les pays de l'OCDE¹

	Nombre d'années	Nombre d'années	Nombre d'années d'inflation annuelle dans la fourchette de (en pour cent)				Taux d'inflation annuel moyen
			Plus de 3	2.1-3.0	1.1-2	1 ou moins	
Allemagne occidentale	1956-69	14	2	8	3	1	2.3
Japon	1982-94	13	2	3	4	4	1.6
Australie	1957-69	13	3	6	2	2	2.3
États-Unis	1956-67	12	1	3	7	1	1.8
Canada	1956-65	10	1	2	6	1	1.8
Total pour l'échantillon		62	9	22	22	9	

1. Inflation mesurée par l'indice des prix à la consommation.

Source : OCDE.

du fait que l'évolution de l'inflation sera probablement influencée temporairement par la position dans le cycle économique.

Quelle mesure de l'inflation ?

Dans la pratique, deux indices pourraient être retenus pour l'objectif d'inflation : l'IPCX et l'IPCY. Le second exclut automatiquement les effets immédiats des modifications des impôts indirects, ainsi que les intérêts sur les prêts hypothécaires. Il présente en outre l'avantage d'éviter les effets en retour sur l'inflation si les impôts sont modifiés de façon délibérée. En revanche, l'IPCX est plus courant que l'IPCY ; il mesure les prix effectivement payés par les ménages et il assurerait la continuité avec l'objectif actuel.

En conclusion, après deux ans et demi d'existence, le nouveau cadre monétaire fonctionne de manière satisfaisante. Il a en particulier permis de mettre davantage en avant le rôle de la Banque d'Angleterre dans le processus de formulation de la politique monétaire et de mieux faire prendre conscience à l'opinion des problèmes en jeu. Bien que la politique monétaire relève en dernier ressort de la compétence du chancelier de l'Échiquier, le nouveau cadre dans lequel elle s'inscrit réduit le risque de voir la politique de taux d'intérêt guidée par des considérations politiciennes partisans. En bref, les différents mécanismes institutionnels mis en place par le cadre monétaire ont permis d'accroître la transparence et la crédibilité de la politique monétaire, notamment en insistant sur son caractère prospectif, et ont pour effet d'anticiper les tensions inflationnistes potentielles avant qu'elles ne se concrétisent. Quel que soit le cadre institutionnel, la crédibilité de la politique ne sera établie que si elle permet de maintenir durablement l'inflation à un faible niveau. Au Royaume-Uni, la politique monétaire reste soumise à un contrôle politique plus étroit que dans la plupart des autres pays de l'OCDE (en particulier les États-Unis, le Japon, l'Allemagne et la France). La crédibilité pourrait être encore améliorée si l'on confiait à la Banque la responsabilité (juridique éventuellement) de décider de l'ampleur et du moment des modifications des taux d'intérêt requises pour assurer la réalisation de l'objectif du gouvernement en matière d'inflation. Cependant, de telles réformes soulèveraient des problèmes complexes de responsabilité parlementaire.

Perspectives économiques à court terme

Les perspectives économiques pour les deux années à venir, brièvement résumées ci-après, sont fondées sur les hypothèses techniques habituelles :

- les conditions monétaires demeureront suffisamment restrictives pour contenir la hausse de l'IPCX à un taux proche du milieu de la fourchette de 1 à 4 pour cent qui a été retenue ;
- les programmes du gouvernement en matière de fiscalité et de dépenses seront respectés, ce qui permettra une réduction régulière du déficit budgétaire structurel ;
- le taux de change effectif reste inchangé par rapport à son niveau du 2 mai 1995, inférieur de 5 pour cent à celui de la fin de 1994 ;
- les prix du pétrole s'établissent en moyenne à 16.70 dollars le baril en 1995 et restent inchangés en termes réels en 1996 ;
- la croissance des marchés d'exportation des industries manufacturières britanniques se situe entre 8 et 9 pour cent au cours des deux années à venir, en raison de l'accélération de la reprise en Europe continentale.

Les forces à l'œuvre

L'évolution économique au cours des deux années à venir sera principalement déterminée par la poursuite de la politique macroéconomique de rigueur visant à freiner la croissance du PIB pour l'aligner sur celle de la production potentielle et à contenir les tensions inflationnistes. Dans le même temps, la bonne tenue des bilans des sociétés et la compétitivité du taux de change soutiendront une croissance davantage fondée sur les exportations nettes et l'investissement.

La progression de la demande intérieure devrait se poursuivre à un rythme modéré. Compte tenu cependant d'une contribution positive du solde commercial, la croissance du PIB devrait s'établir à 3.4 et 3.0 pour cent en 1995 et 1996 respectivement, soit un rythme encore supérieur à celui de la production potentielle, mais s'inscrivant régulièrement en baisse sous l'effet de la politique de rigueur. Il est difficile de dire à quel rythme se produira le ralentissement escompté. La croissance du PIB étant encore supérieure au taux potentiel, de nouveaux relèvements des taux d'intérêt seront peut-être nécessaires en 1995 pour assurer un atterrissage en douceur. L'inflation restant cependant modé-

rée, les taux d'intérêt à court terme devraient culminer à 7³/₄ pour cent – soit un niveau très inférieur à ceux des cycles antérieurs (tableau 12).

Dans ces conditions, on prévoit une croissance modérée régulière de la consommation privée, soutenue par une amélioration de l'emploi à temps plein et une progression des rémunérations. Les amples excédents financiers des ménages alimenteront la consommation. Néanmoins, la confiance limitée des consommateurs et la stagnation du marché du logement devraient freiner toute baisse éventuelle du taux d'épargne des ménages. La poursuite de l'effort d'assainisse-

Tableau 12. **Prévisions à court terme**
Pourcentages de variation par rapport à la période précédente

	1993	1994	1995	1996
Données en volume (prix de 1990)				
Consommation privée	2.7	2.6	2.4	2.8
Consommation publique	1.0	1.6	1.1	1.2
Formation brute de capital fixe	0.3	3.2	4.2	4.6
Secteur public ¹	0.6	9.9	0.4	1.0
Secteur privé	0.3	1.6	5.2	5.5
Demande intérieure finale	1.9	2.5	2.5	2.8
Formation de stocks ²	0.3	0.5	0.3	0.0
Demande intérieure totale	2.2	3.0	2.8	2.8
Exportations	3.3	8.9	9.1	7.7
Importations	2.8	5.9	6.6	7.0
Solde de la balance extérieure ²	0.0	0.6	0.6	0.1
PIB	2.2	3.8	3.4	3.0
<i>Pour mémoire</i>				
Indice implicite des prix du PIB	3.4	2.0	2.3	2.7
PIB aux prix courants	5.6	5.9	5.8	5.8
Revenu disponible réel des ménages	1.4	1.2	1.8	2.3
Taux d'épargne des ménages ³	11.7	10.4	9.9	9.5
Indice implite des prix de la consommation				
privée	3.5	2.5	2.9	3.1
Emploi	-0.8	0.3	1.5	1.2
Taux de chômage ^{3,4}	10.2	9.2	8.2	7.6
Production manufacturière	1.4	4.1	3.3	3.0
Balance des paiements courants				
En milliards de livres sterling	-11.8	-0.2	-0.9	-0.8
En pourcentage du PIB	-1.9	0.0	-0.1	-0.1

1. Administrations publiques.

2. Variations en pourcentage du PIB de la période précédente.

3. Données en niveaux.

4. Sur la base des demandes d'allocations de chômage, données brutes.

Source : Estimation de l'OCDE.

ment budgétaire devrait continuer de limiter la progression de la consommation et de l'investissement du secteur public. Les investissements des entreprises se redressent habituellement à ce stade du cycle, et certains signes donnent à penser que les intentions d'investissement et les achats de machines et outillage s'inscrivent actuellement en hausse sous l'effet de l'augmentation des taux d'utilisation des capacités, de la situation favorable des trésoreries et de la bonne tenue des bilans. Le redressement de l'investissement des entreprises a cependant été décevant jusqu'à présent. Les exportations nettes ont été étonnamment dynamiques en 1994, et compte tenu de l'accélération de la reprise en Europe continentale et de la bonne compétitivité-coûts des produits britanniques, le commerce extérieur devrait continuer de soutenir la croissance du PIB.

On prévoit un recul régulier du chômage en 1995-96, quoique un peu plus lent qu'en 1994, les taux d'activité s'inscrivant en hausse du fait de l'amélioration des perspectives de l'emploi. A la fin de 1996, le taux de chômage pourrait être revenu aux alentours de 7½ pour cent. Ce chiffre serait proche de l'estimation du «taux naturel» faite par le Secrétariat de l'OCDE, encore que la réforme engagée sur le marché du travail et la modération des salaires donnent à penser que ce taux pourrait être plus faible. L'inflation mesurée par l'IPCX risque de s'accélérer en 1995-96, mais la croissance des salaires nominaux devrait rester modérée, bien que se raffermissant légèrement en raison de l'amélioration de la situation sur les marchés du travail. Compte tenu de la faiblesse des cours mondiaux de l'énergie, de gains de productivité satisfaisants et d'une vive concurrence internationale, les coûts des entreprises devraient rester strictement maîtrisés. On prévoit que la croissance des déflateurs de la consommation privée et du PIB se situera dans une fourchette de 2.5 à 3 pour cent.

La balance commerciale devrait s'améliorer légèrement dans les deux années à venir. On prévoit un dynamisme persistant de la croissance des exportations, sous l'effet conjugué d'un retournement de la position conjoncturelle relative du Royaume-Uni, de la compétitivité du taux de change réel et du taux de remplissage élevé des carnets de commandes à l'exportation. La croissance des importations pourrait elle aussi s'accélérer du fait du raffermissement de l'investissement, mais la balance des invisibles restant stable, la balance courante pourrait rester proche de l'équilibre en 1995-96.

Tout bien considéré, à la fin de 1996, l'économie britannique pourrait se trouver dans une situation favorable avec un taux de croissance du PIB tenable et

une inflation modérée, le taux de chômage revenant à un niveau proche de son taux naturel estimé. La balance courante pourrait être proche de l'équilibre et le besoin de financement du secteur public pourrait se contracter rapidement pour revenir à un niveau gérable à moyen terme, préparant ainsi la voie à un atterrissage en douceur.

Les risques qui entourent cette projection paraissent également répartis à court terme. La principale incertitude concerne le moment où se produira le redressement attendu de l'investissement. On ne peut exclure une progression plus rapide de la production et une recrudescence de l'inflation. Néanmoins, ni l'un ni l'autre de ces facteurs ne peut affecter les résultats. Les principales raisons qui permettent de tabler sur une croissance durable dans un contexte de faible inflation sont les effets du vaste programme de réformes microéconomiques, le nouveau cadre de la politique monétaire et l'écart encore important entre la production effective et la production potentielle.

En conclusion, l'orientation des politiques monétaire et budgétaire paraît propre à soutenir une croissance régulière de l'activité tout en maintenant l'inflation à un faible niveau. Grâce à la stratégie financière à moyen terme, la voie de l'assainissement budgétaire est clairement tracée à moyen terme, et le nouveau cadre donné à la politique monétaire a facilité un relèvement opportun des taux d'intérêt au tout début de la reprise. Il s'agit désormais de poursuivre dans cette voie à mesure que la reprise s'affirme, en continuant d'orienter l'action vers les objectifs à moyen terme d'une croissance économique durable et d'un faible niveau d'inflation.

III. L'enseignement et la formation au Royaume-Uni

Introduction

Selon une idée largement répandue, le Royaume-Uni paie le tribut des inadéquations que comporte de longue date le système d'enseignement et de formation. En particulier, on reproche au système éducatif d'avoir été conçu pour assurer un niveau d'instruction élevé à l'élite, cependant que les normes fixées pour la majorité de la population étaient plus variables et que la formation professionnelle était sous-évaluée. On invoque souvent ces lacunes pour expliquer le déclin économique relatif de la Grande-Bretagne après 1945.

Au cours de la décennie écoulée, une série de réformes ont visé à accroître l'efficience et l'efficacité de l'enseignement et de la formation à un certain nombre d'égards :

- le système d'enseignement et de formation financé par l'État a été plus largement ouvert au jeu des forces du marché, le niveau des dépenses étant en partie lié à la capacité des écoles et des collèges à attirer des élèves;
- un Programme national destiné à fixer des normes de résultats dans les principales matières a été adopté;
- de nouvelles structures de diplômes et de validation ont été mises en place afin d'améliorer la qualité de l'enseignement professionnel;
- la capacité d'adaptation de l'offre d'enseignement et de formation aux besoins des employeurs a été élargie en faisant participer les entreprises à la conception du système de qualification professionnelle et en créant des groupes locaux d'employeurs pour identifier les besoins de formation locaux;

- des mesures ont été prises pour inciter les employeurs et les salariés à pratiquer la formation continue.

Bien que nombre de ces réformes soient encore très récentes, elles semblent avoir contribué à une sensible augmentation des taux de fréquentation. Le pourcentage de jeunes poursuivant des études à temps plein pendant au moins un an après la fin de la scolarité obligatoire est passé de 47.8 pour cent en 1983/84 à 72.5 pour cent en 1993/94. Le pourcentage d'élèves entrant dans l'enseignement supérieur, qui était de 14 pour cent en 1987, s'établissait à 31 pour cent en 1993. De même, la formation en vue d'un emploi s'est fortement accrue. Ces tendances se sont traduites par une amélioration du niveau général d'instruction : de 1987 à 1994, le nombre de diplômés dans la population active a augmenté de plus de 4 millions.

Malgré ces résultats positifs, on reconnaît que l'évolution du commerce international et de la technologie rend impératifs le maintien et l'amélioration des qualifications dont doit disposer la population active pour que l'économie reste compétitive dans les secteurs à forte productivité. Le Royaume-Uni doit relever trois défis : le premier, et le plus immédiat, est de faire en sorte que les niveaux de qualification s'élèvent suffisamment pour empêcher la réapparition de pénuries de qualifications, avec tous les dommages qui en ont résulté pour la croissance de la productivité, l'inflation et la balance commerciale à la fin des années 80. Le deuxième est de veiller à ce que l'amélioration de l'enseignement et de la formation contribue à doter le pays d'une population active de qualité afin de réduire «l'écart de productivité»³⁰ entre le Royaume-Uni et les autres principaux pays. Le troisième défi est de veiller à ce que l'attitude générale à l'égard de l'éducation et de la formation, ainsi que les valeurs et les stratégies des entreprises, évoluent suffisamment pour permettre au Royaume-Uni de sortir définitivement de la situation «d'équilibre fondé sur de faibles qualifications», pour reprendre la formule de certains commentateurs³¹.

Il est très largement admis, y compris par les pouvoirs publics, que la formation de personnel qualifié est inadaptée au Royaume-Uni et qu'une action correctrice est nécessaire. Une commission non officielle a mis au point un programme de nouvelles réformes en matière d'enseignement et de formation initiale, qui a été largement approuvé (Commission nationale sur l'enseignement 1993). Les opinions divergent cependant quant à la stratégie que les pouvoirs

publics devraient adopter. Depuis 1980, les gouvernements successifs ont entrepris une série de réformes orientées vers le marché dans le domaine de l'enseignement et de la formation, dans le cadre d'un programme plus large de revitalisation économique s'appuyant sur la privatisation et la déréglementation. Le paysage institutionnel a été profondément modifié. Beaucoup de ces changements ont été mieux acceptés, mais certains prêtent toujours à controverse.

Encadré 1. Glossaire des abréviations

- A-Level** **Advanced level General Certificate of Education (Certificat général de l'enseignement – niveau avancé)**
Principal diplôme de l'enseignement secondaire, généralement obtenu à l'âge de 17-18 ans pour une à quatre grandes matières. Généralement, les universités précisent dans leurs critères d'admission le nombre de « A-Level » exigé.
- GCSE** **General Certificate of Secondary Education (Certificat général de l'enseignement secondaire)**
Diplôme secondaire intermédiaire, obtenu généralement à l'âge de 15-16 ans pour une ou plusieurs grandes matières. Introduit en 1988, pour remplacer le GCE « O-Level » et le CSE.
- GNVQs** **General National Vocational Qualifications (Diplômes professionnels nationaux généraux)**
Diplômes professionnels pour les élèves du secondaire à plein temps, généralement obtenus à l'âge de 16-18 ans, en fonction du niveau. Voies d'accès à l'enseignement supérieur ou directement à l'emploi, destinées à assurer une « égalité de reconnaissance ».
- IIP** **Investors in People (Investir dans le capital humain)**
Initiative qui encourage les employeurs à adopter des pratiques de haut niveau en matière de gestion et de mise en valeur du capital humain et prévoit l'obtention d'un certificat lorsque des critères particuliers ont été satisfaits.
- ITB** **Industry Training Boards (Conseils de formation professionnelle)**
Institutions sectorielles bipartites créées par la loi à compter de 1964 pour déterminer les bonnes pratiques en matière de formation et pour encourager celle-ci à l'aide de subventions de formation financées par des prélèvements sur les salaires. Seuls deux Conseils continuent de fonctionner, tous deux dans le secteur de la construction.

(voir page suivante)

(suite)

Encadré 1. Glossaire des abréviations

- ITOs** **Industry Training Organisations (Organisations de formation professionnelle)**
Organismes sectoriels non statutaires, successeurs directs des ITB, assurant des conseils et des services en matière de formation aux employeurs, financés dans une large mesure par des contributions et des redevances.
- LEA** **Local Education Authorities (Autorités locales de l'enseignement)**
Jusqu'à la loi de 1988 sur l'enseignement, ces autorités jouaient un rôle central dans le financement et l'administration de tout l'enseignement public non universitaire.
- LMS** **Local Management of Schools (Gestion locale des écoles)**
Initiative postérieure à 1988, aux termes de laquelle les décisions de dépenses ont été transférées pour l'essentiel des LEA aux différentes écoles.
- NCVQ** **National Council for Vocational Qualifications (Conseil national pour les diplômes professionnels)**
Établi en 1986 pour mettre au point et administrer les NVQ; est chargé actuellement des mêmes fonctions pour les GNVQ.
- NVQs** **National Vocational Qualifications (Diplômes professionnels nationaux)**
Titres définis par le NCVQ par référence à l'emploi sur la base d'une qualification à cinq niveaux, obtenus à l'issue de bilans de compétences.
- TECs** **Training and Enterprise Councils (Conseils pour la formation et l'entreprise)**
Institutions locales gérées par les employeurs et chargées depuis 1990 des services de formation financés sur fonds publics ainsi que de la détermination et de la satisfaction des besoins locaux en matière de formation.
- TFW** **Training for Work (Formation pour l'emploi)**
Programme financé par les pouvoirs publics et visant à assurer une formation pratique aux adultes au chômage.
- YC** **Youth Credit (Crédit-jeunes)**
Dispositif général d'attribution de coupons, sur la base duquel seront financées toutes les activités publiques de formation à compter de 1995.
- YT** **Youth Training (auparavant YTS) (Formation des jeunes)**
Dispositif visant à assurer une formation pratique aux jeunes chômeurs, en train d'être remplacé par le dispositif crédit-jeunes (voir ci-dessus).
- WRFE** **Work Related Further Education (Enseignement post-secondaire orienté sur l'emploi)**
Dispositif de financement des établissements d'enseignement post-secondaire destiné à aider ceux-ci à répondre aux besoins du marché local du travail; remplacé en 1994 par le Fonds pour la compétitivité.

Le présent chapitre passe en revue les changements institutionnels intervenus dans le domaine de l'enseignement et de la formation ces quinze dernières années; il fait suite à l'examen de la réforme des services de santé dans l'Étude de l'année dernière. On dressera d'abord un bilan dans une perspective comparative à partir des données disponibles pour la fin des années 80 et le début des années 90. Après avoir présenté les caractéristiques des institutions du Royaume-Uni avant 1980, on évoquera les éléments essentiels des réformes entreprises. Les changements récents concernant les activités et les performances en matière d'enseignement et de formation seront ensuite commentés de manière plus détaillée, et l'on illustrera concrètement les avantages économiques de l'enseignement et de la formation. On verra enfin ce qu'ont apporté les réformes³² axées sur le marché et quels sont les domaines qui doivent retenir l'attention. Un glossaire des abréviations figure dans l'encadré 1 pour la commodité du lecteur.

Comparaisons internationales

A la fin des années 80 et au début des années 90, le Royaume-Uni était en retard par rapport à de nombreuses autres économies avancées en ce qui concerne un certain nombre (mais non pas la totalité) des indicateurs de performance pour l'enseignement et la formation. Ce genre de comparaisons permet d'obtenir une image instantanée utile des efforts de formation de chaque pays. Cependant, il convient de les interpréter avec prudence, à la fois parce qu'il est difficile d'assurer la stricte comparabilité des données entre les pays et parce qu'il s'agit d'indicateurs imparfaits du volume et de la qualité des investissements dans le capital humain (étant donné que la qualité de l'investissement dépend non seulement du niveau d'instruction et de formation, mais aussi de l'adéquation entre la formation assurée et les besoins de l'économie). L'analyse qui suit est fondée à la fois sur des données d'entrée et des données de sortie. Les données d'entrée, qui sont les plus faciles à établir, indiquent le niveau de ressources consacrées à l'enseignement et à la formation; les données de sortie indiquent avec quelle efficacité ces ressources sont utilisées pour mettre en valeur le « capital humain ».

Données d'entrée

Les indicateurs d'entrée sont les dépenses et les effectifs. Les dépenses publiques consacrées à l'enseignement ont atteint 5.3 pour cent du PIB en

1991 au Royaume-Uni, soit plus d'un point de moins qu'au Canada, en Suède et en Norvège, mais à peu près le même niveau qu'aux États-Unis et en France et plus d'un point de plus qu'au Japon et en Allemagne (tableau 13). Les dépenses consacrées à l'enseignement supérieur ont représenté 1 pour cent du PIB, soit nettement moins qu'aux États-Unis, mais un niveau comparable à celui de l'Allemagne et nettement supérieur à celui du Japon. Il est difficile d'obtenir des indicateurs fiables du niveau des dépenses consacrées à la formation par les employeurs et les particuliers, mais on peut estimer qu'elles se situaient aux alentours de 5 pour cent du PIB en 1986/87. Bien que l'on ne dispose pas de données comparables en ce qui concerne les dépenses de formation des employeurs, la proportion des ressources nationales consacrées à l'enseignement et à la formation au Royaume-Uni semble être à peu près la même que dans les autres grandes économies.

Tableau 13. **Dépenses publiques pour l'enseignement**
Par ordre d'importance des parts dans le PIB

	Total des dépenses	Dépenses courantes			
		Par habitant, livres sterling		Enseignement supérieur	
		Jusqu'à la fin de l'enseignement secondaire	Dans l'enseignement supérieur	Niveau, par ayant droit	Variation réelle, par étudiant
		En pourcentage du PIB 1991	1990	1990	En milliers de livres sterling 1990
Canada	6.7	470	220	27.9	-22
Suède	6.5	420	90	20.6	-13
Danemark	6.1	440 ¹	100 ¹	26.8 ¹	-25
Pays-Bas	5.6	320	170	38.1	-18
États-Unis	5.5	450	140	18.0	16
Belgique	5.4	350	90	17.5	n.d.
France	5.4	380	80	11.1	0
Royaume-Uni	5.3	340	90	16.5	-47
Australie	4.7	280	140	22.9	0
Espagne	4.5	200	40	11.7	n.d.
Allemagne	4.0	270	90	22.8	-24
Japon	3.7	250 ²	30 ²	n.d.	52

1. 1989.

2. 1988.

Source : Department for Education (1995), tableau DD; Ryan (1992).

Les taux de fréquentation dans l'enseignement post-obligatoire qui, dans le passé, étaient peu élevés au Royaume-Uni par rapport aux autres pays de l'OCDE, ont cependant fortement augmenté ces dernières années. En 1991, le taux de fréquentation des élèves de 16 à 18 ans dans toutes les formes d'enseignement à temps complet et à temps partiel était de 76 pour cent, chiffre nettement inférieur à celui de l'Allemagne et inférieur à celui de la France, mais comparable à celui des États-Unis (tableau 14). Néanmoins, au Royaume-Uni, le taux de fréquentation dans l'enseignement à temps plein était nettement plus faible que partout ailleurs.

Les données d'entrée ne sont cependant qu'un aspect du problème. Bien que l'Allemagne et le Japon dépensent proportionnellement moins pour l'enseignement que le Royaume-Uni, leurs systèmes d'enseignement et de formation suscitent de nombreux éloges. Le gouvernement du Royaume-Uni est persuadé qu'il est possible d'augmenter la productivité dans l'enseignement et la formation. Ce qui importe surtout pour l'avenir, c'est développer et étendre les niveaux de qualifications.

Tableau 14. **Taux de fréquentation dans l'enseignement**^{1, 2}
Pourcentages de la population de 16 à 18 ans

	Temps complet	Total
Allemagne	89	89
France	87	87
Belgique	85	85
Danemark	79	79
Canada	78	78
Pays-Bas	78	80
Suède	76	76
États-Unis	75	76
Irlande	73	73
Espagne	63	63
Australie	61	76
Japon	61	63
Royaume-Uni	43	76 ³

1. La formation à temps partiel est comptabilisée comme temps complet pour certains pays (c'est le cas, par exemple, de l'apprentissage en Allemagne et en France) et à temps partiel dans d'autres (c'est le cas, par exemple, de la formation des jeunes au Royaume-Uni).

2. Taux d'inscription, en 1991 ou pour une année proche, des jeunes de 16 à 18 ans dans l'enseignement et la formation par ordre de taux à temps complet.

3. Y compris la formation des jeunes assurée uniquement par les employeurs.

Source : Department for Education (1995), tableau BB.

Données de sortie

La production des systèmes d'enseignement et de formation se mesure souvent par les taux de diplômés, même si ceux-ci ne sont probablement qu'un indicateur imparfait du niveau et de la qualité des qualifications acquises. Selon des données rassemblées par l'OCDE, le taux de diplômés de l'enseignement secondaire au Royaume-Uni est comparable à ceux du Canada, des États-Unis et de la France, mais beaucoup plus faible que ceux du Japon et de l'Allemagne (tableau 15). Compte tenu cependant de différences internationales dans le contenu des diplômes du secondaire, cette comparaison ne présente qu'un intérêt limité. Au Royaume-Uni, les étudiants peuvent passer des examens sur une seule matière, à la différence des systèmes en vigueur dans d'autres pays (comme le baccalauréat en France) où l'examen de fin d'études porte sur plusieurs disciplines, une note satisfaisante devant être obtenue pour les matières principales³³.

Des tests normalisés permettent d'apprécier de manière plus fiable les résultats des élèves dans les différents pays. En 1990, les enfants âgés de 13 ans au Royaume-Uni ont obtenu des résultats proches des moyennes internationales en

Tableau 15. **Taux de diplômés dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire et dans l'enseignement supérieur, 1991**

Pourcentages de la population ayant l'âge théorique d'obtention d'un diplôme

	Taux de diplômés			Part des matières scientifiques dans les diplômes, universités ²
	Deuxième cycle de l'enseignement secondaire		Université	
	Total	Enseignement professionnel ¹ seulement	Ensemble des diplômés du premier degré	
Canada	72.5	0	33.3	16.1
États-Unis	73.9	n.d.	29.6	15.3
Japon	91.1	24.7	23.7	25.7
France	75.8	45.0	16.3	n.d.
Allemagne	117.3 ³	93.1	12.7	31.7
Italie	50.7	32.6	9.2	17.0
Royaume-Uni	74.4	15.9	18.4	25.7
Suède	80.2	60.4	12.0	26.1

1. Enseignement technique et apprentissage.

2. Sciences naturelles, mathématiques, informatique et ingénierie.

3. De nombreux diplômés sont au-dessus de l'âge théorique.

Source : OCDE (1993), tableaux R5-7.

Tableau 16. **Les diplômes professionnels dans différents pays européens, 1990¹**

Pourcentage de personnes économiquement actives en âge de travailler

	Grande-Bretagne 1989	France 1988	Allemagne 1988	Pays-Bas 1989	Suisse 1991
Diplôme universitaire	11	7	11	8	11
Technicien	7	7	7	19	9
Ouvrier qualifié	18	33	56	38	57
Sans diplôme	64	53	26	35	23

1. En 1990 ou pour une année proche.

Source : Prajs (1993), tableau 1.

mathématiques et en sciences lors de tests réalisés dans le cadre du deuxième «International Assessment of Educational Progress»³⁴.

Le Royaume-Uni a pris un retard particulièrement important dans l'enseignement professionnel et la formation par stage en entreprise et apprentissage. La proportion de la population active britannique titulaire de diplômes professionnels est faible par rapport aux autres pays européens, notamment au niveau des ouvriers qualifiés (tableau 16). Il est cependant difficile de dire dans quelle mesure la formation professionnelle en cours d'emploi compense cette différence.

La part des disciplines scientifiques dans les filières de l'enseignement supérieur s'est réduite ces dernières années. En 1991, 26 pour cent des diplômes d'enseignement universitaire concernaient ces disciplines, soit un chiffre relativement plus faible que celui de l'Allemagne (32 pour cent), mais comparable à celui du Japon et nettement plus élevé que ceux des États-Unis et du Canada (15 et 16 pour cent respectivement)³⁵.

Avantages économiques

Bon nombre des discussions concernant l'enseignement et la formation reposent implicitement sur le postulat que «plus est forcément mieux». Or, ce point de vue ne tient pas compte des coûts encourus. D'un point de vue économique, les dépenses publiques consacrées à l'enseignement et à la formation peuvent être considérées comme un investissement, qui est utile si la valeur actuelle nette des avantages qu'il doit apporter à la collectivité dépasse la valeur

actuelle nette des coûts sociaux attendus. En outre, les coûts et avantages sont généralement différents pour les élèves et les employeurs et pour la collectivité, si bien que la décision privée d'investir ou de ne pas investir dans l'enseignement peut être envisagée indépendamment de l'utilité sociale de cet investissement.

Les indicateurs des avantages nets de la formation relèvent des quatre catégories ci-après : estimations des écarts de salaire par niveau de qualification ; taux de rendement de l'enseignement ; effets des programmes de formation publics sur les gains ultérieurs des bénéficiaires ; relation entre qualifications et productivité par secteur. Dans chaque cas, il est difficile de dire avec certitude s'il est économiquement souhaitable d'accroître (ou de réduire) encore les dépenses publiques consacrées à l'enseignement, généralement parce qu'il est difficile de mesurer la totalité des avantages économiques de l'enseignement et de la formation et de répartir ces avantages entre ceux qui ont un caractère « collectif » et ceux qui sont de nature « privée » (c'est-à-dire les avantages qu'en retire la collectivité dans son ensemble, par opposition à ceux qu'en retire l'élève ou le bénéficiaire de la formation).

Évolution des écarts de salaire

Les écarts de salaire par profession et par niveau d'instruction se sont sensiblement creusés au Royaume-Uni pendant les années 80³⁶. Avec la diminution des possibilités d'emploi pour les travailleurs sans qualification, le rendement attendu de l'enseignement et de la formation s'est trouvé accru, ce qui a donné un puissant « signal » du marché qui a sans doute joué un rôle important dans la forte augmentation des taux de fréquentation dans l'enseignement post-obligatoire. Il convient de noter que cette augmentation s'est produite malgré une diminution de la valeur réelle des bourses d'études publiques.

Analyse du taux de rendement

Un certain nombre d'études ont été réalisées dans le but d'estimer le taux de rendement de l'enseignement au Royaume-Uni, en particulier celui de l'enseignement supérieur (tableau 17). Le ministère de l'Éducation a estimé que le taux de rendement privé (pour les étudiants) était de 20 à 30 pour cent au début des années 80³⁷, ce qui donne à penser que l'on pouvait demander aux étudiants de financer une plus grande part de leurs études sans réduire sensiblement la demande. Une autre étude, utilisant une méthode différente, estimait le taux de

Tableau 17. Estimations des taux de rentabilité de la scolarité par niveau, par matière et par sexe au Royaume-Uni dans les années 80

Pourcentages

Niveau	Matière	Rendement privé	Rendement social	Rendement privé	
		1981-85		1985-88	
		Hommes et femmes		Hommes	femmes
		(1)	(2)	(3)	(4)
Enseignement secondaire :	A-level	n.d.	n.d.	6.0	9.8
Enseignement supérieur :	Sciences sociales	32.5	12.0	n.d.	n.d.
	Ingénierie	34.0	7.5	n.d.	n.d.
	Sciences naturelles	23.5	6.0	n.d.	n.d.
	Lettres	10.0	0.5	n.d.	n.d.
	Total	27.5	8.0	7.1	5.8

1. Corrigé des impôts et des subventions publiques seulement.

Source : Colonnes 1-2, Department of Education and Science (1988); colonnes 3-4, Bennett *et al.* (1992).

rendement privé d'un diplôme à 5-8 pour cent seulement au milieu des années 80, ce qui donne à penser que toute augmentation des coûts à la charge des étudiants aurait risqué de réduire la fréquentation³⁸.

L'étude du ministère de l'Éducation estimait le taux de rendement pour la collectivité (qui tient compte du coût des aides publiques) à 5-8 pour cent, ce qui est faible par rapport au taux de rendement minimal généralement attendu des investissements privés et publics. Cependant, l'analyse du taux de rendement soulève un certain nombre de problèmes méthodologiques. En particulier, les études concernent les taux de rendement pour les générations précédentes d'étudiants et n'ont peut-être pas grand rapport avec la cohorte actuelle, notamment à une époque où les écarts de salaire se creusent pour la main-d'œuvre hautement qualifiée³⁹. En outre, les théories récentes de la croissance suggèrent qu'une partie des avantages de l'enseignement et de la formation bénéficie à des non-participants, en permettant une amélioration plus rapide de la productivité et des niveaux de vie⁴⁰. Tant qu'on n'aura pas quantifié ces externalités (et d'autres), l'analyse ne permettra pas d'obtenir une estimation fiable du taux de rendement réel de l'enseignement et de la formation pour la collectivité⁴¹.

L'incidence des programmes de formation

Un certain nombre d'études ont été réalisées dans le but d'évaluer l'incidence des programmes publics de formation sur la situation économique des participants. D'après l'une de ces études, les participants au programme de formation des jeunes (Youth Training Scheme) n'ont guère tiré d'avantages en matière de salaire et d'emploi, à l'exception de gains d'emploi modérés dans le cas des femmes (Dolton *et al.*, 1994). D'autres études mettent en évidence de légers gains en matière d'emploi. Les programmes de formation pour les adultes semblent avoir entraîné des gains notables sur le plan de l'emploi et de la rémunération (Payne, 1990).

L'une des difficultés que pose l'évaluation des programmes de formation tient au fait qu'il est nécessaire de décider avec quelle rapidité les effets de la formation doivent se faire sentir au niveau de l'emploi et de la rémunération; il semblerait que certaines études consacrées à la formation des jeunes ne couvrent pas une période suffisamment longue pour que les programmes de formation puissent pleinement se refléter dans une amélioration de l'emploi et des rémunérations. Idéalement, ce type d'études devrait s'appuyer sur une analyse coût-avantage approfondie, prenant en compte les coûts des programmes et leurs retombées, ainsi que la possibilité de substitution de stagiaires à d'autres salariés pendant et après la formation⁴². Cependant, même les ministères concernés n'ont pas entrepris d'analyses coût-avantage approfondies, car il est difficile d'obtenir des estimations fiables de ces effets de substitution et de l'évolution prévue de la rémunération et de l'emploi tout au long de la vie.

Qualifications et productivité

Une décennie de recherche concernant la productivité relative d'usines britanniques et continentales comparables opérant dans des secteurs aussi divers que la métallurgie, l'habillement et le commerce de détail révèle qu'une insuffisance des qualifications professionnelles (notamment de niveau intermédiaire) a contribué à réduire la productivité des usines du Royaume-Uni⁴³. Le manque de qualification se traduit par une augmentation de la durée d'immobilisation des équipements et du nombre des personnes qui y sont affectées, ce qui empêche les chefs d'entreprise de se lancer dans des produits de faible volume et de qualité supérieure, dont la demande s'accroît pourtant sur les marchés internationaux⁴⁴. L'insuffisance de la formation pour les qualifications intermédiaires tient notam-

ment au piètre niveau de connaissances obtenu dans l'enseignement général (Prais, 1993).

Ces conclusions essentiellement qualitatives ont suscité un certain scepticisme⁴⁵, mais elles se trouvent étayées par les données statistiques concernant les relations entre les qualifications des ouvriers et les résultats économiques dans les diverses branches d'activité au Royaume-Uni et en Allemagne⁴⁶. Ces recherches ont beaucoup contribué au processus d'amélioration de la structure de la formation et des diplômes professionnels au Royaume-Uni. Néanmoins, il est difficile de dire dans quelle mesure des différences sur le plan des qualifications intermédiaires expliquent l'écart de productivité entre le Royaume-Uni et les États-Unis, où la formation professionnelle classique est aussi relativement déficiente depuis longtemps.

Contexte institutionnel

La situation avant 1980

Bien que la plupart des réformes au niveau de l'offre aient été entreprises au Royaume-Uni au début des années 80, celles concernant l'enseignement et la formation ne datent pour l'essentiel que de la fin des années 80 ou du début des années 90. Avant 1980, l'enseignement et la formation étaient pratiquement séparés au Royaume-Uni. L'enseignement couvrait majoritairement la scolarité à plein temps pendant l'enfance et l'adolescence. L'éducation secondaire était généralement de type académique et axée sur les examens terminaux passés à l'âge de 15-16 ans et 17-18 ans («O-Level» et «A-Level»), un petit nombre d'élus se dirigeant ensuite vers l'enseignement supérieur et une très faible minorité se trouvant appelée à des carrières de très haut niveau grâce à un diplôme «Oxbridge» (Oxford ou Cambridge).

Les études à caractère professionnel et les contacts avec l'entreprise ne jouaient généralement aucun rôle dans les établissements scolaires. Les plans mis au point pendant la guerre pour créer des écoles techniques et un enseignement obligatoire à temps partiel jusqu'à l'âge de 18 ans n'avaient guère donné de résultats. La réorganisation de l'enseignement secondaire selon le principe de l'école polyvalente au cours des années 60 a en fait creusé le fossé séparant l'enseignement de la formation. L'enseignement secondaire a davantage privilégié

gié les matières académiques en vue des certificats généraux de l'enseignement de niveau ordinaire et de niveau avancé («O-Level» et «A-Level»). L'enseignement professionnel était rejeté parce qu'on estimait qu'il créait une sélection et empêchait les enfants de la classe ouvrière d'accéder à de meilleures carrières. Les études techniques avaient été encouragées dans l'enseignement supérieur grâce au développement des «polytechnics» (établissements non universitaires) à partir du milieu des années 60. La plupart des élèves quittaient l'école à l'âge légal sans avoir acquis la moindre qualification, ni même avoir subi la moindre évaluation officielle de leur niveau de connaissances ; toutefois, la fixation à 16 ans de l'âge de la scolarité obligatoire et la mise en place du certificat général de l'enseignement de niveau ordinaire («O-Level») pour les élèves plus faibles ont commencé à faire évoluer cette situation au cours des années 70.

La formation était essentiellement associée à l'emploi et au poste de travail. Les employeurs privilégiaient, plus que dans les autres pays, la formation informelle en cours d'emploi et l'apprentissage par la pratique, dans le contexte de la production de masse et de la mécanisation. Les qualifications semi-professionnelles n'étaient validées que pour les ouvriers et les techniciens et s'appuyaient davantage sur le temps passé en apprentissage que sur l'évaluation des compétences. L'enseignement technique à temps partiel pour les apprentis s'était répandu pendant l'après-guerre, mais il ne concernait qu'un petit nombre de professions essentiellement masculines, qui ont perdu de leur importance à partir de la fin des années 60. Sinon, les jeunes ne recevaient qu'une formation informelle, après avoir quitté définitivement l'école.

L'enseignement et la formation avaient en commun une tradition de décentralisation et d'autonomie locale. L'enseignement public était complété par un enseignement privé peu important et en diminution, mais encore influent, qui recrutait en fonction des moyens financiers plutôt qu'en fonction de la religion ou de l'origine ethnique. L'État assurait le financement de l'enseignement public mais n'exerçait qu'un contrôle très limité sur les Autorités locales de l'enseignement (Local Education Authorities – LEA) responsables de l'ensemble de l'enseignement sauf l'enseignement universitaire, tout comme sur les universités, organismes autonomes financés par le Comité pour le financement des universités (University Grants Committee), à vocation essentiellement sectorielle. Les élus locaux et les enseignants géraient le système public dans une optique administrative, en fonction d'objectifs mal définis et variés, aussi bien politiques que

professionnels. L'État était essentiellement responsable de l'inspection. Son rôle consistait surtout à diffuser l'éducation secondaire polyvalente sur tout le territoire de la Grande-Bretagne.

La formation dans le secteur privé était traditionnellement considérée comme incombant aux employeurs et aux syndicats ; elle faisait l'objet de dispositifs de branche ou résultait, à un niveau inférieur, de négociations collectives ou d'initiatives des employeurs. Les syndicats ouvriers se tournaient vers l'apprentissage pour régler l'entrée sur les marchés du travail cloisonnés, encore en place dans beaucoup de branches. Certaines interventions publiques s'étaient développées, notamment sous la forme de centres de formation publics et, après 1964, par le biais des pouvoirs conférés aux Conseils de formation professionnelle (Industrial Training Boards – ITB), chargés d'évaluer les pratiques de formation dans leur branche et d'accorder des subventions financées par des prélèvements sur les salaires afin d'encourager la formation. Ce n'est qu'en 1973 que les pouvoirs publics sont intervenus à l'échelle nationale avec la création de la Commission des services de la main-d'œuvre, organisme semi-indépendant et tripartite qui a pour mission d'élaborer et de mettre en œuvre la politique de formation au niveau national mais qui s'est de plus en plus préoccupé du chômage.

L'inadéquation de ces dispositifs d'enseignement et de formation à une économie moderne ne faisait guère de doute dès la fin des années 70, mais ce n'est qu'au cours des années 80 qu'une véritable réforme a été engagée.

Les réformes orientées vers le marché depuis 1980

Les gouvernements conservateurs des seize dernières années ont eu tendance à considérer la plupart des services publics, notamment ceux de l'enseignement et de la formation, comme des bureaucraties inefficaces, bien plus sensibles aux intérêts des producteurs, et notamment des syndicats, des associations professionnelles et des bureaucrates, qu'à ceux des clients. On a cherché à résoudre ce problème en accordant une plus large place aux forces du marché, avec notamment la privatisation d'établissements, des incitations financières et la concurrence. Pour la formation privée, la préférence s'est portée sur un « marché de la formation » à part entière, dans lequel le gouvernement n'est tout au plus qu'un acteur secondaire. Pour l'enseignement et la formation publique, on a opté pour un « quasi-marché », dans lequel l'État reste le principal acteur ; mais, tout en

conservant la propriété du système et en détenant d'importants pouvoirs d'initiative, il fait appel à la concurrence pour réduire les coûts et élargir les choix des consommateurs⁴⁷.

L'allocation des ressources par le marché s'opère de façon satisfaisante si :

- un grand nombre de producteurs et de clients sont en concurrence, ce qui permet aux agents de disposer d'un large éventail de choix ;
- les comportements répondent à des motivations d'intérêt économique, notamment pour éviter la faillite ;
- la production est facilement mesurable, de sorte qu'il est possible de passer des contrats à faible coût, fonction de la production ;
- les effets externes sur les agents, à l'exception de relations contractuelles spécifiques, sont négligeables.

Des méthodes administratives peuvent se justifier quand les conditions énoncées ci-dessus ne sont pas réunies, même si ces méthodes sont souvent source d'inefficacité pour des raisons d'inertie bureaucratique et d'instabilité politique (Finegold 1995).

On examinera dans la présente section les mesures qui ont été prises pour favoriser le jeu des forces du marché, en mettant l'accent sur les complémentarités et la cohérence internes du programme. On évoquera dans les sections suivantes les mesures qui vont au-delà des exigences du marché ou à leur rencontre.

On distinguera les réformes institutionnelles, qui sont destinées à perdurer, de certaines mesures ou « initiatives » qui ont pour but d'atteindre des objectifs spécifiques à l'intérieur du cadre institutionnel. Les tableaux 18 et 19 illustrent ces deux catégories d'actions.

Transfert au secteur privé

Le développement de marchés dans le secteur public a été encouragé en partie grâce à un transfert au secteur privé. On a procédé à des cessions d'actifs publics ; la prestation de certains services financés par le secteur public a fait l'objet de contrats de sous-traitance avec le secteur privé. Les entités commerciales agissent selon des critères de rentabilité pour répondre à la demande des clients, d'autant qu'un échec peut les menacer de faillite ou de rachat. L'enseignement et la formation offrent des possibilités considérables d'intensification de

Tableau 18. **Changements institutionnels dans l'enseignement et la formation au Royaume-Uni**

Catégorie	Description	Date de mise en œuvre	Situation actuelle : agents concernés	Date
Privatisation	Système de places subventionnées	1980	92.3 millions de livres sterling	1993/94
	Inspection scolaire	1993	Toutes les écoles publiques	1994/95
	Centres de qualification	1990	0	1995
Mesures de la production : Écoles	Programme national	1990-95	Toutes les écoles publiques, Angleterre et Pays de Galles	Sept. 1995
	Norme	1990 : 7 ans	Fin du boycott des tests d'évaluation normalisés par les syndicats	1994/95
	Tests d'évaluation	1993 : 14 ans 1995 : 11 ans		
	Publication des résultats scolaires	1991/92	Examen public et tests d'évaluation normalisés pour les enfants de 11 ans	1994/95
Enseignement supérieur	Évaluation de la recherche et de l'enseignement	1992; 1994	Deuxième évaluation de la recherche; premières évaluations de l'enseignement	1996; En cours
Formation	Diplômes professionnels nationaux	1986	86 pour cent de la population active couverts par 735 qualifications pour 150 professions	1995
	Publication des résultats des Conseils pour la formation et l'entreprise	1993	Tableaux de résultats de deuxième année	1994
Choix des parents	Liberté d'inscription	1990	Toutes les écoles publiques	1995
Incitations financières : Enseignement	Cadre type de financement	1990	Toutes les écoles publiques	1995
	Rémunération en fonction des résultats	1993	14 écoles	
Formation	Financement en fonction des résultats	1990	25-100 pour cent des ressources des Conseils pour la formation et l'entreprise consacrés à la formation pour l'emploi	1993/94
Réduction des pouvoirs des autorités locales de l'enseignement	Statut d'établissements subventionnés	1990	1 007 écoles	1994
Formation professionnelle	Diplômes professionnels généraux	1992	56 000 élèves (compte non tenu du niveau élémentaire)	1993/94
Rôle prépondérant de l'employeur et coopération	Conseils pour la formation et l'entreprise	1990/91	104 Conseils pour la formation et l'entreprise et Conseils locaux de l'entreprise	1995
	Conseils de formation professionnelle	1964	2 Conseils	1995
	Organisations de formation professionnelle	1982 et 1991	127 Organisations de formation professionnelle	1995

Source : Employment Department, Skills and Enterprise Executive, mai 1994; *Financial Times*, 8 janvier 1995 et 16 juin 1994; Department for Education, *Statistical Bulletin*, numéro 10/94, juillet 1994.

Tableau 19. Principales initiatives actuelles en matière d'enseignement et de formation

Catégorie	Initiative	Étendue		Date
Enseignement professionnel	Initiative pour la formation technique et professionnelle	Grande-Bretagne	5 000 écoles	1992/93
Liens avec le marché du travail	Fonds pour la compétitivité	Angleterre	20 millions de livres sterling	1994/95
Liens entre l'école et l'entreprise	Contrats	Grande-Bretagne	83 écoles	1992/93
	Partenariats enseignement-entreprises	Angleterre et pays de Galles	120 écoles	1993
	L'entreprise dans l'enseignement supérieur	Grande-Bretagne	60 institutions	1993
Sensibilisation à la formation	Investir dans le capital humain	Grande-Bretagne	330 entreprises agréées	1993
	Récompenses nationales pour la formation	Royaume-Uni	94 récompenses	1992
Subventions en faveur de la formation : Employeurs	Formation des jeunes	Grande-Bretagne	204 000 stagiaires	1994
	Apprentissage moderne	Grande-Bretagne	1 000 apprentis dans 17 domaines ¹	1994/95
Particuliers	Formation pour l'emploi	Grande-Bretagne	136 000 stagiaires	1994
	Crédits-jeunes	Grande-Bretagne	50 000 stagiaires	1994
	Prêts pour le développement des carrières	Grande-Bretagne	39 000 prêts octroyés	1993
	Allègements fiscaux en faveur de la formation	Royaume-Uni	10 millions de livres sterling demandés	1993/94
Orientation	Choix de la qualification	Grande-Bretagne	250 000 personnes	1994/95

1. Programmé pour atteindre les 70 000 apprentis après 1996/97.

Source : Employment Department (1993), table D8 (1994); *Labour Market Quarterly Review*, août 1994; Felstead (1993).

la concurrence par le biais de la privatisation ou de la sous-traitance : les économies d'échelle sont limitées et de nombreux prestataires extérieurs, à but lucratif ou non lucratif, se font concurrence pour obtenir les marchés. La privatisation a touché davantage la formation que l'enseignement.

Dans le domaine de la formation, le gouvernement est en faveur d'une répartition des tâches, les employeurs et les salariés s'occupant de leurs propres dispositifs dans le cadre d'un marché de la formation à part entière et l'État conservant la responsabilité de la formation des chômeurs et des jeunes entrant pour la première fois sur le marché du travail (ministère de l'Emploi, 1988). En ce qui concerne le champ d'action de l'État, des programmes de formation du secteur public ont été confiés au secteur privé par le biais de privatisations et d'opérations de sous-traitance. En matière de formation des adultes, les organismes publics ont été fermés ou cédés. La formation des adultes chômeurs s'effectue entièrement depuis 1990 par contrat avec des prestataires extérieurs, et les sociétés privées représentent une partie de plus en plus importante de ces prestataires⁴⁸.

On a également encouragé un régime privé dans l'enseignement. La scolarisation privée a été favorisée essentiellement par le biais du système des places subventionnées, qui finance un certain nombre de places dans des écoles privées pour des élèves du secteur public originaires de familles à faible revenu. Du fait également de la compression des dépenses dans l'enseignement public, les écoles privées ont depuis 1979 augmenté leur part dans le secondaire à 11 pour cent⁴⁹. Mis à part l'agrément de l'université privée de Buckingham, l'enseignement supérieur continue à être entièrement assuré par des organismes qui sont en fait publics, mais dont les ressources ont de plus en plus une origine privée.

Certains services annexes ont fait l'objet de contrats de sous-traitance, comme la restauration scolaire et l'orientation. Les inspections scolaires font désormais également l'objet de contrats de sous-traitance : le corps des inspecteurs de Sa Majesté a été remplacé en Angleterre par Ofsted, dont les sous-traitants extérieurs doivent faire participer à leurs inspections des non-enseignants. On a incité ou obligé les écoles et les universités à trouver des sources de financement privées, telles que les contributions des parents, les locations de salles, les sommes perçues pour l'organisation de conférences et le paiement des frais de scolarité par les étudiants étrangers.

Les fonctions éducatives fondamentales sont toujours essentiellement assurées par les écoles et collèges publics à tous les niveaux. Au lieu d'un régime privé, le gouvernement a choisi un quasi-marché, dans lequel il reste propriétaire et finance les activités par le biais de la fiscalité, tout en instaurant des relations semblables à des relations de marché entre les fournisseurs et les clients du secteur public.

Évaluation de la production

L'une des conditions préalables pour qu'un marché fonctionne est la possibilité de mesurer la production, par opposition aux intrants, qui sont traditionnellement sous contrôle administratif. Le point de vue classique selon lequel la production de l'enseignement est hétérogène et non quantifiable a été écarté. La production est désormais définie en termes d'apprentissage des élèves dans les disciplines fondamentales, par rapport aux niveaux spécifiés dans le Programme national mis au point en vertu de la loi de 1988 sur la réforme de l'enseignement. Ce programme, tel qu'il se présente depuis le rapport Dearing de 1994, s'applique à tous les élèves de 5 ans à 16 ans des écoles publiques d'Angleterre et du pays de Galles. Le programme oblige à consacrer 60 ou 80 pour cent de l'horaire de cours, en fonction de l'âge des élèves, à dix matières au maximum, parmi lesquelles l'anglais, les mathématiques, les sciences et la technologie sont à la fois fondamentales et obligatoires pendant toute la scolarité⁵⁰.

Le Programme national (National Curriculum) favorise l'évaluation des résultats en prévoyant l'étude de sujets spécifiques dans chaque matière en quatre stades clés (aux âges de 7, 11, 14 et 16 ans) et l'évaluation, à chaque stade, des progrès de chaque élève par rapport aux objectifs fixés, selon une notation sur huit points. Les élèves les plus capables atteignent normalement la note de huit à l'âge de 14 ans. Les notes attribuées aux élèves lors de ces tests d'évaluation normalisés, outre le certificat général de l'enseignement secondaire et le «A-Level», permettent de mesurer les résultats de l'enseignement, pour les élèves, les enseignants et les établissements scolaires.

C'est ce qu'on a fait en publiant des «tableaux de performances», assimilables aux résultats des différentes écoles, qui au départ se limitaient aux notes obtenues aux examens publics, mais qui comportent maintenant les taux d'absentéisme et le temps consacré aux cours. L'intérêt des premiers tableaux de performances était moindre du fait de renseignements erronés et de l'absence d'ajuste-

ment permettant de tenir compte des différences dans les précédents résultats et du milieu social des élèves. La controverse que ces tableaux ont suscité au départ semble s'être désormais apaisée et l'on devrait disposer à l'avenir d'un flux régulier d'indicateurs de résultats. En outre, on augmente actuellement la fréquence des inspections scolaires pour que tous les parents puissent obtenir chaque année un résumé du rapport des inspecteurs sur les performances de l'école de leurs enfants.

L'évaluation des résultats dans l'enseignement supérieur a été facilitée par la création d'une structure administrative unifiée pour l'ensemble de ce secteur. La qualité de l'enseignement et les résultats de la recherche font maintenant l'objet d'une évaluation par discipline et pour chaque institution, assurée par le Conseil pour le financement de l'enseignement supérieur et par les Conseils de la recherche, qui publient leurs résultats.

Des indicateurs de résultats ont également été mis au point pour le marché de la formation, qui auparavant souffrait de l'absence d'un ensemble de diplômes largement acceptés par les employeurs. Le Conseil national pour les diplômes professionnels (National Council for Vocational Qualifications – NCVQ) a depuis 1986 systématisé et affiné l'éventail existant de diplômes afin de permettre à tous les travailleurs de faire valider officiellement leurs qualifications⁵¹. Ses travaux ont abouti à un ensemble à cinq niveaux de diplômes professionnels nationaux (National Vocational Qualifications – NVQ) qui couvrent aujourd'hui 86 pour cent de la population active, mais l'on ne sait pas encore quand et de quelle manière les qualifications professionnelles de niveau 5 seront intégrées (voir le tableau 20). Un ensemble parallèle de diplômes professionnels généraux (General National Vocational Qualifications – GNVQ) est actuellement mis en place pour le deuxième cycle de l'enseignement secondaire (pour une présentation des équivalences de diplômes entre les diplômes professionnels nationaux, les diplômes professionnels généraux et l'enseignement général, voir l'encadré 2).

Les activités des prestataires de formation sont désormais de plus en plus souvent évaluées d'après le nombre et le niveau des diplômes professionnels nationaux obtenus par les stagiaires, et non plus par les seuls effectifs ou le nombre de semaines de formation dispensées. De même, l'action des Conseils pour la formation et l'entreprise (TEC), qui depuis 1990/91 mettent au point des programmes de formation publics au niveau local, peut être mesurée par

Tableau 20. Les objectifs nationaux en matière de formation et les résultats par niveau de diplôme professionnel national
Pourcentages

Caractéristiques des diplômes professionnels nationaux		Objectifs nationaux en matière d'enseignement et de formation ¹						
Niveau ²	Situation professionnelle	Catégoric ³	Critère	Résultats			Objectif	
				1985	1992	1993 ⁹	1996	2000
1	Manœuvres Ouvriers Ouvriers qualifiés	–	–	–	–	–	–	–
2		F1	Population, qualifiée ⁴	44	55	61	80 ⁵	85
3		F3	Population, qualifiée ⁴	27	34	37	–	60
4	Techniciens Cadres/ professions libérales	L1	Salariés, qualifiés ⁴	28	33	38	–	60
5		L2	–	–	–	–	30	
Tous niveaux	–	–	–	–	–	–	–	–
Autres	–	–	Travailleurs, formation aux diplômes professionnels nationaux ⁶	n.d.	n.d.	3	50	–
	–	–	Salariés, en formation ⁷	33 ¹⁰	54 ¹⁰	48 ¹⁰	100	–
	L3	Population de 18 à 19 ans, enseignement supérieur	0	<1	2.5	50	35/70 ¹²	
			« Investir dans le capital humain »	14 ¹¹	n.d.	31	–	33

1. Les objectifs pour l'an 2000 sont de nouveaux objectifs annoncés en 1995. L'un des objectifs n'est pas indiqué : F2 (« 75 pour cent des jeunes atteindront le niveau 2 de compétence en communication, calcul et TI à 19 ans et 35 pour cent atteindront le niveau 3 de compétence à 21 ans »).
 2. Les niveaux de compétence pour les diplômes professionnels nationaux sont les suivants (*Labour Market Quarterly Review*, février 1993) : niveau 1 : la réalisation d'une gamme d'activités variées, ayant pour la plupart un caractère routinier et prévisible; niveau 2 : une gamme importante d'activités variées, réalisées dans divers contextes. Certaines de ces activités ont un caractère complexe et non routinier. La collaboration avec d'autres peut être exigée; niveau 3 : une gamme étendue d'activités variées réalisées dans des contextes très divers et ayant pour la plupart un caractère complexe et non routinier – une responsabilité et une autonomie importantes et la supervision ou la conduite d'autres personnes sont souvent exigées; niveau 4 : une gamme étendue d'activités techniques ou professionnelles complexes réalisées dans des contextes très divers et avec un degré important de responsabilité et d'autonomie personnelles. La responsabilité concernant le travail d'autres personnes et l'affectation des ressources font souvent partie des tâches. Des objectifs plus élevés ont été adoptés pour l'Écosse.
 3. F et L signifient Foundation (élémentaire) (19 à 21 ans) et Lifetime (tous âges) respectivement.
 4. Ou équivalent universitaire (encadré 2).
 5. Objectif pour 1997.
 6. Y compris les unités acquises en vue d'un diplôme professionnel national.
 7. Salariés de 19/20 ans à 59/60 ans qui ont reçu une formation ou cours des 3 années précédentes.
 8. Investir dans le capital humain : moyens à grands employeurs seulement.
 9. Le détail des critères a été modifié pour certains objectifs en 1993.
 10. Les bases sont diverses, de sorte que les tendances ne sont pas fiables.
 11. Données de 1987.
 12. 35 pour cent des entreprises employant plus de 50 personnes, 70 pour cent des entreprises employant plus de 200 personnes.
- Source : *Labour Market Quarterly Report*, août 1993, août 1994; *Skills and Enterprise Executive*, mai 1994; Department of Education and Science, 1991; *Financial Times*, 20 juin, 4 décembre 1994.

Encadré 2. Équivalences de diplômes

Niveaux NVQ et description	Niveaux GNVQ	Enseignement général
5. Cadres/ professions libérales	- }	Supérieur
4. Techniciens	- }	
3. Ouvriers qualifiés	Avancé	2 «A-level» (ou équivalent AS)
2. Ouvriers	Intermédiaire	5 GCSE avec notes de A à C
1. Manœuvres	Élémentaire	au moins 4 GCSE avec notes de D à G

plusieurs indicateurs de résultats, notamment les taux d'obtention de diplômes et le coût par diplôme, dont certains font l'objet depuis 1993 d'un classement qui est publié (Felstead, 1994).

Concurrence et choix

Les choix qui s'offrent aux enseignés et aux prestataires de services de formation ont été élargis grâce à la décentralisation et à la déréglementation. Les écoles sont encouragées à se faire concurrence pour une clientèle de parents de mieux en mieux informés. Dans l'enseignement primaire et secondaire, les pouvoirs de décision sont de plus en plus délégués par les autorités locales de l'enseignement aux parents et aux écoles. La loi de 1988 a instauré la liberté d'inscription; elle a élargi le choix des parents, les autorités locales de l'enseignement ne pouvant plus imposer des limites d'admission dans certaines écoles et les établissements étant obligés de répondre aux demandes de transfert émanant des parents, dans les limites des capacités. Conformément au cadre type de financement, les budgets des autorités locales de l'enseignement sont établis selon un modèle national uniforme, et les dotations aux différents établissements sont étroitement liées aux effectifs. Dans le cadre de la gestion locale des écoles, la plupart des dépenses sont décidées par l'école elle-même et non plus par les autorités locales de l'enseignement. Les autorités locales de l'enseignement sont tenues de distribuer 85 pour cent de leur budget directement (et, à ce jour, plus généreusement) aux écoles locales. Enfin, certaines écoles ont été encouragées à opter pour le statut d'établissements subventionnés (elles sont alors financées

directement par l'Organisme de financement national des écoles et non par les autorités locales de l'enseignement) et de plus larges prérogatives ont été confiées au chef d'établissement. La décision relève toutefois d'une majorité de parents et non des chefs d'établissement ou des professeurs principaux.

Au niveau de l'enseignement postsecondaire et de l'enseignement supérieur, le financement public a été totalement confié à de nouveaux organismes nationaux, les Conseils de financement, qui prennent de plus en plus en compte les effectifs. Les universités ont été incitées à se faire concurrence au niveau des effectifs, dans un premier temps par le biais d'une procédure d'appel d'offres officielle puis par des majorations des frais de scolarité financés par l'État.

La concurrence a également été encouragée sur le quasi-marché de la formation publique. Bien que leurs domaines de compétence ne se chevauchent pas, les Conseils pour la formation et l'entreprise (TEC) sont en situation de concurrence marginale pour les financements des programmes publics par l'État. Les prestataires de services de formation se font quant à eux concurrence pour l'offre de programmes aux TEC. En outre, tous les programmes de formation destinés aux jeunes sont réorganisés en crédits-jeunes, qui proposent à tous les élèves qui ont quitté prématurément l'école des bons de formation qu'ils peuvent utiliser pour acheter, auprès du prestataire de leur choix, des formations leur permettant d'accéder au moins au niveau 2 des diplômes professionnels nationaux. Les prestataires de services de formation et les employeurs sont censés se faire concurrence pour former les titulaires de crédits-jeunes, qui bénéficient de conseils d'orientation de plus en plus étoffés pour les aider à faire leur choix en connaissance de cause.

L'efficacité de la concurrence sur les quasi-marchés peut être réduite, toutefois, si d'autres influences ou contraintes importantes limitent la capacité du système à réagir aux signaux du marché⁵². Les écoles les plus prisées, qui sont supposées accroître leurs effectifs en fonction de la demande des parents, répugnent souvent à le faire et peuvent refuser des admissions lorsque leurs effectifs sont complets (Adler, 1993). Les écoles délaissées, qui sont censées fermer afin de libérer des ressources peuvent être autorisées à continuer de fonctionner par les autorités publiques qui souhaitent éviter des conflits d'ordre politique (situation qui s'apparente au problème de la fermeture d'hôpitaux). Certaines petites écoles menacées de fermeture par leurs autorités locales ont pu éviter cette fermeture en optant pour le statut d'établissement subventionné. Les coûts des

transports et les liens communautaires limitent également la concurrence. De nombreux parents souhaitent que leurs enfants aillent dans une école locale et il peut ne pas s'en trouver une «bonne» dans leur localité. Le principal élément de concurrence entre écoles est donc plus probablement un désir professionnel d'améliorer le classement de l'école qu'une forte mobilité des élèves ou que l'influence des parents.

Déréglementation des modalités de l'enseignement

L'amélioration de l'évaluation des résultats s'est accompagnée d'un moindre intérêt pour la réglementation des intrants, qui auparavant jouait un rôle de premier plan. Conformément à la logique de marché, qui veut que seules les décisions décentralisées puissent exploiter les informations locales, les responsables de l'enseignement et de la formation sont libres de poursuivre des objectifs de résultats par les méthodes qu'ils jugent appropriées.

Dans les écoles, les pouvoirs de gestion conférés en vertu de la gestion locale des écoles aux organes de direction et aux professeurs principaux dans le cadre de la Gestion locale des écoles ont été élargis par le biais de nouvelles réglementations publiques concernant les effectifs d'enseignants, les équipements et la formation des enseignants. Les limites d'effectifs par classe sur le modèle écossais ont été rejetées. Les grilles de rémunération des enseignants sont fixées à l'échelon national, mais les établissements peuvent déterminer, en vertu de la gestion locale des écoles, la position de leurs enseignants sur les grilles de rémunération. Les établissements indépendants financés par l'État peuvent établir leur propre grille de rémunération et leurs propres pratiques en matière d'emploi. Seul un petit nombre d'écoles ont emprunté cette voie jusqu'à présent. Dans le domaine de l'enseignement postsecondaire, les collèges ont été incités à négocier avec les chargés de cours des contrats plus stricts, notamment au niveau du nombre de cours à dispenser.

Dans le domaine de la formation, le Conseil national pour les diplômes professionnels a adopté une stratégie orientée vers les résultats. Les diplômes professionnels nationaux sont fondés sur des normes de compétences pour des professions données, déterminées par le type d'activité. Les évaluations correspondantes concernent la compétence au sein de l'entreprise, sans tenir compte de la manière dont ces compétences ont été acquises, alors que précédemment les critères retenus pour l'apprentissage faisaient intervenir par exemple le temps

passé en apprentissage et les heures passées en cours. Les coûts de la formation sont réduits en supprimant le matériel qui n'est pas nécessaire et en évitant les méthodes de formation inefficaces. On tire donc mieux parti de la formation en veillant à ce que les diplômes correspondent aux principales qualifications demandées par les employeurs. En outre, les diplômes sont désormais accessibles à de nombreux travailleurs qui en étaient auparavant exclus, soit parce que les modalités de la formation ne leur convenaient pas, soit parce qu'ils ne satisfaisaient pas aux conditions d'âge, soit parce qu'ils ne pouvaient assumer les coûts excessifs de la formation (Jessup, 1990).

Incitations financières

L'évaluation des résultats ne facilite pas seulement la passation des contrats dans de bonnes conditions ; il permet également de lier les revenus des agents aux performances, ce qui crée une incitation pécuniaire à obtenir de bons résultats. Lorsque leurs revenus sont liés à des indicateurs de résultats, les agents économiques sont fortement incités à faire en sorte que les indicateurs soient très bons. Les revenus de toute une série d'agents de l'enseignement et de la formation publics, notamment dans les écoles, les collèges et les universités, les Conseils pour la formation et l'entreprise, ainsi que ceux des prestataires de services de formation et des salariés sont liés désormais aux résultats.

Dans l'enseignement, le fait de lier le financement des écoles et des collèges aux effectifs favorise les établissements les plus prisés et les encourage à fournir les services demandés par les parents. Les écoles ont également été incitées à se faire concurrence pour les financements publics supplémentaires accordés au titre de programmes particuliers, tels que les programmes de formation professionnelle dans le cadre de l'Initiative pour la formation technique et professionnelle (cf. tableau 19). Les pouvoirs publics encouragent les écoles à payer davantage les enseignants des disciplines où il y a pénurie ou en poste dans des régions peu prisées. Dans l'enseignement supérieur, le financement de la recherche est en grande partie fonction du classement de l'université à l'issue d'évaluations récentes des recherches. Une évolution similaire devrait intervenir pour le travail des enseignants ; elle s'appuiera cependant davantage sur une évaluation des méthodes que sur une évaluation des résultats. En ce qui concerne la formation relevant du secteur public, les contrats de formation des adultes et des jeunes aussi bien entre l'État et les Conseils pour la formation et l'entreprise qu'entre

ces conseils et les prestataires de services de formation évoluent à l'heure actuelle vers un financement en fonction des résultats et dans certains cas sont déjà entièrement fondés sur les résultats.

Des incitations financières ont également été instaurées pour les personnels, notamment grâce à des systèmes de rémunération au mérite ou au rendement dans l'enseignement public. Les universités ont en vertu des accords salariaux la possibilité de fixer certains éléments de la rémunération des personnels et de moduler la rémunération aux différents échelons, de préférence selon le mérite et le critère de rareté.

En ce qui concerne la formation privée, on a encouragé les employeurs à proposer davantage de stages de formation par le biais d'une réduction du salaire des stagiaires et d'une moindre protection de leur emploi. Les jeunes ne bénéficient plus du salaire minimum depuis 1986, c'est-à-dire bien avant la suppression des minimums légaux. Les modalités et conditions standards applicables pour la formation publique prévoient des allocations faibles et non des salaires déterminés en fonction de l'emploi, ainsi que des contrats de formation à durée déterminée et non des contrats de travail à durée indéterminée, ce qui réduit les coûts salariaux de la formation⁵³.

Au-delà du marché

Les pouvoirs publics ne considèrent pas que le rôle croissant des forces du marché dans l'enseignement et la formation est en soi suffisant pour réaliser leurs objectifs en matière d'enseignement et de formation. Dans le domaine de la formation notamment, on s'efforce d'obtenir des agents économiques qu'ils investissent davantage qu'ils ne le feraient s'ils devaient s'en remettre uniquement à leurs propres dispositifs. Des directives détaillées ont également été diffusées dans tout le secteur de l'enseignement et de la formation afin d'obtenir des résultats précis. En outre, si la réforme orientée vers le marché a, à de nombreux égards, décentralisé la prise de décision, on a vu également d'importants mouvements inverses. Les pouvoirs des Autorités locales de l'enseignement ont été transférés en amont aussi bien qu'en aval. L'administration centrale exerce de nouvelles prérogatives de direction et de contrôle, notamment en ce qui concerne l'établissement par le ministère de l'Éducation du Programme national. Certains domaines de l'enseignement, notamment les programmes, l'évaluation,

les carrières, l'inspection et le financement relèvent maintenant de toute une série d'organismes parapublics centralisés.

Une campagne active de sensibilisation, reposant sur des actions publicitaires et l'octroi de récompenses, encourage les agents économiques à développer la formation. Des livre blancs et des périodiques officiels vantent régulièrement les mérites de la formation à l'intention des agents économiques qui ne paraissent pas l'apprécier à sa juste valeur. Le certificat « Investir dans le capital humain », auquel les entreprises peuvent prétendre si elles satisfont à certains critères liés à la formation, a bénéficié d'une publicité considérable, de même que les titulaires des récompenses nationales annuelles pour la formation.

Clé de voûte de cet effort de sensibilisation, les Objectifs nationaux pour l'enseignement et la formation fixent les taux de fréquentation et de diplômes pour l'an 2000 aussi bien pour les jeunes que pour toutes les catégories de travailleurs. Les trois objectifs principaux fixent à 60 pour cent la part des salariés, aussi bien jeunes qu'adultes, ayant obtenu des diplômes professionnels nationaux de niveau 3 – équivalents à un apprentissage de niveau ouvrier qualifié ou à deux unités de « A-Level » – et à 70 pour cent la part des entreprises de taille moyenne à grande et 35 pour cent des petites entreprises ayant obtenu le certificat « Investir dans le capital humain » avant l'an 2000; le taux de fréquentation des jeunes dans l'enseignement supérieur est fixé par ailleurs à 33 pour cent pour cette même année (cf. tableau 20).

Un certain nombre d'initiatives visent à développer la formation permanente. Le programme « Choisir sa qualification » (orientation professionnelle pour les adultes) a aidé près de 250 000 personnes à mettre au point des plans d'action et à commencer à acquérir des diplômes professionnels nationaux. L'initiative « Investir dans le capital humain » encourage les entreprises à élaborer des plans de carrière pour leurs salariés. Des prêts accordés à ce titre aident financièrement les personnes concernées.

Les pouvoirs publics ont également eu recours à la réglementation et aux subventions pour obtenir des résultats qui n'ont guère de chance d'être atteints sur la seule base de critères de marché. Le secteur visé est surtout l'enseignement, où l'on a opté pour des quasi-marchés plutôt que des marchés à part entière, notamment parce que les pouvoirs publics souhaitent garder le contrôle de l'évolution et de l'orientation générales du système d'enseignement.

Le premier exemple, et le plus important, est le Programme national, dont l'objectif est de « fournir un programme d'étude général et équilibré pour tous les élèves ». Il stipule ce qui doit être appris et vise à relever le niveau de connaissance des élèves, notamment pour la lecture, l'écriture et les mathématiques. L'adoption de ce programme signifie que les parents d'élèves et la concurrence entre écoles ne sont pas jugés à même de parvenir à ces objectifs à eux seuls.

Deuxième domaine d'action, la promotion des matières professionnelles dans un programme au niveau du deuxième cycle du secondaire traditionnellement dominé par les matières académiques. L'Initiative pour la formation technique et professionnelle a, depuis 1983, financé des programmes permettant aux élèves âgés de 14 à 18 ans de se former dans des domaines techniques et professionnels. L'Enseignement post-secondaire orienté sur l'emploi et son successeur, le Fonds pour la compétitivité, encouragent les collèges à mieux répondre aux besoins du marché du travail local dans la préparation et l'élaboration de leurs cours. Le Conseil national pour les diplômes professionnels a récemment mis au point des diplômes professionnels généraux nationaux dans le cadre d'études à temps complet entre 16 et 18 ans, qui ont obtenu un grand succès, et envisage en 1995/98 de mettre en place le même type de dispositif pour les 14 à 16 ans.

Troisièmement, on s'efforce de promouvoir dans l'enseignement une certaine culture d'entreprise et de développer les liens entre l'école et l'entreprise, afin d'agir sur une mentalité qui paraît rester insensible, voire hostile, aux méthodes et aux valeurs de l'entreprise. Les entreprises ont été incitées à conclure des contrats avec les écoles locales, en offrant des avantages en matière de recrutement et de formation aux élèves qui parviennent à certains objectifs déterminés au niveau de la fréquentation scolaire et des résultats aux examens. Les partenariats enseignement-entreprises encouragent les écoles et les employeurs à nouer toutes sortes de contacts, le but étant notamment d'initier au monde du travail les élèves et les enseignants⁵⁴. Quelques collèges technologiques municipaux ont été créés dans les années 80; ils offrent un enseignement secondaire à dominante technologique, fondé sur des programmes d'études orientés vers les entreprises locales, qui en contrepartie sont appelées à contribuer à leur financement. Dans l'enseignement supérieur, le financement public, assuré précédemment par le Comité pour le financement des universités et les autorités locales de l'enseignement, a été confié au Conseil pour le financement de l'ensei-

nement supérieur, au sein duquel les entreprises sont largement représentées. L'initiative «L'entreprise dans l'enseignement supérieur» permet de financer des projets sensibilisant les étudiants au monde de l'entreprise.

Quatrièmement, la formation financée par les pouvoirs publics a été réorientée. La formation hors emploi a fait place de plus en plus à la formation en cours d'emploi, l'expérience professionnelle jouant un rôle central. L'objectif est de lier davantage la formation aux besoins des employeurs et de donner aux intéressés la possibilité d'occuper rapidement un emploi. Il a été mis fin en 1990 à l'obligation pour les stagiaires au titre du programme «Formation des jeunes» de passer au moins un cinquième de leur temps en formation hors emploi. Les dispositifs de formation destinés aux adultes ont été convertis en grande partie en formation en cours d'emploi en 1987/88, lorsqu'a été lancé le programme qui a précédé la «Formation pour l'emploi». La compétence certifiée par les diplômes professionnels nationaux est définie en termes professionnels. Dans la mesure du possible, elle fait l'objet d'une évaluation sur le poste de travail et si cela n'est pas possible, on procède à la simulation d'une expérience professionnelle. Dans le domaine de l'enseignement, presque tous les élèves du deuxième cycle de l'enseignement secondaire supérieur acquièrent désormais une expérience du monde du travail.

Enfin, les pouvoirs publics ont étendu leur champ d'action au-delà de la formation des chômeurs et ont augmenté sensiblement leur aide aussi bien pour la formation des jeunes en général que pour la formation individuelle. Tous les jeunes ayant quitté l'école qui sont sans emploi peuvent, s'ils le veulent, bénéficier du programme «Formation des jeunes». Avec la transformation de la Formation des jeunes en Crédits-jeunes, tous les jeunes quittant l'école se verront offrir un chèque-formation leur permettant de faire financer leur formation par les pouvoirs publics. Ce mécanisme permettra aussi aux jeunes d'accéder à un nouveau système d'«Apprentissage moderne» financé par l'État, avec des crédits importants pour la formation des ouvriers qualifiés et des techniciens. Cet engagement de plus en plus large des pouvoirs publics montre que les décisions régies par les mécanismes de marché ne sont pas considérées comme totalement adaptées pour la formation des jeunes et l'acquisition de qualifications intermédiaires.

L'aide aux personnes qui veulent prendre en charge leur propre formation peut être justifiée par une défaillance du marché dans le financement du capital humain, ainsi que par un rationnement hors prix de l'accès des salariés aux

programmes de formation assurés par les employeurs⁵⁵. Les subventions publiques à la formation des personnes qui ne peuvent bénéficier des programmes destinés aux chômeurs ont considérablement augmenté. La mise en place des crédits-jeunes est un volet essentiel de cette action. Le dispositif de prêts pour le développement des carrières propose des prêts sans intérêt pour financer les frais de scolarité et une partie des frais de subsistance dans le cadre de stages de formation d'une durée d'un an maximum. Depuis 1992, par le biais des allègements fiscaux en faveur de la formation, les fonds publics ont couvert un quart des frais individuels pour les cours hors emploi visant à l'acquisition d'un diplôme professionnel national⁵⁶.

L'aide publique à caractère individuel est depuis longtemps considérée comme normale dans l'enseignement supérieur, le Royaume-Uni se caractérisant encore par des taux exceptionnellement élevés d'aide publique pour les frais de scolarité et les frais de subsistance des étudiants britanniques à plein temps au stade du premier diplôme. Les niveaux d'aide ont été réduits, en abaissant la valeur en termes réels des bourses couvrant les frais de subsistance et en les convertissant progressivement en prêts à faible taux d'intérêt, mais les frais de scolarité des étudiants britanniques (et de la CE) à plein temps sont encore entièrement financés sur fonds publics (ministère de l'Éducation et de la Science, 1988).

Établissements de formation intermédiaires

Presque tous les établissements intermédiaires mis en place entre les agents économiques et le marché de la formation entre 1964 et 1979 – notamment les Conseils de formation professionnelle (Industry Training Boards – ITB) et la Commission tripartite des services de main-d'œuvre (Tripartite Manpower Services Commission – MSC)) – avaient été supprimés en 1991. Les ITB ont été remplacés par des organisations de formation professionnelle non statutaires, dont le financement dépend essentiellement de contributions volontaires des employeurs et de la vente de services de formation. Deux Conseils de formation dans le domaine de la construction ont, toutefois, été autorisés à fonctionner au moins jusqu'en 1998, compte tenu de l'accroissement des activités de formation aux métiers de la construction intervenu sous leur égide dans les années 80 et des conséquences que leur fermeture aurait pour un secteur dominé par les petites entreprises et le travail indépendant⁵⁷.

Un nouveau type d'établissement intermédiaire a été créé : le Conseil pour la formation et l'entreprise (Training and Enterprise Council – TEC). La responsabilité de l'organisation des programmes publics de formation a été transférée en 1988-90 de la MSC et de l'administration centrale à un réseau de 104 TEC locaux⁵⁸. Cette mesure visait à permettre de mieux adapter les programmes de formation aux besoins locaux et d'assurer une meilleure coordination des activités publiques et privées de formation. Les TEC sont des sociétés opérant sur la base de critères commerciaux et chargées de mobiliser l'appui des entreprises locales pour la satisfaction des besoins locaux de formation et la réalisation des objectifs nationaux dans ce domaine. Leurs conseils d'administration sont composés essentiellement de cadres supérieurs locaux ; la représentation du système d'enseignement et des syndicats est marginale. Les TEC reçoivent un financement public (1.8 milliard de livres en 1993/94), relié aux programmes nationaux, mais ils ne sont pas habilités à demander la participation ou l'appui des employeurs locaux et restent fortement tributaires des fonds publics. Leur rôle est, toutefois, largement compatible avec l'objectif consistant à faire jouer davantage les mécanismes du marché. En matière de formation publique, la concurrence est censée régir leur financement et leurs opérations de sous-traitance. S'agissant de la formation privée, on attend d'eux qu'ils encouragent et incitent les agents privés, mais les autorités ne leur attribuent à cet égard aucun pouvoir et de modestes moyens financiers.

Évolution récente des activités et des performances

La tendance à long terme à une fréquentation accrue dans l'enseignement post-obligatoire s'est accélérée ces dernières années. Jusqu'en 1990, plus de la moitié des jeunes quittaient l'enseignement à plein temps dès l'âge de 16 ans ; en 1993, ils n'étaient plus que 31 pour cent à le faire⁵⁹. La hausse tendancielle du taux de participation des 16 à 18 ans dans leur ensemble a fait un net bond en avant. La participation à l'enseignement supérieur des 18 à 19 ans a plus que doublé récemment, passant de 14 à 31 pour cent entre 1987 et 1993 et s'approche rapidement de l'objectif officiel de 33 pour cent d'ici à 2000 (*cf.* tableau 20). La scolarisation après l'âge de 16 ans s'est accrue particulièrement rapidement dans l'enseignement professionnel. La proportion des jeunes de 16 ans participant à

une formation professionnelle à plein temps est passée de 17 à 28 pour cent entre 1989/90 et 1993/94⁶⁰.

Cette augmentation rapide est peut-être liée en partie à l'absence de possibilités d'emploi en période de récession. Cependant, le fait qu'elle ait débuté avant même la récession et qu'elle ait été beaucoup plus prononcée qu'au début des années 80 donne à penser qu'il s'agit d'une évolution plus permanente⁶¹. La progression des taux de rétention dans le système scolaire pourrait aussi être importante à long terme, car sous l'influence de leurs camarades un plus grand nombre d'élèves estiment qu'il est souhaitable de poursuivre leurs études après l'âge de la scolarité obligatoire. Bien que cette augmentation soit allée de pair avec une diminution de la taille des cohortes, le nombre absolu de jeunes dans l'enseignement a aussi fortement augmenté, progressant pour les cours à plein temps de 9 points de pourcentage entre 1992 et 1993 seulement⁶² (tableau 21).

La participation à la formation en cours d'emploi a aussi fortement progressé. La part des salariés ayant suivi une formation au cours du mois précédent est passée de 8 à 14 pour cent entre 1984 et 1994. Contrairement à l'enseignement général, toutefois, la progression de la formation est intervenue essentiellement dans les années 80. La récession économique a pesé sur l'expansion des activités de formation qui se sont maintenues en dessous de leur niveau record de 1990 jusqu'à la fin de 1993, encore que cet effet de freinage ait été bien moins marqué que lors des fléchissements précédents de l'activité⁶³.

Tableau 21. Les jeunes de 16 à 18 ans dans le système scolaire et dans l'activité économique, Grande-Bretagne, janvier 1976-92

Pourcentages de la population de 16-18 ans au 31 août de l'année précédente

	1976	1981	1986	1992
Enseignement à temps complet	27	28	31	47
Enseignement à temps partiel ¹	14	13	8	7
Programmes de formation	0	5	10	11
Autres ²	59	53	50	35
Population (milliers)	2 409	2 748	2 633	2 126

1. Cours du jour dans le secteur public seulement (à l'exclusion des stages de formation des jeunes), suivis par des salariés et des chômeurs.

2. Salariés (à l'exclusion des personnes suivant un stage de formation des jeunes), chômeurs et autres.

Source : Department for Education (1995), tableau 19.

Certains signes donnent à penser que les personnes déjà intégrées au marché du travail souhaitent de plus en plus continuer à se former. Près de 250 000 personnes ont bénéficié d'une orientation en matière de formation professionnelle dans le cadre du programme « Choisir sa qualification ». Près de 13 millions de livres d'allégements d'impôts ont été accordés en 1994/95 au titre des droits d'inscription à des stages de formation et la proportion des personnes finançant elles-mêmes leur formation est passée de 9 pour cent en 1988 à 17 pour cent en 1993.

Les performances se sont aussi rapidement accrues. La baisse tendancielle du pourcentage de jeunes ne se présentant pas à un examen public à l'âge de 15 à 16 ans s'est accélérée depuis 1980, tandis que la part des étudiants obtenant un « A-Level » à 18 ans est passée de 20 à 32 pour cent. Cependant, une large minorité quitte encore l'école à l'âge de 16 ans avec au mieux des notes médiocres dans un petit nombre de matières (tableau 22).

Le nombre des diplômés d'enseignement professionnel, qui resteront jusqu'en 1996 limités aux études après 16 ans, a fortement augmenté. Grâce essentiellement aux titres nationaux décernés par le *Business and Technology Education Council*, les formations professionnelles à plein temps se sont rapidement développées jusqu'à représenter à peu près l'équivalent des possibilités de

Tableau 22. **Diplômes obtenus dans l'enseignement secondaire, Royaume-Uni, 1970-91¹**

Pourcentage de la tranche d'âge correspondante

	1970/71	1975/76	1980/81	1985/86	1990/91	1991/92
A-level :						
Réussite dans au moins 1 matière ²	n.d.	19	20	22	28	32
O-level/Certificat général de l'enseignement secondaire :						
Réussite dans au moins 5 matières, notes élevées ²	7	8	9	11	12	13
O-level/Certificat général de l'enseignement secondaire :						
Tout autre cas de réussite ²	27	52	55	59	49	46
Échec	44	19	14	12	8	6

1. Diplômes de l'enseignement général seulement.

2. Les bases diffèrent selon les lignes; y compris les diplômes écossais.

Source : Department for Education (1994), tableau F.

formation professionnelle intermédiaires offertes plus tôt en France (Green, 1995). La popularité acquise très tôt par les GNVQ (diplômes professionnels nationaux généraux) auprès des 16 à 18 ans donne à penser que l'expansion rapide des formations professionnelles se poursuivra.

On a aussi enregistré une progression de la formation en entreprise, qui est certifiée au moyen des NVQ (diplômes professionnels nationaux). La diffusion des NVQ a été toutefois beaucoup plus lente que celle des diplômes de type scolaire. Elle a été retardée dans certains secteurs par des problèmes de conception⁶⁴ ainsi que par la récession de 1990-93. Néanmoins, l'enquête sur la population active indique que 750 000 salariés, représentant 3 pour cent de l'ensemble des salariés, ont obtenu un NVQ ou suivent une formation pour en obtenir un. Trente pour cent des employeurs ont offert des NVQ à quelques-uns ou à l'ensemble de leurs salariés en 1994, ce qui est une nette amélioration par rapport aux 24 pour cent signalés pour 1993. Les progrès ont été inégaux dans la formation financée par le secteur public. La proportion des bénéficiaires des dispositifs de crédits-jeunes (YC), de formation des jeunes (YT) ou de formation pour l'emploi (TFW) obtenant un diplôme est de fait beaucoup plus élevée qu'il y a 7 ans, lorsque les premiers NVQ ont été décernés et lorsque les financements liés aux performances n'avaient pas encore été introduits⁶⁵. Cependant, beaucoup de participants aux programmes YT et TFW en sortent sans aucun diplôme ou avec un diplôme de très faible niveau.

Jusqu'à présent, les qualifications sanctionnées par les NVQ ont eu tendance en général à être les plus basses de celles pouvant être obtenues. Près d'un quart des diplômes décernés en 1994 étaient des diplômes de niveau I, couvrant « les tâches routinières et prévisibles »; seulement 15 pour cent concernaient les ouvriers qualifiés (niveau III) ou les niveaux supérieurs. Le pourcentage des diplômes de niveau I, qui ne contribuent que peu à répondre aux besoins de qualifications du Royaume-Uni, a de toute évidence fortement baissé par rapport à son niveau de 1990/91, où il atteignait 50 pour cent et il est probable que la proportion de diplômes de niveau supérieur augmentera à mesure que le système parviendra à maturité. Mais la formation assurée par les employeurs reste pour l'essentiel insuffisante, informelle et non reconnue – et une partie de l'augmentation de 1984-90 a simplement constitué une réponse aux modifications des réglementations en matière sanitaire et de sécurité. Bien que 770 000 NVQ aient

été décernés, les bouleversements que les NVQ devaient faciliter dans le domaine de la formation parrainée par les employeurs interviennent lentement⁶⁶.

Considérée globalement, cette augmentation des performances dans l'enseignement et la formation a déjà sensiblement accru les effectifs de travailleurs qualifiés au Royaume-Uni. La proportion de personnes d'âge actif n'ayant aucune qualification a diminué de près d'un tiers entre 1984 et 1992. Le pourcentage des diplômés s'est sensiblement accru au niveau intermédiaire, où l'insuffisance des qualifications avait été jugée particulièrement préoccupante au Royaume-Uni (tableau 23).

Cette augmentation des performances a aussi amélioré les perspectives de réalisation des objectifs nationaux d'enseignement et de formation, du moins pour les jeunes. L'objectif fixé en matière de scolarisation dans l'enseignement supérieur pour les jeunes a presque déjà été atteint; ceux fixés pour les niveaux 2 et 3 seront vraisemblablement atteints également (*cf.* tableau 20). Les diplômes obtenus dans le cadre d'une formation en entreprise – NVQ – ne contribuent toutefois que peu à la progression. Chez les jeunes, les diplômes généraux et

**Tableau 23. Diplômes les plus élevés obtenus,
Royaume-Uni, 1984-92**

Pourcentage de la population de 16-59 ans

	1984	1992
Diplômes universitaires ou équivalents	7	10
Autres diplômes de l'enseignement supérieur	6	7
Diplôme de technicien supérieur	n.d.	3
Diplôme pour les métiers d'enseignement et d'infirmières	n.d.	3
CE A-level et équivalent	22	26
A-level	n.d.	7
«City and Guilds Certificate»	n.d.	10
Enseignement technique	n.d.	3
Diplôme de fin d'apprentissage	n.d.	6
GCSE/O-level et équivalent	16	19
Autres diplômes	9	10
Sans diplôme	39	27
Total	100	100

Source : Department for Education (1994), tableaux 38, 40.

professionnels sont en tête. La CBI, la principale organisation des employeurs, a demandé que l'objectif de fréquentation dans l'enseignement supérieur soit porté à 40 pour cent, mais toute nouvelle augmentation a été différée pour quatre ans, compte tenu des conséquences pour les dépenses publiques⁶⁷. Chez les adultes, où on ne peut guère attendre une augmentation des diplômes généraux, et où les diplômes professionnels ont été introduits relativement récemment, les objectifs sont plus ambitieux et des progrès plus soutenus seront nécessaires pour les atteindre. La situation est la même en ce qui concerne le programme «Investir dans le capital humain», pour les employeurs.

Vers une évaluation

Les liens entre l'évolution des taux de fréquentation et des performances et les modifications intervenues au niveau des institutions et des politiques sont divers et difficiles à différencier des changements plus généraux qui affectent les comportements. Par exemple, la modification des signaux donnés par le marché du travail et un changement d'attitude dans les différents groupes ont peut-être contribué à accroître la scolarisation des jeunes à plein temps. La récession postérieure à 1989 a réduit les possibilités d'emploi pour les travailleurs peu qualifiés et a contribué à une surenchère du diplôme chez les chercheurs d'emploi. La demande rapidement croissante de main-d'œuvre très instruite a conduit à une augmentation de la rémunération relative et a diminué le chômage des diplômés. Il reste à voir si le marché du travail récompensera convenablement le nombre croissant de jeunes qui optent pour des études professionnelles à plein temps à l'âge de 16 à 18 ans. Là encore, la hausse tendancielle de l'incidence mesurée de la formation a peut-être été générée en partie par le réaménagement de la formation, réaménagement qui s'est fait au détriment de cours prolongés suivis tôt dans la vie active – comme par exemple les programmes d'apprentissage – et en faveur de périodes de formation plus courtes associées au recrutement et à la promotion sur les marchés du travail internes, et qui a accompagné les modifications fondamentales de l'organisation et de la gestion du travail au sein des entreprises⁶⁸.

Néanmoins, il est clair que les réformes ont entraîné une progression significative des performances et de l'efficacité dans de nombreux domaines de l'enseignement et de la formation publics et que leur contribution devrait s'accroître à mesure que les réformes récentes – par exemple l'introduction du

Programme scolaire national, les NVQ et GNVQ, les évaluations des activités de recherche et des activités d'enseignement au niveau du supérieur – produisent leurs effets. Des bilans plus précis seront possibles lorsque l'on pourra disposer de davantage de mesures plus fiables des performances.

Les réformes semblent avoir amélioré l'efficacité de l'enseignement et les résultats obtenus, de plusieurs manières. Dans l'enseignement supérieur, près d'un jeune sur trois poursuit aujourd'hui des études en vue d'obtenir un diplôme, contre un sur sept en 1987. Entre 1989/90 et 1993/94, les taux de fréquentation de l'enseignement à temps plein et à temps partiel dans les écoles et collèges sont passés de 70 à 80 pour cent pour les jeunes de 16 ans et de 56 à 67 pour cent pour ceux de 17 ans. Beaucoup d'autres jeunes de 16 et 17 ans reçoivent un enseignement ou une formation dans des établissements indépendants ou dans le cadre du programme de formation des jeunes.

L'augmentation du taux de fréquentation s'est accompagné d'une amélioration du degré d'instruction. La proportion de jeunes obtenant deux certificats de «A-Level» ou plus est passée de 17 pour cent en 1988/89 à 28 pour cent en 1993/94, tandis que la proportion de jeunes de 15 ans obtenant au moins cinq GCSE avec des notes de A à C est passée de 26 pour cent en 1986/87 à 43 pour cent en 1993/94.

Les écoles profitent de la marge de manœuvre plus grande offerte par la gestion locale des établissements scolaires pour employer davantage d'assistants, accorder des primes de responsabilité aux personnels particulièrement compétents et augmenter les recettes en louant les installations scolaires. La plupart des professeurs principaux considèrent que la gestion localisée a déjà permis d'améliorer les performances de leurs établissements. La publication de tableaux de classement en fonction des résultats aux examens ont en outre accru la demande locale d'une amélioration de ces performances⁶⁹.

Dans l'enseignement supérieur, l'évaluation des activités de recherche a encouragé le personnel moins productif à accroître ses efforts et les départements auxquels ils sont rattachés à les aider à le faire. Avec l'évaluation des activités d'enseignement, on semble sortir peu à peu de l'indifférence généralisée manifestée à l'égard de la réussite pédagogique. Un grand nombre d'universités ont mis au point des programmes d'enseignement novateurs, attiré davantage d'étudiants étrangers et réduit leur dépendance à l'égard des fonds publics.

Pour ce qui est de la formation publique, le lien entre le financement et les performances et le jeu de la concurrence ont fait baisser les coûts par stagiaire et ont contribué, quoique dans une faible mesure pour l'instant, à l'augmentation des taux d'obtention de diplômes. Les TEC ont encouragé un grand nombre d'innovations dans les pratiques de formation. Avec l'adoption de méthodes de gestion plus commerciales, une nouvelle génération «d'entrepreneurs de la formation» a vu le jour, et sa capacité de répondre aux objectifs en matière de diplômes dépasse largement celle des prestataires traditionnels.

En général, le fait d'exposer les services publics aux signaux du marché et l'utilisation accrue d'indicateurs de performances ont abouti à un système dans lequel la structure de l'enseignement et de la formation est orientée bien plus par les besoins des étudiants et des employeurs que par les préférences des établissements d'enseignement et de formation. Un certain nombre de problèmes potentiels mériteraient davantage d'attention, comme on le verra ci-après. Face à ces problèmes, il faudra veiller à préserver les réductions des coûts unitaires et la capacité d'adaptation de l'offre d'enseignement et de formation aux besoins des étudiants et des employeurs.

Domaines méritant une plus grande attention

Mesures de la production et incitations financières

Les technologies électroniques diminuent le coût de la mesure de la production alors que les tests d'évaluation du Programme scolaire national devraient permettre des mesures normalisées de la production en matière d'enseignement. Néanmoins, la mesure de la production reste plus difficile dans l'enseignement et dans la formation que dans un grand nombre d'autres secteurs. Le principal problème tient aux dimensions multiples des performances : les coûts de la collecte et de l'agrégation des informations sont élevés. Deuxièmement, le caractère qualitatif d'un grand nombre d'aspects de la production signifie que les indicateurs sont souvent intrinsèquement incomplets, car ces aspects ne peuvent être mesurés avec exactitude⁷⁰. En matière d'enseignement, l'évaluation des résultats ne peut être fondée que sur un sous-ensemble de performances relativement mesurables, ce qui peut aboutir à l'adaptation de l'enseignement aux tests d'évaluation et à négliger les objectifs pédagogiques et culturels plus larges, voire entrer en conflit avec ces objectifs.

On a fait valoir que les NVQ risquent particulièrement de fausser les résultats parce qu'ils mettent l'accent sur le produit de la formation sans se préoccuper de son processus⁷¹. En principe, l'adjonction de tests écrits et d'une évaluation externe à des tests professionnels devrait permettre de s'assurer que les candidats auront des compétences et des connaissances plus larges. Cependant, le Conseil national pour les diplômes professionnels considère que les directives existantes exigent déjà que les candidats aient ces connaissances. Un examen de la qualité et de la rigueur des 100 NVQ les plus souvent utilisés a été entrepris afin de voir comment les connaissances et la compréhension sont évaluées dans la pratique. Il importe de veiller à ce que les directives du Conseil national concernant le contrôle de la qualité des candidats soient effectivement appliquées.

Troisièmement, les performances sur lesquelles il faudrait se fonder sont les résultats nets, par exemple la quantité de connaissances acquises durant un cours particulier, alors que la plupart des mesures sont des mesures brutes, par exemple la note obtenue. Il deviendra sans doute moins difficile de contrôler les niveaux de scolarisation atteints précédemment afin de déterminer la valeur ajoutée à mesure que les résultats des tests d'évaluation antérieurs du Programme national pourront être utilisés comme indicateurs de la capacité des élèves et des niveaux d'instruction atteints antérieurement⁷². Ces contrôles ne peuvent toutefois qu'être partiels et certains résultats continueront d'être évalués sur la base des productions brutes.

Le problème des productions non mesurées peut devenir plus grave lorsque l'on est en présence d'incitations financières, comme c'est le cas pour la sous-traitance commerciale en général et pour le financement lié aux performances en particulier. L'établissement d'un lien entre la récompense et la production encourage la performance sur les aspects pris en compte, mais ne favorise pas la recherche de résultats sur les autres aspects, qui finit même par devenir totalement accessoire. Ces problèmes touchent en particulier les paiements aux résultats, plus connus dans le secteur des entreprises, où de nombreux employeurs ont été contraints à la suite d'expériences pénibles d'abandonner des systèmes d'incitations individuelles très ciblés dans les années 70. Il importe de tenir compte de ces enseignements dans la conception de systèmes d'incitations pour le secteur de l'enseignement et de la formation.

Le financement lié aux performances peut avoir des effets secondaires indésirables. Le premier est la concentration des prestataires dans les formations relativement peu onéreuses, comme celles concernant les services, au détriment des formations dans le secteur de l'ingénierie. Le deuxième tient au fait que rien n'est prévu pour les élèves et les stagiaires ayant des besoins spéciaux, dont la qualification est plus onéreuse. Pour atténuer ces problèmes, le financement lié aux performances doit tenir compte des avantages procurés par le cours et comporter le cas échéant des dispositions concernant les stagiaires qui ont des besoins spéciaux.

Un troisième problème est la dévalorisation potentielle de la monnaie d'échange que représente le diplôme. Les NVQ – et, initialement du moins, les GNVQ – sont souvent évalués dans la formation publique par des formateurs et des enseignants dont les revenus et les perspectives d'emploi peuvent dépendre de résultats favorables. Dans quelle mesure la qualité souffrira de ces incitations reste un sujet de controverse. Il n'a pas encore été prouvé que le système soit utilisé de façon abusive. Cependant, les risques sont suffisamment clairs pour qu'on souligne la nécessité de veiller à ce que les systèmes de contrôle de qualité appliqués par des organes tels que le Conseil national pour les diplômes professionnels soient efficaces, régulièrement réexaminés et améliorés si besoin est.

Facteurs intéressant la demande et externalités

Dans un marché du travail qui fonctionne bien, les employeurs sont incités à éliminer les pénuries de compétences soit en augmentant leurs investissements dans la formation soit en offrant des salaires plus élevés – incitant ainsi les salariés à investir dans leur propre formation. Certains observateurs considèrent que les pénuries persistantes de qualifications prouvent que ces mécanismes n'ont pas fonctionné de façon satisfaisante au Royaume-Uni, aboutissant à un équilibre à un faible niveau de qualifications⁷³. Parmi les explications que l'on peut donner à ce dysfonctionnement du marché, on peut citer la possibilité de «débouchage» – les entreprises ne se montreront peut-être pas prêtes à supporter les coûts de la formation des travailleurs si elles pensent que c'est une entreprise rivale qui en tirera les bénéfices. Ceux qui défendent la thèse de l'équilibre à un faible niveau de qualifications avancent aussi que les entreprises adaptent les techniques de production aux compétences offertes et peuvent n'avoir qu'un besoin limité d'une augmentation de l'offre de main-d'œuvre qualifiée.

L'inadéquation des incitations en faveur d'un effort de formation professionnelle de la part des employeurs, dans une situation où d'autres employeurs peuvent recruter leurs travailleurs qualifiés, est une question qui mériterait d'être approfondie⁷⁴. Les obstacles à une expansion de la formation assurée par les employeurs ont été récemment mis en évidence par la lenteur des progrès vers la réalisation des objectifs nationaux au moyen de la formation en cours d'emploi et de l'investissement dans le capital humain (voir ci-dessus).

L'initiative «Modern Apprenticeship», introduite récemment, pourrait contribuer à supprimer le problème des externalités dans la formation professionnelle. Elle permet de dégager d'importants fonds publics pour la formation de techniciens et d'ouvriers qualifiés, y compris des stages de courte durée pour les jeunes de 18 ans quittant l'école, et devrait permettre d'assurer l'acquisition de qualifications pour lesquelles l'apprentissage traditionnel n'a jamais fonctionné. Les employeurs, sommés de choisir entre la formation, le débauchage et la déqualification des tâches, devraient progressivement opter pour la formation, si le programme en question reste une priorité. Dans le cadre de ce programme devraient aussi être exigées les qualifications complémentaires de l'enseignement technique (comme c'était le cas avec les Conseils de formation professionnelle et comme c'est le cas en Allemagne) et qui ne sont pas obligatoires pour les NVQ.

Équité

En laissant jouer davantage les mécanismes du marché, on risque d'aggraver les inégalités existantes ou d'en créer de nouvelles. Il est difficile à ce stade d'évaluer l'incidence probable sur l'équité des réformes mises en œuvre, car les effets varient en fonction des aspects considérés. D'une part, l'augmentation des investissements dans les services d'enseignement professionnel devrait bénéficier aux étudiants – y compris un grand nombre d'étudiants venant des ménages plus pauvres – qui ont obtenu des résultats relativement médiocres dans le système antérieur plus académique. De l'autre, la classe moyenne pourrait être mieux placée pour tirer parti d'autres aspects de la réforme. Par exemple, le financement décentralisé, lié aux performances, pourrait tendre à réduire l'accès à l'éducation et à la formation des personnes défavorisées. Dans la mesure où les prestataires sont évalués sur la base de la production brute, comme les résultats aux examens et les NVQ, ils pourraient être encouragés à ne garder que le meilleur, c'est-à-dire à sélectionner les élèves et les stagiaires plus motivés et les plus capables.

Par exemple, les établissements recevant des subventions appliquent généralement des politiques d'admission sélectives qui contribuent à augmenter leurs performances, telles que mesurées actuellement.

Des mesures ont été prises pour réduire ces risques en reliant le financement à la production nette et non à la production brute, afin de tenir compte des différences d'origine, et en augmentant les financements fournis pour chaque participant défavorisé, afin de leur laisser plus de temps pour acquérir des connaissances⁷⁵. Ces dispositions pourraient, toutefois, souffrir de l'intensification du jeu des forces du marché, en raison en partie de l'imperfection des indicateurs de besoins et en partie de la priorité croissante accordée aux examens et aux qualifications. Il n'y a pas d'objectifs nationaux particuliers pour les défavorisés.

La relation inverse de causalité doit aussi être examinée ici : l'inégalité économique en général fait obstacle à la réforme de l'enseignement et de la formation. L'éventail des revenus s'est sensiblement élargi depuis 1979⁷⁶. Une forte inégalité de revenu peut peser sur les résultats des élèves à l'extrémité inférieure de la fourchette : l'acquisition de connaissances peut être une lutte permanente pour les enfants des ménages qui n'ont pas les ressources nécessaires pour la financer. Les enfants des travailleurs pauvres sont plus particulièrement incités à quitter l'école aussitôt que possible afin de contribuer au revenu de la famille. La progression de la scolarisation et l'amélioration des résultats scolaires pourraient être difficiles à maintenir aussi longtemps que l'inégalité reste forte ou s'accroît dans l'économie au sens large⁷⁷.

Enseignement post-obligatoire

L'enseignement post-obligatoire soulève plusieurs questions essentielles. Pour certaines d'entre elles, les réponses à apporter sont évidentes. La première concerne la gamme restreinte de sujets étudiés dans l'enseignement général après 16 ans. Les étudiants de dernière année (sixth form) passent au moins quatre matières pour le «A-Level», ou optent pour des filières professionnelles distinctes, et ne sont pas obligés de continuer les mathématiques ou les langues après 16 ans, et la plupart sont d'ailleurs assez fortement portés à ne pas le faire (Wolf, 1992). La spécialisation précoce réduit le coût de l'acquisition des connaissances voulues, mais n'est pas sans inconvénient par ailleurs. Les cours conduisant au «A-Level» sont inadaptés pour le tiers intermédiaire des élèves, qui se tournent

de toute façon de plus en plus vers la formation professionnelle. Ils sont aussi inadaptés pour les élèves plus performants, dont le développement intellectuel est restreint par une spécialisation trop précoce. L'élargissement partiel du programme d'études représenté par les «Advanced Supplementary Levels» n'a pas servi à grand-chose. Les appels lancés par un large éventail d'enseignants, de chefs d'entreprises et de parlementaires en vue de l'introduction d'un diplôme de type baccalauréat pour les 18 ans ont été rejetés en faveur de «l'étalon-or» que représentent les «A-Levels».

Le deuxième problème concerne les fortes subventions publiques reçues par les universitaires à plein temps, qui absorbent des fonds publics qui pourraient être utilisés pour d'autres priorités comme l'enseignement supérieur à temps partiel et la formation professionnelle, entre autres, alors même que la plupart des participants pourraient se permettre de financer eux-mêmes leurs études, soit à l'aide de leurs ressources actuelles soit en contractant des emprunts qu'ils pourront rembourser avec leurs gains futurs. Le gouvernement a aussi commencé de s'intéresser à cette anomalie en transformant en prêts un grand nombre de bourses d'études, mais les progrès ont été lents du fait de l'opposition des bénéficiaires qui viennent essentiellement des classes moyennes et aisées.

Enfin, les responsables restent divisés quant à la question de savoir s'il convient d'appuyer l'enseignement à plein temps ou l'enseignement à temps partiel en alternance avec une formation en cours d'emploi pour favoriser l'acquisition de compétences professionnelles intermédiaires. Les spécialistes des sciences sociales et les ministères chargés, respectivement, de l'éducation et de l'emploi, ne sont pas d'accord sur les avantages et les inconvénients des deux formules⁷⁸. Le problème pourrait être résolu dans la pratique en amenant les jeunes et les employeurs à préférer le plein temps, mais le programme en faveur d'une nouvelle forme d'apprentissage (Modern Apprenticeship) devrait favoriser la formule à temps partiel, qui a été longtemps négligée. Il est probable que les deux orientations seront maintenues et développées, ce qui perpétuera le système mixte propre au Royaume-Uni, dans l'intérêt de la diversité et du choix des jeunes.

Adéquation du financement

Un contrôle central a été maintenu sur l'enseignement du fait de la mainmise du Trésor sur l'ensemble des financements, dans un climat politique orienté vers

la réduction de la part des dépenses publiques dans le PIB. Les pressions budgétaires auxquelles ont été soumis les établissements scolaires et les universités ont été en partie compensées par une augmentation des revenus de sources privées. Les coûts en ressources par élève dans les écoles publiques ont diminué régulièrement par rapport à ceux observés dans les écoles indépendantes dans les années 80, se situant à guère plus de la moitié des coûts de ces dernières en 1990⁷⁹.

Les restrictions touchant les dépenses d'équipement ont beaucoup affecté les bibliothèques, les salles de classe et les installations, en particulier dans le domaine des sciences et de la technologie. Les établissements sous-financés sont mal placés pour assurer les formes plus coûteuses de formation professionnelle et scientifique (par exemple dans le domaine des technologies de l'information et de l'ingénierie), ce qui détourne en particulier l'enseignement secondaire professionnel des domaines industriels où les compétences intermédiaires manquent le plus⁸⁰.

Le prolongement des restrictions budgétaires a été défendu par le gouvernement parce qu'il devait permettre de réaliser des gains d'efficacité. Le même objectif exige, par exemple, actuellement une nouvelle réduction de 10 pour cent des coûts de l'enseignement supérieur pour la période 1994-97, en plus des contractions budgétaires relativement importantes imposées durant les deux dernières décennies (cf. tableau 13). Les possibilités d'une augmentation de l'efficacité productive dans l'enseignement, en particulier telles qu'on pouvait les envisager en 1979, sont indéniables. Cependant, il n'est pas évident que l'enseignement puisse atteindre des taux de croissance de la productivité comparables à ceux de l'industrie. Alors que les chances de gains de productivité sont faibles, les restrictions budgétaires peuvent conduire à des déficiences dans l'allocation des services publics⁸¹ : niveaux de production inadéquats par rapport à la fois aux clients et aux besoins nationaux. Dans l'enseignement, les taux de scolarisation ont beaucoup augmenté et c'est la qualité plutôt que la quantité de la production qui souffre⁸².

Conclusion

On ne peut encore dire avec précision quels seront les avantages et les inconvénients de la réforme orientée vers le marché, car les mesures les plus

importantes n'ont pas encore fait sentir leurs effets dans l'ensemble du système. Les perspectives sont très partagées. La persistance de gains financiers continuera d'imprimer une forte dynamique à la poursuite des objectifs nationaux en matière d'enseignement et de formation. Les pouvoirs publics peuvent en principe adapter les réformes en fonction de leurs résultats – par exemple améliorer la mesure des performances et remédier aux contre-incitations. En revanche, la pression financière croissante qui s'exerce sur les opérateurs de quasi-marchés sous-financés peut encourager les comportements opportunistes, au détriment de l'engagement professionnel et de la qualité. Les effets nets de ces tendances opposées restent à déterminer. Cependant, dans une perspective longue, les réformes récentes donnent rapidement des résultats comme en témoignent l'augmentation des taux de participation à la formation et à l'enseignement post-obligatoire, l'adoption rapide des GNVQ et la revitalisation envisagée du système d'apprentissage.

L'orientation générale de la réforme, en ouvrant diverses possibilités pour l'acquisition des compétences nécessaires au marché, est prometteuse. Cette réorientation devrait contribuer progressivement à accroître en particulier le stock de compétences professionnelles intermédiaires au Royaume-Uni. Une évolution très encourageante a été l'augmentation rapide des taux de rétention des plus de 16 ans. Les réformes des structures institutionnelles, et en particulier l'ouverture de filières professionnelles au niveau du deuxième cycle du secondaire, ont joué un rôle important de catalyseur, en même temps elles ont favorisé une prise de conscience plus large de la valeur de l'enseignement et de la formation. Les politiques du côté de l'offre ne suffiront pas en elles-mêmes à résoudre le problème. Il faudra aussi que les entreprises améliorent leurs techniques de production et relèvent le niveau de qualifications demandé. Cependant, si les entreprises continuent de s'adapter à l'environnement économique international de plus en plus concurrentiel, et si la tendance à une amélioration de la « production de compétences » se maintient, le retard dont semblait souffrir la Grande-Bretagne dans le domaine de la mise en valeur du capital humain pourrait bien être en train de se résorber.

IV. Problèmes structurels

Depuis le début des années 80, le Royaume-Uni est engagé dans un processus de réformes structurelles portant sur un vaste front en vue d'accroître la flexibilité et la compétitivité de l'économie. Le précédent chapitre a été consacré à la réforme des secteurs de l'éducation et de la formation. Nous décrivons ici les réformes opérées dans d'autres domaines, notamment l'adoption de programmes plus actifs du marché du travail, et les modifications apportées aux systèmes d'assurance nationale et de prestations pour améliorer l'efficacité et la flexibilité des marchés du travail. Nous ferons en conclusion rapidement le point des progrès de la privatisation.

Réformes du marché du travail

Le marché du travail du Royaume-Uni est l'un des moins réglementés des pays de l'UE et de l'OCDE pour ce qui est des restrictions concernant les conditions d'emploi et le temps de travail. En revanche, tous les travailleurs sont protégés contre la discrimination en fonction du sexe ou de la race, et il existe aussi un ensemble complet de dispositions législatives en matière de santé et de sécurité. La législation relative à la protection de l'emploi impose des coûts d'embauche et de licenciement relativement faibles⁸³, et explique en partie la rapidité relative avec laquelle les niveaux de l'emploi britannique s'adaptent aux variations de la production⁸⁴, comparativement aux autres pays de l'OCDE (voir chapitre I). Un ajustement rapide permet aux marchés du travail de s'équilibrer de manière plus efficace mais risque d'amplifier les fluctuations conjoncturelles.

Un aspect caractéristique de l'aménagement du temps de travail au Royaume-Uni est le large éventail des horaires⁸⁵. Environ le quart de la population active occupe des emplois à temps partiel. Le travail à temps partiel est près de deux fois plus important qu'en France et il est essentiellement volontaire⁸⁶;

environ 45 pour cent des femmes ayant un emploi travaillent à temps partiel. Dans une certaine mesure, cette tendance a été favorisée par le rapide rattrapage des prestations «liées à l'exercice d'un emploi» versées aux familles ayant des personnes à charge⁸⁷.

En mars 1995, le chômage recensé avait reculé de quelque 630 000 personnes par rapport au sommet atteint à la fin de 1992, ce qui laisse craindre la réapparition de pénuries de qualifications et de tensions sur les salaires dans les toutes prochaines années. Les estimations du «taux naturel» de chômage sont très variables, mais elles se situent pour la plupart au-dessus du chiffre de 5.7 pour cent effectivement observé en 1990, période de surchauffe de l'économie⁸⁸. Les estimations de l'OCDE situent le taux naturel entre 7 et 8 pour cent, avec à court terme un chiffre tombant aux alentours de 7 pour cent en 1992⁸⁹.

La principale raison pour laquelle on considère généralement que le «taux naturel» est élevé au Royaume-Uni (et partout ailleurs) est l'importance du pourcentage de chômeurs de longue durée malgré la reprise économique. En janvier 1995, plus de 900 000 personnes étaient sans travail depuis plus d'un an, dont 525 000 depuis plus de deux ans. Les réformes récemment opérées ont pour objectif central de faire reculer le taux naturel :

- en ciblant les «politiques actives du marché du travail» sur les chômeurs de longue durée;
- en élevant le niveau de qualification de la population active par une amélioration de l'enseignement de base, de la formation et des conseils professionnels (voir chapitre III);
- en modifiant le système de prestations pour veiller à ce que les individus disposent de ressources plus importantes lorsqu'ils ont un emploi que lorsqu'ils n'en ont pas;
- en offrant des subventions de salaire et des incitations à l'embauche pour les chômeurs de longue durée;
- enfin en modifiant les cotisations à l'assurance nationale de manière à favoriser l'emploi des travailleurs faiblement rémunérés, des travailleurs à temps partiel et des chômeurs de longue durée.

Ces différentes initiatives sont rapidement décrites dans les paragraphes qui suivent.

Politiques actives du marché du travail

Outre le gaspillage de ressources que constitue le chômage de longue durée, la principale préoccupation suscitée par ce problème tient au fait que les personnes concernées se détachent de plus en plus de la population active. Les chômeurs de longue durée perdent progressivement l'espoir de trouver un emploi, et les employeurs sont de moins en moins enclins à les embaucher. Le Royaume-Uni a lancé plusieurs initiatives récentes pour renforcer les liens des chômeurs avec le marché du travail⁹⁰. Bon nombre d'entre elles sont ciblées sur les chômeurs de longue durée dans le but de réduire les dépenses improductives (c'est-à-dire d'éviter de subventionner des mesures qui seraient intervenues de toute façon). Le budget de novembre 1994 annonçait les dispositions suivantes :

- l'extension à l'ensemble du pays des programmes « Workwise » et « 1-2-1 » (qui facilitent la recherche d'emploi des jeunes au chômage depuis plus d'un an);
- l'extension du programme « Community Action » (qui assure une expérience professionnelle aux personnes au chômage depuis plus d'un an);
- le développement du programme « Work Trials » (qui autorise les employeurs à embaucher des personnes au chômage depuis plus de six mois pour une période d'essai de trois semaines en bénéficiant d'une exonération des charges sociales);
- en étendant à l'ensemble du pays le bénéfice de la « Jobfinder's Grant » (aide financière de l'ordre de 200 livres en moyenne par personne pour couvrir les dépenses engagées par les chômeurs depuis plus de deux ans pour occuper un nouvel emploi).

Deux nouveaux programmes seront mis à l'essai dans un certain nombre de régions :

- le programme « Workstart » offrira des subventions de salaire aux employeurs qui embauchent des personnes sans emploi depuis plus de deux ans;
- le programme « Jobmatch » assurera le versement pendant six mois d'une indemnité aux personnes au chômage depuis plus de deux ans qui prennent un emploi à temps partiel tout en continuant à chercher un emploi à temps plein ou un emploi complémentaire à temps partiel.

Il est difficile d'estimer l'effet net de ces initiatives. Il est cependant probable que les dépenses improductives qui leur seront liées et leurs effets de substitution seront peu importants, et ces mesures devraient tout à la fois renforcer les liens avec le marché du travail et accroître l'offre de main-d'œuvre.

Cotisations patronales à l'assurance nationale

Le budget de novembre 1994 apportait en outre des modifications aux cotisations patronales à l'assurance nationale, de manière à privilégier davantage l'emploi de travailleurs à temps partiel, de travailleurs faiblement rémunérés et de chômeurs de longue durée. A compter d'avril 1996, les employeurs seront exonérés du versement des cotisations patronales à l'assurance nationale pendant un an au plus lorsqu'ils embaucheront une personne au chômage depuis plus de deux ans – cette mesure devrait, selon les prévisions, se traduire pour les employeurs par une économie de 300 livres par an pour chaque personne embauchée. A partir d'avril 1995, les cotisations patronales à l'assurance nationale seront également réduites de 0.6 pour cent pour les salariés touchant moins de 205 livres par semaine, ce qui renforcera les incitations existantes à l'embauche à temps partiel⁹¹.

L'allocation de recherche d'emploi (Jobseeker's allowance)

Le budget de novembre 1993 laissait présager de profondes modifications du système d'assurance-chômage et un durcissement parallèle des prestations d'invalidité. Ces modifications devraient se traduire par une recherche d'emploi plus active, une réduction de la durée des périodes moyennes de chômage et une augmentation de l'offre de main-d'œuvre.

En avril 1996, l'allocation de chômage sera remplacée par la «Jobseeker's allowance» (JSA)⁹². La JSA comportera deux éléments :

- le premier, à caractère contributif, est fondé sur le principe de l'assurance nationale, son montant étant calculé en fonction des cotisations antérieures de l'intéressé. En revanche, son versement sera limité à six mois contre douze actuellement⁹³ ;
- le deuxième élément est lié au revenu. Des individus ne pouvant prétendre à la première composante du JSA pourront recevoir une indemnité

dont le montant sera soumis à un critère de ressources. Ce versement sera aligné sur la «garantie de revenu» (Income Support), qui reste la prestation minimale prévue par le filet de sécurité.

Une administration efficace et la fourniture de conseils professionnels judiciaires sont essentielles au succès des programmes actifs du marché du travail. Le JSA facilitera la surveillance des critères concernant la disponibilité pour travailler. Les personnes concernées seront régulièrement interrogées et seront guidées dans leurs efforts de recherche d'emploi⁹⁴. Le cas échéant, elles seront orientées vers des programmes actifs du marché du travail (voir plus haut).

Le nouveau JSA devrait pouvoir être administré de manière plus efficiente et il sera plus simple de demander à en bénéficier. Par le passé, l'indemnisation du chômage et les garanties de revenus étaient gérées par des organismes différents, situés souvent dans des bâtiments distincts. Avec le nouveau système, l'*Employment Service* et l'organisme chargé des prestations s'emploieront conjointement à simplifier l'administration et regrouper leurs services en un seul lieu. Néanmoins, l'épineux problème de l'aléa moral (certains individus pouvant choisir de ne pas chercher un emploi et de continuer à bénéficier de la garantie de revenu) n'est toujours pas résolu.

Allocation d'incapacité

Entre 1987 et 1994, le nombre de personnes demandant à bénéficier d'allocations maladie et invalidité a fortement augmenté, passant de 1.2 à 1.7 million, le taux de progression étant disproportionné dans le groupe des hommes d'âge moyen et relativement âgés. Pour veiller à ce que cette indemnisation soit mieux ciblée sur ceux qui sont véritablement dans l'incapacité de travailler, l'allocation d'invalidité sera remplacée à partir d'avril 1995 par une allocation d'incapacité. Ce nouveau mécanisme fera intervenir des examens médicaux plus stricts pour évaluer l'incapacité et le droit à bénéficier de l'allocation.

Allocations et incitations au travail

Les prestations sociales sont habituellement réduites à un rythme rapide à mesure que les gains augmentent afin de limiter les coûts. Au début des années 80, les taux marginaux de réduction des prestations au Royaume-Uni pouvaient être supérieurs à 100 pour cent, créant ainsi de fortes contre-incitations

au travail. On s'est attaqué à cette anomalie en 1988 en calculant les droits à prestations sur le revenu net et non plus sur le revenu brut⁹⁵. Plus personne ne se voit appliquer des taux marginaux de réduction des prestations supérieurs à 100 pour cent, encore qu'en 1993/94, 200 000 personnes se voyaient encore appliquer des taux de plus de 80 pour cent⁹⁶ (tableau 24). Un problème inhérent à l'existence de taux élevés de réduction des prestations sociales tient à ce qu'ils se traduisent par de puissantes contre-incitations au travail. Un certain nombre de modifications ont été proposées pour atténuer ce phénomène (voir ci-après).

A compter d'avril 1996, la composante du JSA soumise à un critère de ressources remplacera la garantie de revenu en tant que prestation du filet de sécurité ayant un taux marginal de réduction de 100 pour cent. Pour lutter contre la contre-incitation à prendre un emploi et encourager la reprise de contact avec le marché du travail, une « prime de retour à l'emploi » sera créée en octobre 1996. Cette prime s'élèvera à 50 pour cent de la rémunération quelle qu'elle soit (parallèlement au versement de prestations) à concurrence de 1 000 livres, et sera versée lorsque la personne concernée prendra un emploi de 16 heures ou plus par semaine. Les personnes au chômage depuis plus de deux ans pourront également bénéficier de la « Jobfinder's Grant » (voir plus haut).

A compter de juillet 1995, le « Family Credit » et le « Disability Working Grant » (allocation aux travailleurs handicapés) offriront 10 livres supplémentaires par semaine aux personnes travaillant plus de 30 heures par semaine. Grâce à cette modification, les bénéficiaires du « Family Credit » seront davantage incités à travailler à temps plein au lieu de s'en tenir aux 16 heures nécessaires

Tableau 24. Nombre de personnes soumises à des taux marginaux de réduction élevés

En milliers

	1985	1993-94
100 pour cent et plus	70	—
90 pour cent et plus	130	200
80 pour cent et plus	290	200
70 pour cent et plus	290	545
60 pour cent et plus	450	555
50 pour cent et plus	680	560

Source : Department of Social Security, *Departmental Report*, 1994.

pour bénéficier de l'allocation. Selon les projections officielles, c'est quelque 345 000 personnes qui pourraient bénéficier de cette mesure.

En ce qui concerne les foyers sans enfant, les taux de compensation sont faibles⁹⁷, et ils seront encore réduits lorsque la prime de retour à l'emploi sera entrée en vigueur. Un projet pilote doit être cependant lancé en octobre 1996 pour évaluer les effets de la mise en place d'une prestation liée à l'exercice d'un emploi conçue sur le modèle du «Family Credit» à l'intention des ménages sans enfant⁹⁸.

Le *Department of Social Security* (DSS) a également annoncé des mesures visant à réduire la perte temporaire de prestations sociales qui intervient lors de la prise d'un emploi, y compris un traitement plus rapide des dossiers de demandes de «Family Credit». A partir d'avril 1996, les bénéficiaires de la «Housing and Council Tax Benefit» qui sont au chômage depuis six mois ou plus continueront d'en bénéficier pendant les quatre premières semaines qui suivent leur entrée dans un nouvel emploi.

Allocation-logement

L'allocation-logement a pour but d'aider les titulaires de bas revenus à se loger. Elle est soumise à un critère de ressources et elle est liée au revenu et au loyer. Toute personne bénéficiant d'une garantie de revenu a droit à une allocation-logement couvrant l'intégralité de son loyer. Au-delà du niveau de garantie de revenu, le taux marginal de réduction est de 65 pour cent du revenu net. Néanmoins, lorsque l'on prend également en compte les impôts, les cotisations à l'assurance nationale et les autres prestations, les taux marginaux de réduction sur le revenu total brut des bénéficiaires de l'allocation-logement peuvent être beaucoup plus élevés.

L'allocation-logement par bénéficiaire a fortement augmenté ces dernières années, en partie du fait de l'indexation intégrale de son montant sur le niveau des loyers⁹⁹. L'allocation peut être plafonnée si le loyer est supérieur aux niveaux du marché local. Cette disposition n'a cependant guère eu d'effet, notamment lorsque les loyers locaux sont gonflés dans la perspective du droit à l'allocation-logement. Le DSS renforcera la surveillance des conditions des marchés locaux et plafonnera les allocations pour contenir les coûts. Cette volonté de maîtriser les coûts ne doit cependant pas faire négliger la nécessité de fournir un logement adéquat aux ménages à faible revenu¹⁰⁰.

Assurance publique des emprunts hypothécaires

Des mesures ont parallèlement été prises pour réduire l'assurance publique des prêts hypothécaires. Les personnes pouvant prétendre à une garantie de revenu ont également droit à une aide de l'État pour le paiement des intérêts de leurs emprunts hypothécaires. A compter d'octobre 1995, les nouveaux emprunteurs ne pourront plus bénéficier de cette aide pendant les neuf premiers mois où ils percevront une garantie de revenu¹⁰¹. On envisage une assurance privée pour couvrir les paiements d'intérêts pendant cette période de neuf mois. Les personnes ayant déjà souscrit un emprunt ne pourront recevoir aucune aide au titre des intérêts pendant les deux premiers mois où elles recevront une garantie de revenu, et cette aide leur sera versée à 50 pour cent pendant les quatre mois suivants. Au bout de neuf mois de garantie de revenu pour les nouveaux emprunteurs (6 mois pour les emprunteurs existants), les intérêts sur les emprunts hypothécaires inférieurs à 100 000 livres seront totalement pris en charge¹⁰². Les modifications ainsi proposées, ainsi que de nouvelles réductions des abattements fiscaux au titre des intérêts hypothécaires, réduisent les subventions versées aux personnes ayant contracté des prêts hypothécaires, et améliorent de ce fait l'efficacité économique en même temps qu'elles assurent un traitement fiscal plus équitable des propriétaires de logements et des locataires. Il est cependant également possible qu'elles aient contribué à la lourdeur persistante du marché du logement (voir chapitre I).

Privatisation

Depuis 1979, le gouvernement a privatisé près d'une cinquantaine de grandes entreprises, le produit net de ces opérations devant dépasser 60 milliards de livres d'ici la fin de l'exercice 1994/95. Parmi les ventes récentes figurent «Northern Ireland Electricity», «British Coal» et neuf des dix filiales de «London Bus». On prépare actuellement la privatisation de «British Rail», une grande partie de cette branche d'activité devant être vendue au cours des dix-huit prochains mois¹⁰³. Le gouvernement a récemment annoncé son intention de privatiser le secteur des centrales nucléaires. La déclaration budgétaire pour 1995/96 prévoit que le produit des privatisations atteindra 3 milliards en 1995/96 et 1996/97, contre 6¼ milliards en 1994/95.

Outre le programme de privatisation, la «Private Finance Initiative» (PFI) a pour objet d'accroître la participation du secteur privé à la fourniture de biens d'équipement et de services dans des domaines jusque-là réservés au secteur public. Le gouvernement est en train de conclure dans ce cadre des contrats de sous-traitance portant sur environ 5 millions de livres de biens d'équipement en 1995. Il s'agit notamment du contrat de 2.7 milliards de livres concernant la liaison ferroviaire avec le tunnel sous la Manche, d'un contrat récemment conclu au sujet d'un service de chemin de fer pour la Northern Line du métro de Londres, et du remplacement du *National Insurance Recording System*, un des plus grands systèmes informatiques du Royaume-Uni. En novembre 1994, le ministre des Finances a annoncé que le Trésor n'approuverait aucun projet d'équipement sans que les possibilités de financement sur fonds privés aient été étudiées au préalable. Les investissements réalisés à l'avenir dans le cadre de cette initiative pourraient donc être importants¹⁰⁴.

En résumé, bien que beaucoup reste à faire pour résorber dans le moyen terme l'écart de productivité qui existe entre le Royaume-Uni et ses principaux partenaires commerciaux, le Royaume-Uni fait nettement partie des pays qui sont à la pointe des réformes microéconomiques. Toutes les mesures structurelles décrites ci-dessus sont dans l'esprit des recommandations de l'Étude de l'OCDE sur l'emploi qui visent à améliorer l'offre et à faire baisser durablement le chômage.

V. Conclusions

La reprise économique du Royaume-Uni, amorcée au début de 1992, s'est accélérée pendant le premier semestre de 1994. Les résultats macroéconomiques sur l'ensemble de l'année 1994 ont été spectaculaires à de nombreux égards. La croissance du PIB réel s'est établie à 3.8 pour cent tandis que l'indice implicite des prix du PIB ne progressait que de 2 pour cent – soit le meilleur «partage» entre la production réelle et l'inflation depuis le milieu des années 60. Le chômage a régulièrement reculé pour la deuxième année consécutive. La balance courante est devenue légèrement excédentaire et le besoin de financement du secteur public s'est fortement réduit. Ces résultats favorables récents donnent à penser que le vaste processus de réforme structurelle lancé dans les années 80 porte maintenant ses fruits dans le contexte d'une économie plus flexible, plus compétitive et moins sujette à l'inflation. La rapidité avec laquelle les autorités ont entrepris de réduire le besoin de financement du secteur public et les relèvements par anticipation des taux d'intérêt se sont inscrits dans la ligne du maintien d'un cadre politique stable à moyen terme propre à permettre une croissance économique durable et un faible taux d'inflation.

En 1994, la croissance du PIB a été nettement supérieure à la croissance estimée de la production potentielle, de l'ordre de 2½ pour cent, bien qu'elle se soit ralentie pendant les six derniers mois de l'année du fait de la baisse des investissements publics et du ralentissement de la formation de stocks. Les forts relèvements d'impôts et la morosité du marché du logement ont freiné l'amélioration des bilans des ménages, modérant l'expansion des dépenses de consommation. L'investissement privé a tardé à accompagner la conjoncture, malgré des taux d'utilisation des capacités supérieurs à la moyenne dans l'industrie manufacturière, une situation saine de la trésorerie des entreprises et des carnets de commandes à l'exportation bien remplis. Les exportations nettes ont contribué pour environ 0.6 point à la croissance du PIB en 1994, sous l'effet conjugué d'un

taux de change réel compétitif et d'une vive expansion des marchés d'exportation. La progression des importations et la pénétration des marchés ont été relativement modérées. Le retournement de la balance courante du Royaume-Uni dans le sens de l'excédent au second semestre de 1994 pourrait marquer une étape, la fragilité des précédentes phases d'expansion s'étant souvent traduite par une dégradation de la balance courante.

Une particularité notable de la présente reprise a été le recul amorcé du chômage dès décembre 1992, à un stade inhabituellement précoce du cycle et à un rythme exceptionnellement rapide. En mars 1995, le chômage avait diminué de quelque 630 000 personnes pour s'établir à 2.3 millions, soit 8.4 pour cent de la population active. La baisse du chômage a été dans un premier temps associée à une contraction de la population active, mais elle a ensuite également tenu à la lenteur de l'accroissement de la population d'âge actif. Plus récemment, une reprise de la croissance de l'emploi est venue renforcer ces deux facteurs. Les salaires réels et nominaux ont pour leur part témoigné d'une nette modération, ce qui a contribué à relancer l'embauche, notamment de travailleurs à temps plein, à partir de l'été 1994.

L'inflation a dépassé son point bas conjoncturel, mais on n'observe guère de signes indiquant l'apparition de tensions du fait de pénuries de qualifications ou de revendications de salaires excessives. Au début de 1995, le rythme de progression des rémunérations moyennes était de 3½ pour cent, pratiquement sans changement depuis plus d'un an. Les prix des facteurs de production se sont inscrits en forte hausse, dans la ligne du raffermissement des cours mondiaux des produits de base, mais grâce à la fermeté des gains de productivité, les coûts des entreprises sont restés strictement maîtrisés. En avril 1995, la hausse sur douze mois de l'indice des prix de détail non compris les paiements d'intérêts sur les prêts hypothécaires (IPCX) était passée à 2.6 pour cent (l'indice global des prix de détail affichant une progression de 3.3 pour cent), après être tombée à 2 pour cent en septembre 1994, son niveau le plus bas depuis 27 ans. La hausse de l'IPCY – indice qui exclut en outre les impôts indirects – a été de 2.1 pour cent. Les prix des actifs (et des logements) restent modérés. L'existence d'un écart encore important entre la production effective et la production potentielle, l'intensité de la concurrence et les inquiétudes concernant la sécurité de l'emploi sont autant de facteurs qui contiennent l'inflation – les salaires et l'emploi semblent

s'adapter à un contexte de faible inflation et mieux refléter les capacités inutilisées.

On prévoit pour 1995 et 1996 la poursuite d'une croissance modérée de la consommation privée, soutenue par un redressement de l'emploi à temps plein et par une hausse des rémunérations. La confiance médiocre des consommateurs et le marasme du marché du logement pourraient cependant limiter toute nouvelle baisse du taux d'épargne des ménages. L'effort d'assainissement budgétaire freinera encore la consommation et l'investissement du secteur public. En revanche, l'investissement des entreprises devrait se raffermir sous l'effet de l'assainissement des bilans et du taux de remplissage des carnets de commandes; on prévoit en outre que les exportations nettes contribueront à nouveau à la croissance du PIB en 1995/96 du fait de la forte compétitivité-coûts des produits britanniques et de l'accélération du rythme de la reprise en Europe continentale.

Le PIB devrait progresser de 3.4 et 3.0 pour cent en 1995 et 1996 respectivement, soit un rythme encore supérieur à celui de la production potentielle, mais tendant progressivement à se ralentir à mesure que se fera sentir l'effet de la politique de rigueur. A la fin de 1996, l'économie britannique pourrait se trouver dans une situation favorable, la croissance du PIB se ralentissant pour s'établir à un taux plus tenable, le chômage reculant jusqu'à un taux proche de son taux naturel estimé, l'inflation demeurant modérée (dans une fourchette de 2.5 à 3 pour cent) et la balance courante étant proche de l'équilibre. Le besoin de financement du secteur public devrait lui aussi se contracter rapidement pour revenir à un niveau plus tenable à moyen terme, préparant ainsi la voie à un «atterrissage en douceur» de l'économie.

Les risques qui entourent ces projections apparaissent équilibrés. Les principales incertitudes concernent le moment où l'investissement privé se redressera et l'ampleur du volant de ressources inutilisées dans l'économie – ainsi que leurs implications pour l'inflation à mesure que l'économie retrouvera son taux de croissance tendancielle. Les perspectives généralement favorables sont étroitement tributaires de trois facteurs :

- i)* le recul des anticipations inflationnistes;
- ii)* l'orientation à moyen terme des politiques macroéconomiques en vigueur;
- iii)* les signes de plus en plus nombreux témoignant d'une flexibilité accrue des conditions de l'offre.

La politique économique a été durcie à un stade beaucoup plus précoce du cycle que lors des phases antérieures d'expansion. Les deux budgets de 1993 (notamment celui de mars) ont joué un rôle déterminant à cet égard. Ils prévoyaient un important effort d'assainissement budgétaire au cours des exercices 1994/95 et 1995/96 -- l'objectif étant de ramener le besoin de financement du secteur public de 7 pour cent du PIB sur l'exercice 1993/94 à l'équilibre à moyen terme. A la fin de 1994, l'assainissement des finances publiques se poursuivant, le budget de novembre 1994 a adopté une orientation neutre à l'égard du besoin de financement du secteur public pour l'exercice 1995/96 et au-delà.

L'objectif budgétaire du gouvernement est de faire en sorte que le besoin de financement du secteur public fasse place à une situation d'équilibre à moyen terme (c'est-à-dire lorsque la production aura retrouvé son niveau tendanciel). Les mesures programmées au niveau de la fiscalité et des dépenses devraient ramener le déficit budgétaire structurel (selon les estimations du Secrétariat de l'OCDE) de 5½ pour cent du PIB en 1993 à 1¾ pour cent en 1996. La réduction ainsi prévue tient pour deux tiers environ à une augmentation des recettes, et pour le reste à une contraction des dépenses. A cet égard, l'effort de rigueur doit se poursuivre, les dépenses des administrations publiques devant être ramenées de 42½ à 41 pour cent du PIB entre les exercices 1995/96 et 1997/98. La dette brute des administrations publiques est montée à 48 pour cent du PIB en 1994 et devrait culminer à 49 pour cent en 1995 pour s'inscrire ensuite en baisse. Le Royaume-Uni devrait satisfaire au critère de Maastricht concernant les déficits budgétaires d'ici l'exercice 1996/97, et il satisfait déjà au critère concernant la dette publique. Il est essentiel que les progrès satisfaisants récemment accomplis sur la voie de l'assainissement budgétaire à moyen terme soient poursuivis, et que les éventuelles modifications envisagées à court terme au niveau de la fiscalité et des dépenses soient compatibles avec des finances publiques saines à moyen terme.

Depuis septembre 1992, les autorités monétaires sont confrontées à la nécessité de combler le vide laissé par la suspension de la participation de la livre au Mécanisme de change. Le «nouveau cadre de la politique monétaire» répond à cette préoccupation. Il se caractérise principalement par un objectif explicite en matière d'inflation – maintenir l'IPCX (indice des prix de détail exclusion faite des paiements d'intérêts hypothécaires) dans une fourchette de 1 à 4 pour cent, et dans la moitié inférieure de cette fourchette d'ici la fin de l'actuelle législature.

La Banque d'Angleterre est chargée de procéder à une évaluation trimestrielle indépendante des perspectives de l'inflation sur la base d'un horizon temporel de deux ans.

Ce dispositif a permis d'améliorer la transparence de l'action des pouvoirs publics et de concilier la reprise économique et l'objectif d'une faible inflation. Les taux de base bancaires ont été relevés à titre préventif de 50 centièmes de point en septembre 1994 – alors même que les chiffres de l'IPCX étaient stationnaires ou en baisse, puis à nouveau en décembre et en février pour freiner la croissance excessive de la demande. La hausse opérée en septembre a fait monter la livre et les cours des obligations à long terme, et l'écart de rendement par rapport aux obligations allemandes s'est réduit d'environ 25 à 30 centièmes de point pendant les trois derniers mois de 1994. Les deux relèvements suivants des taux de base ont contribué à stabiliser les taux d'intérêt à long terme du Royaume-Uni aux alentours de 8.3 pour cent jusqu'au début de mai 1995. Néanmoins, les écarts à long terme vis-à-vis des États-Unis et de l'Allemagne ne se sont guère modifiés – peut-être parce que les deux derniers relèvements avaient été anticipés par les marchés financiers. Depuis septembre 1992, les conditions monétaires risquent davantage d'être affectées par les fluctuations de la livre. Après avoir chuté, le taux effectif de la monnaie britannique a fluctué à l'intérieur de limites étroites jusqu'à la fin de 1994. Mais par la suite, et jusqu'au début de mai 1995, il a reculé de 5 pour cent environ. Cette faiblesse ne reflète pas les paramètres fondamentaux de l'activité économique. Pour autant qu'il s'agisse d'un repli passager, il ne devrait avoir guère d'effet sur l'inflation sous-jacente. En revanche, si cette tendance se poursuivait, elle représenterait une légère détente imprévue des conditions monétaires.

L'objectif actuel en matière d'inflation vaut pour l'actuelle législature, c'est-à-dire jusqu'en mai 1997 au plus tard. Les modifications des taux d'intérêt n'ayant leur effet maximum qu'après un à deux ans, l'objectif devra prochainement être mis à jour si l'on veut respecter son caractère prospectif. Il serait souhaitable de prolonger les objectifs concernant l'inflation dans la mesure où leur mise en œuvre a été satisfaisante, où ils sont transparents et où ils sont faciles à surveiller. Ce faisant, le point médian de la fourchette d'objectifs devrait être abaissée en dessous de son niveau actuel (2½ pour cent) pour renforcer la crédibilité de l'action des pouvoirs publics. L'idéal serait que l'objectif d'inflation à moyen terme soit inférieur à 2 pour cent. Pour atteindre l'actuel objectif

d'inflation, peut-être faudra-t-il relever encore les taux d'intérêt à court terme au cours de l'année à venir. Bien que les décisions dans ce domaine relèvent en dernier ressort du chancelier de l'Échiquier, le nouveau cadre de la politique monétaire a renforcé le rôle de la Banque d'Angleterre, notamment par la publication des procès-verbaux des rencontres monétaires mensuelles entre le chancelier de l'Échiquier et le gouverneur de la Banque. Grâce à ces mécanismes, la politique monétaire risque moins d'être conduite par des considérations politiques à court terme. Les résultats positifs obtenus jusqu'à présent avec le cadre actuellement en vigueur permettent de penser que l'objectif d'inflation peut être atteint. Des progrès pourraient être faits sur le plan de la crédibilité si l'on confiait à la Banque (éventuellement au moyen d'un texte de loi) le soin de déterminer le moment et l'ampleur des modifications de taux d'intérêt. Ces modifications soulèveraient cependant des problèmes complexes concernant le droit de regard du Parlement. Quel que soit le cadre institutionnel, la crédibilité ne sera pleinement assurée que lorsque l'inflation aura pu être contenue à un faible niveau pendant un certain nombre d'années.

Si les conditions de l'offre britannique ont indéniablement gagné en flexibilité, il est difficile de chiffrer cette amélioration. Selon les estimations du Secrétariat de l'OCDE, le «taux naturel» de chômage a sensiblement diminué depuis la fin des années 80 pour s'établir aujourd'hui à 7 ou 7½ pour cent, ce qui implique un écart de production de l'ordre de 2 pour cent du PIB en 1995. Bien que le chômage ait fortement reculé, et ce dès le début du cycle, il est difficile de savoir si le taux naturel a diminué encore plus fortement. Les résultats récents du marché du travail sont cependant conformes à une nouvelle réduction limitée du taux naturel, et donc à un certain élargissement de l'écart de production. Le Secrétariat de l'OCDE a tenté de vérifier les éventuelles variations macroéconomiques du comportement des salaires réels et de l'emploi, ainsi que les variations de la dispersion régionale du chômage, depuis les années 80. Ces calculs font apparaître une flexibilité accrue du marché du travail, mais ne permettent pas pour l'instant de confirmer l'existence d'une rupture structurelle des comportements. Néanmoins, l'amélioration de la performance de l'emploi et des salaires depuis plusieurs années correspond bien aux effets cumulés de la réforme structurelle.

Le chômage de longue durée (plus de 52 semaines) a culminé à un niveau moins élevé que lors du cycle antérieur, mais il continue de poser un grave

problème. Bien qu'ayant reculé de 150 000 en 1994, il concerne encore près d'un million de personnes. Depuis le milieu des années 80, les pouvoirs publics ont de plus en plus recours à des mesures actives pour favoriser les liens avec le marché du travail et accroître l'offre de main-d'œuvre. Ils ont également cherché à renforcer les incitations financières au travail. Les réformes opérées au niveau de la fiscalité et des prestations ont creusé l'écart entre les revenus nets des personnes ayant un emploi et de celles qui n'en ont pas, encouragé le travail à temps partiel et le travail faiblement rémunéré et réduit les coûts de la garde des enfants pour les familles monoparentales. Des programmes pilotes ont été lancés, prévoyant notamment des subventions de salaire pour les chômeurs de longue durée et des programmes de travail à l'essai. L'actuelle allocation de chômage sera remplacée par une allocation de recherche d'emploi (Jobseeker's Allowance) en avril 1996, l'objectif étant d'accélérer la recherche d'emploi en réduisant de moitié (six mois au lieu de douze) la durée de la période de versement de l'allocation (une garantie de revenu soumise à un critère de ressources restera disponible au-delà de ces six premiers mois). L'orientation de ces programmes concernant le marché du travail est positive et conforme aux recommandations formulées dans l'Étude de l'OCDE sur l'emploi. Il faudra en suivre attentivement l'application pour qu'ils aient le maximum d'effets sur le chômage structurel et pour qu'ils soient efficaces par rapport à leur coût.

Les mesures visant le marché du travail qui ont pour effet de réduire le chômage structurel devraient accroître la production potentielle à moyen terme. Néanmoins, pour consolider durablement cette accélération et améliorer durablement les niveaux de vie, il faudra progressivement réduire l'écart de productivité qui subsiste encore entre le Royaume-Uni et ses principaux partenaires commerciaux, notamment en relevant le niveau des qualifications du capital humain. Avant les années 80, le système scolaire ne réussissait pas à fournir un solide bagage utile dans la vie professionnelle, ce qui a pu, selon certains, bloquer l'économie à un point d'équilibre situé à un faible niveau de qualifications et limiter la croissance potentielle de la productivité. L'enseignement supérieur suivi par l'élite était de même niveau que dans les autres pays, mais une majorité de jeunes quittaient l'enseignement obligatoire à 16 ans en n'ayant que peu ou pas de qualifications professionnelles reconnues. Ce problème était aggravé par l'absence de débouchés de formation professionnelle ainsi que par le faible

prestige des qualifications et de la formation professionnelle aux yeux des entreprises et du corps social dans son ensemble.

Le vaste programme de réforme des établissements d'enseignement et de formation lancé dans les années 80 visait à améliorer l'efficacité et l'efficacit  du syst me  ducatif par la cr ation de conditions proches de celles du march , la mise en place d'un programme national et un renforcement de l'efficacit  des fili res d'enseignement professionnel au-del  de 16 ans. Une r forme aussi radicale a in vitablement connu des probl mes de d marrage (par exemple le caract re par trop normatif du programme national initial, la conception trop  troite de certains des premiers National Vocational Qualifications (NVQ) et le chevauchement des objectifs publics et priv s dans le premier mandat des Training and Enterprise Councils (TEC)). On s'emploie actuellement   corriger ces lacunes.

Un certain nombre de signes tendent   montrer que ces r formes permettent de meilleurs r sultats ainsi que des gains d'efficience. Le pourcentage d' l ves poursuivant leurs  tudes au-del  de 16 ans a fortement augment , et au niveau du premier dipl me, le taux de r ussite est l'un des plus  lev s d'Europe. Les faiblesses qu'accusait de longue date le syst me d'enseignement professionnel paraissent avoir  t  corrig es avec la mise en place des General NVQ et du programme moderne d'apprentissage. En particulier, la rapidit  avec laquelle se d veloppent les General NVQ donne   penser qu'ils r pondent   une demande jusque-l  non satisfaite. La mise au point et l'utilisation croissante des crit res «Investors in People» traduit la volont  des entreprises de participer   la formation, et c'est un signe dont il faut se f liciter. On se pr occupe en outre de plus en plus d'encourager la formation permanente.

Aussi positive que puisse  tre une participation accrue   l'enseignement apr s 16 ans, il importe de maintenir des normes de qualit  pour que les employeurs puissent se fier aux dipl mes obtenus pour juger de la comp tence de leurs employ s potentiels. Il faut en particulier veiller plus attentivement   renforcer l'uniformit  des normes correspondant aux National Vocational Qualifications. Il importe de s'assurer que ces normes sont satisfaisantes sur le plan des qualifications au niveau de l'enseignement g n ral et professionnel.

Le m canisme de financement demeure controvers  au Royaume-Uni comme partout ailleurs. Il importe de d terminer l'aptitude du syst me   r pondre aux demandes qui lui sont faites. Un certain nombre d'indicateurs existent d j    cet effet : taux de fr quation, taux d'abandon, taux de dipl m s et possibilit 

d'utiliser les qualifications sur le marché du travail. On pourrait également considérer l'aptitude du système éducatif à recruter et conserver un personnel de qualité satisfaisante, et l'accès de l'ensemble de la population à l'éducation. Lorsque les retombées positives de l'enseignement intéressent essentiellement l'individu (comme c'est le cas de l'enseignement supérieur), il paraît normal que les coûts soient pour une large part pris en charge par l'étudiant lui-même. Il convient cependant peut-être de mettre au point une formule pour veiller à ce que les élèves issus de familles à faible revenu ne soient pas écartés de l'enseignement supérieur pour des raisons financières.

Malgré les améliorations récentes, des efforts restent à faire pour que le Royaume-Uni parvienne à mettre en valeur son capital humain au moins aussi bien que dans les principaux pays concurrents, en particulier pour les jeunes de 16 à 19 ans. Des efforts supplémentaires doivent être faits pour que les NVQ soient mieux acceptés et mieux reconnus par l'opinion, et pour développer une « culture » de l'éducation permanente. Des mesures législatives ne peuvent cependant à elles seules permettre d'obtenir des améliorations sur ces différents fronts. Il faut que les familles attachent plus de poids à l'enseignement et à la formation, et que les entreprises soient plus nombreuses à voir dans la formation un investissement et non pas un coût.

En conclusion, l'orientation des politiques monétaire et budgétaire paraît être bien de nature à soutenir une croissance régulière de l'activité à moyen terme et à maintenir l'inflation à un faible niveau. La stratégie financière à moyen terme définit clairement la trajectoire à suivre pour assurer l'assainissement des finances publiques, et le nouveau cadre monétaire a permis de relever en temps utile les taux d'intérêt dès le tout début de la reprise. Des politiques macroéconomiques saines à moyen terme sont nécessaires pour que les bons résultats déjà obtenus par le Royaume-Uni sur le plan de la réforme structurelle conduisent à une croissance économique durablement plus forte. La poursuite de la réforme structurelle favorisera ce processus. Les réformes opérées d'abord avec lenteur dans les secteurs de l'enseignement et de la formation commencent à aboutir à des résultats prometteurs après des problèmes de démarrage. C'est en relevant encore le niveau de compétences de la population active et en poursuivant plus généralement les réformes microéconomiques que l'on donnera à l'économie britannique le plus de chances d'améliorer sa performance à moyen terme.

Notes

1. Un aspect particulier de la reprise actuelle est la brutale interruption de «l'inflation des prix des logements» – avec des retombées positives pour l'ensemble de l'économie. La raison en est vraisemblablement la récente baisse des prix des logements dans un contexte de faible inflation, ainsi que les réformes apportées au système d'imposition et de prestations qui ont encore réduit les avantages disproportionnés du statut de propriétaire par rapport à celui de locataire (voir chapitre IV).
2. Les variations du patrimoine net du secteur des ménages sont fortement influencées par les prix des logements. Le patrimoine net des ménages a culminé en 1989 par rapport au revenu disponible. En 1994, ce ratio avait reculé d'un cinquième par rapport à ce sommet, mais dépassait encore d'un tiers son niveau du début des années 80. Au deuxième trimestre de 1994, le patrimoine financier net des ménages s'établissait à 1 091 milliards de livres tandis que la valeur du stock immobilier diminuée de la dette hypothécaire était estimée à 784 milliards de livres. Comparativement à 1989, ces chiffres correspondent respectivement à une augmentation de 33 pour cent et à une baisse de 15 pour cent. Il est difficile d'apprécier ce que devraient être, à l'état stationnaire, les coefficients de patrimoine par rapport au revenu, compte tenu notamment de l'évolution des anticipations concernant les prix réels des logements.
3. Selon les estimations de la Banque d'Angleterre, le capital négatif dans le secteur du logement aurait atteint quelque 5½ milliards de livres au premier trimestre de 1995, et ce phénomène concerne encore 1.1 million de ménages; voir Bank of England, *Inflation Report*, mai 1995.
4. La plupart des entreprises qui ont répondu à l'enquête de la CBI précisent que leurs investissements sont opérés dans un souci de rationalisation et visent à améliorer l'efficacité plus qu'à accroître les capacités. Cette attitude, habituelle en période de récession et au tout début des phases de reprise, est plus surprenante au regard des estimations faites par les entreprises elles-mêmes des taux d'utilisation des capacités et de la demande attendue. Il est naturellement possible que ceci tienne à une aversion pour le risque ou que les estimations de l'utilisation des capacités qui se dégagent de l'enquête soient faussées.
5. Comprenant les industries minières et extractives, l'électricité et l'eau et les industries produisant des biens de consommation et d'équipement et des biens intermédiaires.
6. Voir Barrell, R. et J. Sefton (1995), «Output gaps, some evidence from the UK, France and Germany», *NIESR Review*, n° 151, pp. 65-73.
7. Voir Giorno *et al.* (1995).

8. Le NAWRU se situerait actuellement entre 7 et 7½ pour cent. C'est là une estimation prudente, les calculs les plus récents aboutissant au taux de 7 pour cent, et les mesures structurelles actuellement en vigueur (voir chapitre IV) pourraient le faire baisser dans les toutes prochaines années. Le NAWRU est le paramètre essentiel que l'on utilise pour estimer l'écart de production. La formulation de la fonction de production adoptée ci-dessus fait de la production potentielle une transformation linéaire du NAWRU.
9. La production potentielle n'est pas une donnée exogène, mais elle peut être affectée par une augmentation de l'investissement et d'autres facteurs tels qu'une profonde réforme de l'appareil productif.
10. Au début des années 70, le chômage n'avait commencé à reculer qu'à partir de la troisième année de la reprise ; dans les années 80, il a fallu cinq ans d'expansion avant que le chômage s'inscrive en baisse.
11. Il ressort d'un certain nombre d'enquêtes que moins de 10 pour cent des employeurs au Royaume-Uni considèrent que le manque relatif de flexibilité pour embaucher et licencier constitue un grave obstacle à l'emploi, le pourcentage correspondant étant supérieur à 20 pour cent en France et en Allemagne. Voir «Progress towards a flexible labour market» by Mark Beaton, *Employment Gazette*, février 1995. Source originale : Commission européenne, *Économie européenne*, 1991.
12. L'emploi a commencé à progresser à partir de mars 1993 d'après les chiffres des effectifs occupés et à partir du printemps 1993 d'après l'Enquête de population active. Cependant, les chiffres des effectifs occupés faisaient apparaître une baisse de l'emploi au premier semestre de 1994, tandis que l'Enquête de population active indiquait une progression continue de l'emploi. La série «effectifs occupés» étant utilisée pour l'établissement des estimations de la comptabilité nationale, les divergences entre ces sources de données font naître des incertitudes quant à l'évolution du revenu des ménages et des coûts unitaires de main-d'œuvre. Ces divergences semblent tenir à une distorsion au niveau des échantillons, l'enquête sur les effectifs occupés n'accordant pas une place suffisante aux petites entreprises (notamment dans le secteur de la construction), et à des retards dans la prise en compte des travailleurs employés par les nouvelles entreprises. De plus, les périodes de référence dans les deux enquêtes ne sont pas strictement comparables. En mars 1994, les estimations des effectifs occupés dans le secteur de la construction ont été révisées rétroactivement jusqu'en septembre 1991. Les estimations concernant les salariés et les travailleurs indépendants sont fondées sur l'Enquête de population active. Les estimations relatives aux salariés reflètent désormais les mouvements mis en évidence par l'Enquête de population active, mais à un moindre niveau. Au troisième trimestre de 1994, les deux séries faisaient apparaître une forte progression de l'emploi.
13. Les chiffres de l'Enquête de population active de l'hiver 1994/95 font apparaître que la création d'emplois a essentiellement concerné les secteurs de la banque, de la finance et de l'assurance, ceux de la distribution, de l'hôtellerie et de la restauration ainsi que d'autres secteurs de services. L'emploi a reculé dans les industries manufacturières et la construction.
14. Selon l'Enquête de population active, le nombre total d'heures ouvrées s'est accru d'environ 2.0 pour cent entre les hivers 1994 et 1995, tandis que l'emploi total augmentait de 1.2 pour cent. Le PIB réel a marqué une hausse de l'ordre de 4 pour cent sur la même période.

15. Selon l'enquête de la CBI d'avril 1995, 11 pour cent seulement des entreprises prévoient que leur production serait limitée par un manque de travailleurs qualifiés, contre 28 pour cent en octobre 1988, point culminant de la série. Les inadéquations tenant aux qualifications semblent moins accusées qu'à la fin des années 80, les nouvelles embauches de travailleurs qualifiés étant largement assurées sur la réserve existante de chômeurs. Les réformes visant à améliorer l'offre de compétences devaient également avoir joué un rôle positif (voir chapitre III), et le chômage frictionnel est en baisse, grâce à la réduction des différences régionales du chômage.
16. Ces différents éléments ont été analysés par Beatson, M., «Progress towards a flexible labour market», *Employment Gazette*, février 1995. Cette étude ne constate guère de signes indiquant une flexibilité macroéconomique accrue des salaires réels. Voir aussi Barrell, R. (dir. pub.), *The UK labour market : comparative aspects and institutional developments*, Cambridge University Press, 1994.
17. Ce paradoxe peut tenir au fait que :
 - i) la réforme était une condition nécessaire, mais pas suffisante, de l'amélioration des résultats macroéconomiques. Selon Minford et Riley (1994), la montée du chômage au début des années 90 a tenu à l'inadéquation de la politique macroéconomique. Anderson et Mayhew (1994) en attribuent pour leur part la responsabilité à l'inadéquation des qualifications et de la formation;
 - ii) les réformes n'ont jusqu'à présent pas encore touché certains aspects essentiels des marchés du travail. Selon Blanchflower et Freeman (1994), «les différentes mesures de réforme n'ont pas su tenir compte du poids des pressions exercées par les travailleurs intégrés pour le partage de rentes».
18. L'hypothèse selon laquelle les coefficients des équations de salaires ne se sont pas modifiés entre les périodes situées avant et après 1982 ne peut être rejetée au seuil de signification statistique classique de 5 pour cent, mais elle est près d'être rejetée au seuil de confiance de 10 pour cent.
19. Mais, là encore, les variations entre les deux périodes ne sont pas suffisamment importantes pour confirmer l'existence d'une rupture structurelle.
20. Le profil ainsi obtenu correspond généralement aux estimations du NAIRU (taux de chômage non accélérateur de l'inflation). Cromb (1993) donne des estimations allant de 3.5 à 8.1 pour cent pour la période 1988-90, alors qu'elles s'établissaient entre 5.2 et 9.9 pour cent entre 1981 et 1987. Néanmoins, l'ampleur de la fourchette de ces estimations conduit à s'interroger sur leur fiabilité.
21. Sous certaines conditions, on peut considérer que les variations de cette relation sont représentatives de la pente de la courbe de l'offre globale. Ceci suppose que la plupart des chocs soient nominaux ou concernent la demande. La courbe de l'offre étant largement déterminée à court terme, le partage entre les prix et le volume peut être considéré comme une représentation approximative de la pente de la courbe de l'offre. Cet indicateur est ambigu face aux chocs qui s'exercent au niveau de l'offre, par exemple les forts relèvements des cours mondiaux du pétrole, dans la mesure où il est nécessaire d'estimer les effets de ces chocs.
22. Les exercices commencent le 1^{er} avril.

23. De légères modifications de la croissance estimée de la production potentielle et de l'écart de production peuvent avoir des effets très substantiels sur le déficit structurel à moyen terme (voir chapitre I). Pour plus de détails sur les estimations de l'OCDE, voir *Giorno et al., ibid., 1994*.
24. Il s'agissait essentiellement de ramener à 15 pour cent, à partir d'avril 1995, le montant de l'abattement accordé aux couples mariés et de l'allègement d'impôt au titre des intérêts hypothécaires; de relever les taxes sur les carburants et sur le tabac de 3 et 5 pour cent respectivement en termes réels; et d'introduire une taxe de 3 pour cent sur les primes d'assurance à partir d'octobre 1994.
25. Certaines économies devaient également être réalisées grâce à une contraction des dépenses : au cours de l'exercice 1995/96, celles-ci devaient intégralement résulter de la suppression d'un mécanisme destiné à aider les retraités à faire face au relèvement de la TVA sur le fuel domestique; au cours des exercices 1996/97 et 1997/98, les réserves prévues dans le plafond global de dépenses publiques devaient être réduites d'environ 300 millions de livres.
26. L'objectif est de contenir l'inflation «sous-jacente» (indice des prix de détail, exclusion faite des paiements d'intérêts hypothécaires, ou IPCX) dans une fourchette de 1 à 4 pour cent, et dans la moitié inférieure de cette fourchette d'ici la fin de l'actuelle législature (pas plus tard que le milieu de 1997). En conséquence, la fourchette qui s'applique actuellement est de 1 à 2.5 pour cent, et non pas, comme on le dit souvent, de 1 à 4 pour cent.
27. L'une des raisons paraît en être les effets de répercussion de la fermeté du deutschemark vis-à-vis du dollar. L'incertitude qui s'est emparée des marchés financiers internationaux à la suite de l'effondrement du peso mexicain a, semble-t-il, déclenché un mouvement général de réappréciation des cours de change et des risques souverains.
28. La lente croissance de M4 résulte pour une large mesure de la restructuration des bilans du secteur privé et d'un moindre recours à l'intermédiation des banques et des sociétés de crédit immobilier (voir chapitre I). Les agents du secteur privé ont consacré au remboursement de leurs dettes des revenus qu'ils auraient pu sans cela dépenser, ce qui a ralenti la croissance de M4.
29. Voir par exemple Taylor (1985).
30. Englander et Gurney (1994) estiment que la productivité du travail dans le secteur des entreprises du Royaume-Uni en 1990 était inférieure de plus de 10 pour cent à ce qu'elle était aux États-Unis, en France, au Canada, en Allemagne et en Italie, mais supérieure à celle du Japon.
31. Selon Keep et Mayhew (1995), il s'agit d'une situation dans laquelle les employeurs organisent les méthodes de travail pour tenir compte des faibles qualifications de la population active, tandis que les individus ne trouvant qu'un intérêt limité à l'acquisition de compétences, préfèrent offrir les faibles qualifications demandées par les employeurs.
32. Les différences entre les institutions d'enseignement et de formation en Angleterre et dans le pays de Galles d'une part, et en Écosse et en Irlande du Nord d'autre part, sont dans l'ensemble ignorées. On se référera à l'Angleterre et au pays de Galles en cas de divergence de pratiques, mais l'essentiel s'applique au reste du pays également. Les principales différences internes au Royaume-Uni portent sur l'enseignement, l'Écosse ayant un programme

d'enseignement secondaire plus diversifié, et l'Irlande du Nord maintenant un système d'enseignement secondaire sélectif. Chaque système est géré par un seul ministère au Royaume-Uni, qui est également responsable de la gestion des programmes de formation (Commission nationale sur l'enseignement 1993). L'enseignement en Irlande du Nord a été regroupé en vertu d'une loi de 1923, aux termes de laquelle ce sont les collectivités locales qui ont pris la responsabilité de sa gestion, sous l'égide du ministère de l'Éducation. Pour de plus amples renseignements, voir Britain (1995), HMSO.

33. Chacune de ces deux formules a ses avantages. Le système britannique permet à l'élève d'étudier certaines matières de façon plus poussée, mais l'éventail des options retenues est plus étroit, ce qui contraint les élèves à choisir relativement tôt les matières qu'ils souhaitent étudier plus à fond.
34. Voir OCDE (1993), *Regards sur l'éducation*, tableaux R2 et R3.
35. OCDE (1993), *Regards sur l'éducation*, tableau R7.
36. Voir OCDE (1993), *Perspectives de l'emploi*; Gregg et Machin (1994).
37. Department of Education and Science, 1988.
38. Bennett *et al.* (1992).
39. Gregg et Machin (1994). De même, le développement rapide de nouvelles formations professionnelles à plein temps affaiblit la pertinence de ces conclusions, fondées sur l'éventail de formations beaucoup plus étroit qui s'offrait au début des années 80 (Green, 1994).
40. Voir Romer (1990).
41. Voir Weale (1993).
42. Des études portant sur les programmes publics de formation en entreprise ont fait état de taux de remplacement élevés de stagiaires hors programmes et de salariés faisant partie des effectifs normaux de l'entreprise (Begg *et al.*, 1990, et Deakin, 1995).
43. Voir Prais (1989).
44. Voir, par exemple, Steedman et Wagner (1988).
45. Shackleton (1992), Chapman (1993).
46. O'Mahony (1992), Oulton (1995). Les comparaisons internationales au niveau des usines ne font pas systématiquement apparaître les pertes économiques résultant de l'insuffisance de qualifications. La productivité du travail est à peu près la même dans les industries chimiques britanniques et allemandes, en dépit d'un déficit de qualifications intermédiaires semblable à celui des autres secteurs (Robinson, 1994).
47. Glennerster (1991), Le Grand et Bartlett (1993), Finegold (1995), Ryan (1995).
48. Les Centres de qualification, qui en 1979 proposaient une formation professionnelle hors poste de travail, essentiellement pour les ouvriers au chômage et pour les femmes souhaitant se réinsérer dans la vie active, devaient initialement rechercher des sources de financement privé en vendant des contrats de formation non subventionnés aux employeurs. Le passage à la formation des adultes en cours d'emploi après 1986 a réduit la demande de l'État pour ce type de stages. Les centres qui perdaient de l'argent en application de critères de plus en plus commerciaux ont été fermés. Les centres restants ont été regroupés dans l'Agence de formation de compétences, qui a été privatisée en 1990.

49. Smithers and Robinson (1991).
50. *Financial Times*, 11 novembre 1994. Voir le *Department for Education* (1995) pour de plus amples informations.
51. L'ancien système était cloisonné et incomplet. Le nouveau permet de progresser des niveaux inférieurs vers les niveaux les plus élevés et de changer de qualifications. Des diplômes sont par ailleurs étendus à des domaines qui étaient mal couverts précédemment.
52. Voir Hirsch (1994).
53. Garonna et Ryan (1991).
54. Employment Department, Skills and Enterprise Executive, novembre 1994.
55. Ryan (1991, 1995a), Payne (1994).
56. Il ne s'agit pas à proprement parler d'allègements fiscaux car l'aide bénéficie également aux non-contribuables (Pratten et Ryan, 1994).
57. *Financial Times*, 13 juillet 1994.
58. En Écosse, l'équivalent est le Conseil local de l'entreprise (Local Enterprise Company), qui a des fonctions de développement économique plus larges que son homologue du Sud (Bennett *et al.*, 1994; Bennett, 1994).
59. Employment Department, Skills and Enterprise Executive, août 1994.
60. Ministère de l'Éducation, *Statistical Bulletin*, n° 10/94, juillet 1994.
61. L'évolution vers une augmentation de la fréquentation des plus de 16 ans a peut-être eu pour origine une prise de conscience accrue des avantages de l'obtention de nouveaux diplômes, ainsi qu'une plus grande confiance dans les nouveaux diplômes GCSE, qui permettent l'évaluation des compétences dans le cadre d'un contrôle continu et d'examens écrits.
62. *Financial Times*, 31 août 1994.
63. Ministère de l'Emploi, *Labour Market Quarterly Report*, août 1994; Green et Felstead (1995).
64. Par exemple, les détaillants ont rejeté l'ensemble initial de NVQ pour leur secteur, les jugeant inadaptés et trop étroits. Cependant, après consultation et certaines adaptations, les gros détaillants appuient le système. En revanche, les NVQ proposés initialement pour le secteur de l'ingénierie mécanique étaient bien conçus et ont été rapidement acceptés.
65. En 1993/94, 71 pour cent des stagiaires ayant suivi une formation complète dans le cadre du programme YT avaient obtenu un diplôme complet ou partiel, et en 1992/93, 70 pour cent de ceux qui ont obtenu un diplôme complet avaient atteint le niveau II NVG ou un niveau plus élevé, contre 37 pour cent en 1990/91.
66. Conseil national pour les diplômes professionnels, *NVQ Monitor*, automne 1994; ministère de l'Éducation (1994), tableau 35; Steedman et Wagner (1988); Payne (1994); Green et Felstead (1995).
67. Employment Department, Skills and Enterprise Executive, septembre 1994; *Financial Times*, 6 juin 1994.
68. Marsden et Ryan (1990, 1991); Ryan (1995b).

69. *The Times Educational Supplement*, 2 septembre 1994.
70. Par exemple, le critère « engagement de l'employeur à l'égard de l'initiative "Investir dans le capital humain" », qui sera porté au crédit des TEC, peut être satisfait par une attitude allant du sérieux à l'attentisme et les données ne permettront pas de déterminer ce qu'il en est exactement dans la pratique. De même, il s'est révélé difficile de trouver des indicateurs objectifs pour mesurer la performance des professeurs principaux lorsque la rémunération est fonction des résultats.
71. Voir Jessup (1991), Prais (1991), Smithers (1993), Steedman (1992), Further Education Funding Council (1994).
72. *Le Curriculum*, Education and Management Centre de l'Université de Newcastle établit des mesures nettes (représentant la valeur ajoutée) des résultats pour le « A-Level » depuis plus d'une décennie (Fitzgibbon 1994).
73. Keep and Mayhew (1995); Finegold and Soskice (1988).
74. Stevens (1994), Marsden et Ryan (1991).
75. Diverses mesures ont été prises pour répondre aux besoins des étudiants et des stagiaires défavorisés. Les versements effectués aux écoles au titre du financement modulé sont fonction des indicateurs du dénuement social au niveau local. Dans le cadre de la gestion locale des établissements scolaires, les autorités locales de l'enseignement gardent 15 pour cent de leur budget pour financer des besoins de formation spéciaux, entre autres. Des financements supplémentaires sont fournis dans les programmes crédits-jeunes et formation des jeunes pour les jeunes défavorisés jugés en situation particulièrement difficile, qui ont moins accès à la formation assurée par les employeurs. Les TEC sont récompensés lorsqu'ils permettent à de jeunes chômeurs, y compris ceux qui sont difficiles à placer, de trouver une place dans un programme crédits-jeunes ou formation des jeunes dans un délai de huit semaines.
76. Atkinson, Rainwater et Smeeding (1994), Prais (1993).
77. Le rôle négatif de l'inégalité, et pas simplement des niveaux de vie absolus, a été établi pour la santé publique au Royaume-Uni et pour la performance économique aux États-Unis (Glyn et Miliband, 1994; « Inequality : how the gap between rich and poor hurts the economy », *Business Week*, 15 août 1994).
78. Marsden et Ryan (1990), Soskice (1993).
79. National Commission for Education (1993), graphique 14.2.
80. La plus large marge de manœuvre dont disposent les universités pour lever des fonds sur les marchés de capitaux pourrait atténuer les problèmes de financement de celles qui tirent une part croissante de leur revenu de sources privées (*Financial Times*, 20 juin 1994).
81. Les relations du gouvernement avec les écoles, les universités et les Conseils pour la formation et l'entreprise sont assez proches de celles d'une situation de monopsonne, lui permettant de sous-rétribuer les apports, au détriment de la qualité des enseignants en particulier.
82. Ryan (1992). Les universités délivrent chacune leurs propres diplômes avec très peu de contrôle extérieur et les milieux gouvernementaux eux-mêmes se sont inquiétés du risque

- d'une baisse de la qualité de l'enseignement et des qualifications (*Financial Times*, 26 septembre 1994).
83. Voir OCDE (1994), *Étude de l'OCDE sur l'emploi : données et explications*, Partie II, pp. 75-79.
 84. Les fluctuations globales de l'emploi au Royaume-Uni sont plus accusées que dans les pays de dimension comparable, comme la France ou l'Italie. De 1979 à 1983, l'emploi britannique total a diminué de 1.6 million, et il s'est accru de 3.2 millions entre 1983 et 1990 pour reculer ensuite de 1.8 million entre 1990 et 1993. Depuis l'hiver 1992-93, l'emploi suit à nouveau une tendance ascendante et avait augmenté de 0.4 million à l'automne 1994.
 85. La courbe du nombre d'heures ouvrées est en général relativement plate avec deux pôles de concentration, autour de 16 heures par semaine (minimum pour prétendre au «Family Credit») et de 40 heures par semaine.
 86. A la fin de 1994, 13 pour cent seulement des travailleurs à temps partiel cherchaient un emploi à temps plein. Voir Naylor (1994).
 87. Actuellement, 580 000 familles bénéficient du «Family Credit». Il s'agit là d'une prestation versée aux familles ayant des enfants à charge et dans lesquelles au moins un adulte travaille au minimum 16 heures par semaine. On trouvera plus de détails ci-après.
 88. Une estimation représentative est celle de Barrell *et al.* (1994) qui indique pour le Royaume-Uni un NAIRU de l'ordre de 7 à 8 pour cent. Ireland *et al.* (1995) estiment le taux naturel à 6 pour cent. En revanche, Minford et Riley estiment le NAIRU à long terme sur la base d'un nombre de chômeurs inférieur à 1 million en 1993.
 89. Voir Turner et Rauffet (1994). Ces chiffres surestiment les augmentations de salaires au cours de la période qui a suivi la dévaluation du sterling de 1992. Ceci serait compatible avec un nouveau recul modéré du «taux naturel», mais les données d'observation ne permettent pas de se prononcer.
 90. Par exemple, on s'accorde généralement à reconnaître que le programme «Restart» a permis de réduire la durée du chômage et de développer la formation. On trouvera une évaluation des politiques actives du marché du travail au chapitre 6 de «L'étude de l'OCDE sur l'emploi : données et explications», OCDE (1994), et dans D. Grubb (1994).
 91. A compter d'avril 1995, les cotisations patronales à l'assurance nationale pour un salarié gagnant 240 livres par semaine seront de 24.48 livres par semaine. Si l'emploi est réparti entre deux travailleurs à temps partiel gagnant chacun 120 livres par semaine, la cotisation totale tombera à 12 livres; s'il est réparti entre trois travailleurs à temps partiel rémunérés à 80 livres la semaine, la cotisation ne sera plus que de 7.20 livres.
 92. On trouvera une description détaillée de cette nouvelle allocation dans le Livre blanc «Jobseeker's Allowance», Cm2687, HMSO, Londres.
 93. Les périodes de versement des allocations doivent être suffisamment longues pour permettre l'adéquation efficiente des demandes d'emploi et des qualifications. En revanche, des périodes excessivement longues ou de durée illimitée tendent à faire monter le chômage et à aggraver la dépendance sociale. Des études réalisées au Canada (où les durées de versement des prestations peuvent varier selon les provinces) et ailleurs montrent que la recherche d'emploi est plus active à la fin des périodes de droits à prestations, quelle que soit leur

longueur. En conséquence, en les réduisant de manière judicieuse, on réduirait la durée moyenne du chômage, notamment pour les femmes, dont les liens avec la population active sont plus lâches. Il est cependant difficile de dire quelle est la durée adéquate d'une période de versement des prestations. Au Canada, celle-ci varie en fonction du cycle et des conditions du marché du travail local, ce qui se traduit parfois par des effets pervers sur les incitations. Voir OCDE, *Étude économique du Canada 1993/94*, annexe I.

94. Le JSA prévoit une possibilité d'emploi à l'essai (Employment on Trial), qui devrait inciter les intéressés à faire l'essai d'emplois peu familiers. Aux termes de cette disposition, les personnes au chômage depuis plus de 13 semaines seront autorisées à prendre un emploi pour une période d'essai tout en conservant leurs droits à prestations si elles le quittent volontairement. Les prestations ne sont généralement pas versées pendant 26 semaines au plus aux personnes qui quittent volontairement un emploi. Cette nouvelle clause s'applique si l'intéressé a fait l'essai du nouvel emploi pendant au moins 6 semaines, mais pendant moins de 12 semaines.
95. Lorsqu'un individu a droit à deux ou plusieurs prestations, on prend en compte le montant qui lui est versé au titre de la première pour déterminer les sommes qui lui sont dues au titre des prestations complémentaires.
96. Des taux marginaux de réduction très élevés peuvent s'appliquer aux ménages ayant des personnes à charge dans la mesure où la garantie de revenu comprend les allocations pour enfants. En l'absence du «Family Credit», le taux marginal net de réduction – y compris les impôts, l'assurance nationale et les autres prestations – peut être proche de 70 pour cent. Les taux marginaux bruts sont plus élevés : de l'ordre de 80 pour cent pour le bénéficiaire d'un «Family Credit» qui acquitte un impôt sur le revenu et cotise à l'assurance nationale, ou pour ceux qui bénéficient également d'une aide au logement.
97. En 1993, le taux de remplacement pour un homme célibataire sans enfant qui avait la possibilité de travailler 30 heures par semaine à la moitié des rémunérations horaires médianes était de 40 pour cent ; pour un homme marié, il était de 63 pour cent, pour une femme célibataire, de 50 pour cent, et pour une femme mariée, de 79 pour cent.
98. Ce projet pilote risque d'avoir des effets très limités sur la participation au marché du travail en raison de son caractère diffus. Selon une simulation partielle effectuée par l'*Institute of Fiscal Studies* (IFS), les principaux bénéficiaires de cette extension du «Family Credit» seraient des célibataires jeunes, vivant pour la plupart avec leurs parents et ayant un niveau de vie familial relativement élevé. Un meilleur ciblage réduirait les dépenses improductives. L'IFS suggère ainsi de limiter le programme aux personnes âgées de plus de 25 ans. Il s'agit là d'une simulation partielle en ce qu'aucune tentative n'a été faite pour modéliser l'offre accrue de main-d'œuvre que la réforme pourrait susciter. Voir IFS (1994).
99. De 1988/89 à 1992/93, les dépenses sous forme d'abattements d'impôt au titre du logement et d'allocation-logement sont passées de 3.8 à 7.6 milliards de livres, et le nombre de bénéficiaires de 4.1 à 4.3 millions.
100. En 1992-93, 1.3 million de ménages recevaient une allocation-logement pour la location d'habitations appartenant à des propriétaires privés, tandis que les chiffres officiels font apparaître que 134 000 ménages étaient sans foyer en 1993 dans la seule Angleterre. Voir Britain (1995), *An Official Handbook*, HMSO, Londres, tableau 21.2.

101. Des dispositions spéciales seront prises pour les personnes malades, les handicapés et les parents célibataires.
102. Jusqu'en août 1993, aucune limite ne s'appliquait au montant des prêts couverts. En général, les personnes qui entrent au chômage avec de lourds emprunts hypothécaires ne peuvent bénéficier d'une garantie de revenu. En 1993 néanmoins, près de 5 000 personnes ont reçu des paiements au titre des intérêts de plus de 200 livres par semaine, ce qui équivaut à peu près à un prêt de 130 000 livres. Ce montant est nettement supérieur aux prix moyens des logements qui ont culminé en 1989 aux environs de 66 000 livres dans l'ensemble du pays, et à 94 000 livres dans l'agglomération londonienne.
103. «British Rail» doit être divisé entre plusieurs sociétés. L'une d'elles, «Railtrack», sera propriétaire et responsable de la gestion des gares, des voies et de la signalisation; le matériel roulant appartiendra à trois sociétés de crédit-bail; les services de voyageurs seront cédés en franchise à quelque 25 sociétés d'exploitation; les services de fret et de messagerie devraient faire l'objet d'une vente directe, de même que les sociétés chargées de l'entretien des voies et du matériel roulant.
104. Parmi les projets menés à terme, 52 avaient une valeur de moins de 5 millions de livres et 12 se situaient entre 5 et 25 millions de livres. Les deux tiers de ces projets ont été réalisés par le *Department of Health* (ministère de la Santé). Au 31 décembre 1994, 64 projets d'une valeur de 0.5 milliard de livres avaient été menés à bon terme, 26 projets d'une valeur de 4.3 milliards de livres étaient en cours d'adjudication et 595 projets d'une valeur de 16 milliards de livres en étaient aux stades préalables à l'adjudication.

Bibliographie

- Adler, M. (1993), *An Alternative Approach to Parental Choice*, Briefing n° 13, National Commission on Education, Londres.
- Anderton, B. et K. Mayhew (1994), «A comparative analysis of the UK labour market», dans R. Barrell (dir. pub.), *The UK labour market : comparative aspects and institutional developments*, Cambridge University Press, Cambridge.
- Anderton, R., R. Barrell, J. in't Veld et N. Pittas (1992), «Forward-looking wages and nominal inertia in the ERM», *National Institute Economic Review*, n° 141, août.
- Ashton, D. et J. Sung (1994), «The state, economic development and skill formation : a new East Asian model», Document de travail, Centre for Labour Market Studies, Université de Leicester.
- Atkinson, A.B., L. Rainwater et T. Smeeding (1994), «Income distribution in OECD countries : the evidence from the LIS», document de travail, Luxembourg Income Study, Luxembourg.
- Barrell, R., N. Pain et G. Young (1994), «Structural differences in UK labour markets», dans R. Barrell (dir. pub.), *The UK labour market : comparative aspects and institutional developments*, Cambridge University Press, Cambridge.
- Begg, I.S., A.P. Blake, B.M. Deaken et C.F. Pratten (1990), «YTS and the Labour Market», Final Report, Department of Applied Economics, Université de Cambridge.
- Bennett, R.J. (1994), «New training institutions at the local level», dans R. Layard, K. Mayhew et G. Owen (dir. pub.), *Britain's Training Deficit*, Avebury, Aldershot.
- Bennett, R., H. Glennerster et D. Nevinson (1992), «Investing in skill : to stay on or not to stay on?», *Oxford Review of Economic Policy*, vol. 8, pp. 130-41.
- Britain (1995), *An official handbook*, HMSO, Londres.
- Blanchflower, D.G. et R.B. Freeman (1994), «Did the Thatcher reforms change British labour market performance?», dans R. Barrell (dir. pub.), *The UK labour market : comparative aspects and institutional developments*, Cambridge University Press, Cambridge.
- Chapman, P. (1993), *The Economics of Training*, Harvester Wheatsheaf, Hemel Hempstead, Royaume-Uni.
- Cromb, R. (1993), «Survey of recent econometric work on the NAIRU», *Journal of Economic Studies*, vol. 20.
- Deakin, B.M. (1995), *The Youth Labour Market in Britain : the Role of Intervention*, Cambridge University Press, Cambridge.

- Department of Education and Science (1988), *Top up Loans for Students*, HMSO, Londres.
- Department of Education and Science (1991), *Higher Education : a New Framework*, HMSO, Londres.
- Department for Education (1994), *Education Statistics for the UK, 1993 Edition*, HMSO, Londres.
- Department for Education (1995), *The National Curriculum*, HMSO, Londres.
- Department of Trade and Industry (1994), *Competitiveness : Helping Business to Win*, Cm 2563, HMSO, Londres.
- Dolton, P.J., G.H. Makepeace et J.G. Treble (1994), «The Youth Training Scheme and the school-to-work transition», *Oxford Economic Papers*, vol. 46, pp. 629-657.
- Employment Department (1993), *Training Statistics 1993*, HMSO, Londres.
- Employment Department (1994), *Modern Apprenticeships*, HMSO, Londres.
- Englander, A.S. et A. Gurney (1994), «Croissance de la productivité dans la zone de l'OCDE : tendances à moyen terme», *Revue économique de l'OCDE*, n° 22, printemps.
- Felstead, A. (1994), «Funding government schemes : mechanisms and consequences», *British Journal of Education and Work*, vol. 7, pp. 21-42.
- Finegold, D. et D. Soskice (1988), «The failure of training in Britain : analysis and prescription», *Oxford Review of Economic Policy*, vol. 4, pp. 21-53.
- Finegold, D. (1995), «Market and government failure in skills investment», dans A. Booth et D. Snower (dir. pub.), *Acquiring Skills : Market Failures, Their Symptoms and Policy Responses*, Cambridge University Press, Cambridge.
- Fitzgibbon, C. (1994), «How to measure the extras», *The Times*, 5 décembre.
- Further Education Funding Council (1994), *NVQs in the Further Education Sector in England*, FEFC, Londres.
- Garonna, P. et P. Ryan (1991), «The regulation and deregulation of youth economic activity», dans P. Ryan, P. Garonna et R.C. Edwards (dir. pub.), *The Problem of Youth*, Macmillan, Londres.
- Glennerster, H. (1991), «Quasi-markets for education», *Economic Journal*, vol. 101, pp. 1268-75.
- Glyn, A. et D. Miliband (1994), *Paying for Inequality*, Rivers Oram Press, Londres.
- Green, A. (1995), «Core skills, Participation and Progression in Post-Compulsory Education and Training in England and France», *Comparative Education*, vol. 71.
- Green, A. et H. Steedman (1993), «Educational provision, educational attainment and the needs of industry», document de travail, National Institute of Economic and Social Research, Londres.
- Green, F. et A. Felstead (1995), «Training implications of regulation compliance and policy cycles», dans A. Booth et D. Snower, *Acquiring skills : Market Failures, their Symptoms and Policy Responses*, Cambridge University Press, Cambridge.
- Gregg, P. et S. Machin (1994), «Is the UK rise in inequality different?», dans R. Barrell (dir. pub.), *The UK Labour Market*, Cambridge University Press, Cambridge.
- Grubb, D. (1994), «Direct and indirect effects of labour market policies in OECD countries», dans R. Barrell (dir. pub.), *The UK Labour Market*, Cambridge University Press, Cambridge.

- Hirsch, D. (1994), «L'école : une affaire de choix», *Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement*, OCDE, Paris.
- Institute of Fiscal Studies (1994), «The Green Budget», IFS Commentaire n° 46, chapitre 8 des *Options for 1995*, Londres.
- Ireland, J., R. Driver, C. Leith et S. Wren-Lewis (1995), «Why stop the recovery?», *The New Economy*, printemps, pp. 30-35.
- Jessup, G. (1991), *Outcomes : NVQs and the Emerging Model of Education and Training*, Falmer Press, Lewes.
- Keep, E. et K. Mayhew (1995), «UK Training Policy : assumptions and reality», dans A. Booth et D. Snower (dir. pub.), *Acquiring Skills : Market Failures, their Symptoms and Policy Responses*, Cambridge University Press, Cambridge.
- Le Grand, J. et W. Bartlett (1993), *Quasi-Markets and Social Policy*, Macmillan, Londres.
- Marsden, D.W. et P. Ryan (1990), «Institutional aspects of youth employment and training policy in Britain», *British Journal of Industrial Relations*, vol. 28, pp. 351-70.
- Marsden, D.W. et P. Ryan (1991), «Initial training, labour market structure and public policy : intermediate skills in British and German industry», dans P. Ryan (dir. pub.), *International Comparisons of VET for Intermediate Skills*, Falmer Press, Lewes.
- Minford, P. et J. Riley (1994), «The UK labour market : micro rigidities and macro obstructions», dans R. Barrell (dir. pub.), *The UK labour market : comparative aspects and institutional developments*, Cambridge University Press, Cambridge.
- National Commission on Education (1993), *Learning to Succeed*, Heinemann, Londres.
- Naylor, K. (1994), «Part-time working in Great Britain – an historical analysis», *Employment Gazette*, décembre.
- OCDE (1993), *Regards sur l'éducation*, Paris.
- O'Mahony, M. (1992), «Productivity and human capital formation in UK and German manufacturing», document de travail n° 28, National Institute of Economic and Social Research, Londres.
- Oulton, N. (1995), «Workforce skills and export competitiveness», dans A. Booth et D. Snower (dir. pub.), *Acquiring Skills : Market Failures, their Symptoms and Policy Responses*, Cambridge University Press, Cambridge.
- Park, A. (1994), *Individual Commitment to Learning*, Research series n° 32, Employment Department, Londres.
- Payne, J. (1990), *Adult Off-the-Job Skills Training : an Evaluation Study*, Policy Studies Institute, Londres.
- Payne, J. (1994), «The response of individuals», dans R. Layard, K. Mayhew et G. Owen (dir. pub.), *Britain's Training Deficit*, Avebury, Aldershot.
- Prais, S.J. (1989), *Productivity, education and training, Britain and other countries compared*, National Institute of Economic and Social Research, Londres.
- Prais, S.J. (1991), «Vocational qualifications in Britain and Europe : theory and practice», *National Institute Economic Review*, vol. 136, pp. 86-92.

- Prais, S.J. (1993), «Economic performance and education : the nature of Britain's deficiencies», Keynes Lecture, British Academy, Londres.
- Pratten, C.F. et P. Ryan (1994), *Tax relief for vocational training*, Report to Employment Department, Department of Applied Economics, Université de Cambridge.
- Robinson, P. (1994), «Living Standards, Productivity and Skills Attainment», London School of Economics, document de travail n° 650.
- Romer, P. (1990), «Endogenous technical change», *Journal of Political Economy*, vol. 98, pp. S71-102.
- Ryan, P. (1990), «Job Training, Individual Opportunity and Low Pay», dans A. Bowen et K. Mayhew (dir. pub.), *Improving Incentives for the Low Paid*, Macmillan, Londres.
- Ryan, P. (1991), «How much do employers spend on training?», *Human Resource Management Journal*, vol. 1, pp. 55-76.
- Ryan, P. (1992), «Unbalanced Growth and Fiscal Restriction : Public Spending on Higher Education in Advanced Economies since 1970», *Structural Change and Economic Dynamics*, vol. 3, pp. 261-88.
- Ryan, P. (1995a), «Adult learning and work : finance, incentives and certification», dans D. Hirsch et D. Wagner (dir. pub.), *What Makes Workers Learn?*, Hampton Press, Cresskill, New Jersey.
- Ryan, P. (1995b), «The institutional setting of investment in human resources in the UK», dans C. Buechtemann et D. Soloff (dir. pub.), *Investment in Human Capital Formation*, Russell Sage, New York.
- Shackleton, J.R. (1992), *Training Too Much?*, Hobart Paper, Institute of Economic Affairs, Londres.
- Smithers, A. (1993), *All Our Futures : Britain's Educational Revolution*, Channel Four Publications, Londres.
- Smithers, A. et P. Robinson (1991), *Beyond Compulsory Schooling : a Numerical Picture*, Council for Industry and Higher Education, Londres.
- Soskice, D. (1993), «Social skills from mass higher education : rethinking the company-based paradigm», *Oxford Review of Economic Policy*, vol. 9, pp. 101-13.
- Steedman, H. (1992), *Mathematics in vocational youth training for the building trades in Britain, France and Germany*, document de travail n° 9, National Institute of Economic and Social Research, Londres.
- Steedman, H. et K. Wagner (1989), «Productivity, Machinery and Skills : Clothing Manufacture in Britain and Germany», *National Institute Economic Review*, n° 128, pp. 40-57.
- Stevens, M. (1994), «A theoretical model of on-the-job training with imperfect competition», *Oxford Economic Papers*, vol. 46, pp. 537-62.
- Taylor (1985), «What would nominal GDP targeting do for the business cycle», dans Brunner et Meltzer (dir. pub.), *Understanding Monetary Regimes*, North Amsterdam.
- Turner, D. et S. Rauffet (1994), «The effect of the wedge and productivity on the NAIRU in five major OECD economies», *ESRC Macroeconomic Modelling Bureau*, document de travail n° 38.

Weale, M. (1993), «A critical evaluation of rate of return analysis», *Economic Journal*, vol. 103, pp. 729- 37.

Wolf, A. (1992). *Mathematics for vocational students in France and England*, document de travail 23, National Institute of Economic and Social Research, Londres.

Annexe I

Évolution du comportement du marché du travail

La présente annexe rend compte des résultats de travaux économétriques visant à déceler une éventuelle évolution dans le comportement du marché du travail au niveau macro-économique. Une régression du comportement des salaires semble indiquer que les salaires réels sont maintenant plus flexibles au cours des deux premières années suivant une brusque variation des niveaux de la productivité ou des prix. Une seconde régression révèle que le niveau de l'emploi est devenu plus sensible au niveau des salaires réels. Au total, ces résultats permettent de conclure à une amélioration de la flexibilité du marché du travail ces dernières années, mais comme ils ne sont pas statistiquement significatifs au niveau de 5 pour cent fixé par convention, ils ne sont pas concluants.

Régression des salaires

Dans la régression des salaires, les taux de salaire sont rapportés à l'inflation des prix à la consommation, à la productivité et au chômage (tableau A1). Le manque de tension du marché du travail est mesuré par la différence entre le chômage effectif et le chômage tendanciel (le chômage tendanciel sert d'indicateur supplétif du taux naturel). La solution à long terme de la régression signifie que les salaires réels croissent avec la productivité. La rapidité de l'ajustement vers la solution à long terme est déterminée par les coefficients appliqués à la solution à long terme et à la croissance décalée des salaires.

Le tableau A2 représente la réaction des salaires nominaux aux variations de la productivité, de l'inflation des prix à la consommation et du chômage résultant des régressions calculées pour deux sous-périodes. Les principaux changements apparaissent dans la vitesse de réaction des salaires réels aux variations du niveau de la productivité et des prix. La réaction des salaires aux variations de la productivité a été plus rapide dans les années 80 que dans les années 70, tandis que les salaires nominaux ont réagi moins vite à une hausse des prix. Ces deux variations indiquent une plus grande flexibilité à court terme des salaires réels. Par contre, la réaction des salaires aux déviations du chômage par rapport à sa tendance a peu évolué entre les deux périodes.

L'hypothèse selon laquelle il n'y a pas eu de modification des coefficients de régression entre ces deux périodes n'est pas rejetée au niveau de signification de 5 pour

Tableau A1. Régression des salaires¹
Variable dépendante : croissance du taux de salaire

Variable explicative	1971-82		1983-94	
	Coefficient	t de Student	Coefficient	t de Student
Constante	-0.1739	2.1	-0.1383	4.0
Croissance du taux de salaire (-1)	0.3215	2.4	0.1235	0.8
Croissance de la productivité	0.4217	1.9	0.7293	4.6
Croissance des prix à la consommation	0.3945	2.6	0.2461	1.0
Écart de chômage (-1)	-0.0070	2.6	-0.0072	5.6
Logarithme (salaires réels/productivité) (-1)	-0.2622	2.5	-0.2106	4.6
Variable muette	0.0588	2.6		
Erreur type de régression	0.0098		0.0059	

1. Régression estimée à l'aide de données semestrielles.

Taux de salaire défini comme étant le total des salaires et traitements divisé par l'emploi total.

Productivité définie comme étant le PIB réel divisé par l'emploi total.

Écart de chômage défini comme étant la différence entre le taux de chômage et sa tendance (moyenne mobile centrée sur 17 semestres).

La variable muette prend la valeur 1 en 1974 :2 et 1975 :1.

Croissance d'une variable calculée comme étant la variation de son logarithme.

Les différences dans les coefficients de régression entre les deux sous-périodes sont conjointement significatives au niveau de 11 pour cent.

Source : OCDE.

Tableau A2. Réactions des salaires¹

Semestres après le choc	Réactions des salaires nominaux (en pourcentage) à la suite de :					
	Hausse des prix		Augmentation de la productivité		Augmentation du chômage	
	1971-82	1983-94	1971-82	1983-94	1971-82	1983-94
0	0.39	0.25	0.42	0.73	0.00	0.00
1	0.68	0.44	0.71	0.88	-0.70	-0.72
2	0.86	0.58	0.88	0.92	-1.43	-1.39
3	0.95	0.68	0.96	0.94	-2.00	-1.90
4	0.99	0.76	1.00	0.96	-2.34	-2.23

1. Réactions calculées à partir des régressions présentées dans le tableau A1.

Le tableau indique la réaction des salaires nominaux à :

a) Une hausse des prix à 1 pour cent.

b) Une hausse de la productivité à 1 pour cent.

c) Une hausse du taux de chômage de 1 point.

Source : OCDE.

cent fixé par convention, mais elle l'est à un niveau de signification plus faible de 15 pour cent. On peut interpréter ce résultat de deux manières :

- selon une interprétation stricte, on considère que la non-signification au niveau de 5 pour cent indique l'absence d'évolution structurelle;
- une autre possibilité est de considérer que les résultats indiquent une évolution mais que cette dernière n'est pas assez nette pour permettre de tirer des conclusions.

Régression de l'emploi

La régression établie pour l'emploi rapporte l'emploi total aux niveaux de la production et des salaires réels (tableau A3). Au cours de la période 1971-82, la réaction estimée de l'emploi aux salaires réels a été positive, quoique non significative statistiquement. Par contre, au cours de la période 1983-94, on observe une réaction négative statistiquement significative, à savoir que chaque baisse de 1 point des salaires réels a relevé les niveaux d'emploi de 0.6 point sur longue période. L'équation laisse aussi penser que le niveau de l'emploi a réagi de façon moins immédiate aux variations du PIB dans les années 80. L'hypothèse selon laquelle les coefficients de régression n'ont pas changé entre les deux périodes ne peut être rejetée au niveau de signification de 5 pour cent fixé par convention, mais elle l'est au niveau de 10 pour cent.

Tableau A3. **Régressions de l'emploi**¹

Variable dépendante : croissance de l'emploi

Variable explicative	1971-82		1983-94	
	Coefficient	t de Student	Coefficient	t de Student
Constante	-3.227	5.6	-3.330	3.4
Croissance du PIB réel	0.301	5.8	-0.022	0.2
Logarithme de la productivité (-1)	-0.340	5.6	-0.334	3.1
Écart de salaire réel (-1)	0.014	0.4	-0.189	2.0
Tendance temporelle	-0.0031	6.2	-0.0028	2.5
Erreur type de régression	0.0040		0.0046	

1. Régression estimée à l'aide de données semestrielles.
 Productivité définie comme étant le PIB réel divisé par l'emploi total.
 Écart de salaire réel calculé comme étant le logarithme des salaires réels moins le logarithme de la productivité.
 Taux de salaires défini comme étant le total des salaires et traitements divisé par l'emploi total.
 Croissance d'une variable calculée comme étant la variation de son logarithme.
 Les différences dans les coefficients de régression entre les deux sous-périodes sont conjointement significatives à un niveau de 10 pour cent.

Source : OCDE.

Annexe II

Chronologie économique

1993

Janvier

Le taux de base est ramené à 6 pour cent.

Février

Lancement de toute une série d'examen des dépenses publiques visant à remettre en question les principes fondamentaux de l'État providence.

Mars

Il est prévu que le besoin de financement du secteur public atteindra 50 milliards de livres en 1993/94. Dans le domaine fiscal, une TVA sera désormais prélevée sur le fioul domestique, et l'allégement au titre des intérêts hypothécaires sera limité à 20 pour cent à partir d'avril 1994. La plupart des droits d'accise sont majorés de 5 pour cent.

Mai

Kenneth Clarke remplace Normant Laumont au poste de chancelier de l'Échiquier.

Juin

Le gouvernement fixe les limites les plus strictes depuis quinze ans en matière de dépenses publiques.

Août

Les bandes de fluctuation seront élargies à 15 pour cent pour toutes les monnaies du mécanisme de change européen à l'exception du florin et du deutschemark par suite des turbulences qui ont secoué les marchés des changes.

Novembre

Le taux de base est ramené à 5½ pour cent avant l'adoption du budget.

Le premier budget unifié abaisse l'allégement fiscal au titre des intérêts hypothécaires à 15 pour cent en 1995/96. Gel des déductions fiscales. Les dépenses de fonctionnement du secteur public sont gelées jusqu'en 1997 dans le cadre d'une compression de dépenses publiques. Les bourses d'études sont réduites de 10 pour cent. Le besoin de financement du secteur public devra être ramené à zéro à moyen terme.

1994

Février

La Banque d'Angleterre réduit le taux de base de 0.25 point pour le ramener à 5.25 pour cent.

Avril

Le fioul domestique est assujéti à une TVA de 8 pour cent. Le besoin de financement du secteur public s'établit en fait à 45.9 milliards de livres, soit 7¼ pour cent du PIB, pour 1993/94.

Juin

La Cour européenne de justice déclare la législation relative à l'emploi au Royaume-Uni non conforme aux lois européennes en ce qui concerne les consultations entre salariés et employeurs.

Juillet

Tony Blair est élu à la tête du parti travailliste.

Septembre

La Banque d'Angleterre relève le taux de base de 0.5 point pour le porter à 5.75 pour cent. C'est le premier relèvement du taux de base depuis 1989.

Le Royaume-Uni choisit de ne pas suivre la politique de l'Union européenne qui consiste à étendre les droits liés à la paternité et la représentation des salariés dans les organes de prise de décision des entreprises.

La hausse annuelle de l'indice des prix de détail hors paiements d'intérêts hypothécaires tombe à un creux de 2 pour cent – son niveau le plus bas depuis 27 ans.

Novembre

Présentation au Parlement du budget 1995/96 :

- Il est prévu que les emprunts du secteur public s'établiront à 34.5 milliards de livres en 1994/95 et à 21.5 milliards en 1995/96 avant de tomber à zéro en 1998/99;
- les dépenses publiques seront strictement limitées : la croissance réelle des dépenses des administrations publiques, compte non tenu du produit des privatisations, sera de 0.1 pour cent en 1995/96, de 1.1 pour cent en 1996/97 et de 0.7 pour cent en 1997/98;
- des mesures seront prises en vue de réduire le chômage : réduction des cotisations à l'assurance nationale pour les personnes ayant un salaire peu élevé; octroi de subventions aux employeurs qui embaucheront des personnes au chômage depuis plus de deux ans; extension d'un certain nombre de programmes actifs en faveur du marché du travail (« Work Trials », « Workstart », « 1-2-1 », « Workwise »); institution à titre expérimental de prestations liées à l'exercice d'un emploi pour les couples sans enfants et les célibataires, à partir d'octobre 1996.

Décembre

Le Parlement rejette une proposition visant à majorer la TVA sur le fioul domestique pour la porter à 17.5 pour cent en avril 1995. Les droits d'accise sont relevés afin de compenser la perte de recettes fiscales.

La Banque d'Angleterre relève le taux de base de 0.5 point pour le porter à 6.25 pour cent.

1995

Janvier

Privatisation de British Coal.

Février

La Banque d'Angleterre relève le taux de base de 0.5 point pour le porter à 6.75 pour cent.

ANNEXE STATISTIQUE ET INDICATEURS STRUCTURELS

Tableau A. **Emplois du PIB**

Millions de livres

	PIB au coût des facteurs sur la base des dépenses	Dépense finale aux prix du marché	Demande intérieure totale	Consom- mation privée	Dépenses publiques courantes	Inves- tissement fixe	Variations des stocks	Exportations de biens et services	Importations de biens et services	Impôts indirects moins subventions
Aux prix courants										
1985	307 902	456 332	354 291	217 485	75 267	60 718	821	102 041	98 988	49 442
1986	328 272	486 064	388 179	241 554	80 911	65 032	682	97 885	101 221	56 571
1987	360 675	535 118	428 721	265 290	87 045	75 158	1 228	106 397	111 737	62 706
1988	401 428	596 226	488 953	299 449	93 641	91 530	4 333	107 273	124 796	70 002
1989	441 759	658 765	537 279	327 363	101 796	105 443	2 677	121 486	142 808	74 198
1990	478 886	699 403	566 238	347 527	112 934	107 577	-1 800	133 165	148 285	72 232
1991	495 900	716 131	581 897	364 972	124 105	97 747	-4 927	134 234	140 810	79 421
1992	516 027	746 613	606 136	382 240	131 886	93 942	-1 932	140 477	149 492	81 094
1993	546 589	798 048	639 716	406 488	138 710	94 715	-197	158 332	166 513	84 946
1994	578 300	847 923	674 066	427 521	144 393	99 011	3 141	173 857	179 625	89 998
Aux prix de 1990										
1985	407 844	573 567	464 404	276 742	105 097	81 575	990	109 163	105 957	59 766
1986	424 214	601 377	487 330	295 622	106 824	83 685	1 199	114 047	113 255	63 908
1987	443 817	633 690	513 083	311 234	107 858	92 339	1 652	120 607	122 075	67 798
1988	465 746	674 658	553 461	334 591	108 612	105 164	5 094	121 197	137 443	71 469
1989	476 228	696 555	569 719	345 406	110 139	111 470	2 704	126 836	147 615	72 712
1990	478 886	699 403	566 238	347 527	112 934	107 577	-1 800	133 165	148 285	72 232
1991	468 913	680 715	548 532	339 915	115 845	97 403	-4 631	132 183	140 407	71 395
1992	466 564	686 684	550 371	339 946	115 842	96 280	-1 697	136 313	149 131	70 989
1993	476 423	703 446	562 647	349 273	116 948	96 611	-185	140 799	153 368	73 655
1994	495 066	732 860	579 471	358 370	118 805	99 679	2 617	153 389	162 390	75 404
Après correction des variations saisonnières										
1994 1	121 726	180 714	144 001	89 086	29 541	25 062	312	36 713	40 475	18 513
2	123 388	182 012	144 317	89 240	29 678	24 741	658	37 695	39 671	18 953
3	124 501	183 353	144 371	89 645	29 744	24 667	315	38 982	39 905	18 947
4	125 451	186 781	146 782	90 399	29 842	25 209	1 332	39 999	42 339	18 991

Source : Central Statistical Office, *Economic Trends*.

Tableau B. Formation intérieure brute de capital fixe

Millions de livres

	Total	Secteur privé ¹	Administrations publiques ¹	Entreprises nationales ¹	Véhicules, navires et avions	Installations et machines	Logement		Autres nouveaux bâtiments et ouvrages ²	Énergie et distribution de l'eau	Industries manufacturières	
							Privés	Public				
Aux prix courants												
1985	60 718	47 915	6 872	5 931	6 439	23 870	9 683	2 536	18 190	2 660	10 283	
1986	65 032	52 002	7 509	5 521	6 222	24 690	11 526	2 614	19 980	2 792	10 105	
1987	75 158	63 020	7 577	4 561	7 805	27 073	13 439	2 916	23 925	2 798	11 040	
1988	91 530	80 444	6 506	4 580	8 849	31 504	18 013	2 914	30 250	3 119	12 415	
1989	105 443	90 394	9 582	5 467	10 324	36 382	19 142	3 846	35 749	3 943	14 248	
1990	107 577	89 963	12 659	4 955	10 266	36 762	17 212	4 227	39 110	4 742	14 227	
1991	97 747	81 825	12 143	3 779	8 647	34 677	15 681	2 820	35 922	5 608	13 183	
1992	93 942	76 874	12 440	4 628	8 957	34 156	16 108	2 584	32 137	6 331	12 163	
1993	94 715	78 568	11 097	5 050	10 056	35 579	16 725	2 742	29 613	6 084	12 165	
1994	99 011	81 452	12 395	5 164	10 567	37 894	18 259	2 678	29 613	5 397	12 686	
Aux prix de 1990												
1985	81 575	65 820	8 441	7 277	9 480	27 081	14 899	3 489	26 486	3 334	12 710	
1986	83 685	67 877	9 163	6 645	8 493	27 512	16 681	3 489	27 510	3 404	12 097	
1987	92 339	78 092	9 027	5 220	9 846	29 086	18 036	3 771	31 600	3 304	12 641	
1988	105 164	92 481	7 579	5 104	10 372	33 770	21 741	3 506	35 775	3 490	13 846	
1989	111 470	95 745	10 054	5 671	11 231	37 925	20 653	4 136	37 525	4 094	14 984	
1990	107 577	89 964	12 659	4 954	10 266	36 762	17 212	4 227	39 110	4 742	14 227	
1991	97 403	80 896	12 643	3 864	8 008	33 955	15 083	2 836	37 521	5 612	12 803	
1992	96 280	77 970	13 545	4 765	7 960	32 888	15 524	2 756	37 152	6 501	11 590	
1993	96 611	78 189	13 036	5 386	8 611	32 895	16 184	3 054	35 867	6 211	10 989	
1994	99 679	79 429	14 690	5 560	8 986	34 338	17 223	2 919	36 213	5 483	11 239	
Après correction des variations saisonnières												
1994	1	25 062	19 095	4 572	1 395	2 175	8 322	4 312	868	9 385	1 446	2 695
	2	24 741	20 218	3 241	1 282	2 223	8 559	4 368	669	8 922	1 470	2 774
	3	24 667	19 811	3 475	1 381	2 227	8 630	4 138	688	8 984	1 338	2 823
	4	25 209	20 305	3 402	1 502	2 361	8 827	4 405	694	8 922	1 229	2 947

1. Y compris les achats moins les ventes de terrains et d'immeubles existants.

2. Y compris les coûts de transfert des terrains et immeubles.

Source : Central Statistical Office, *Economic Trends*.

Tableau C. **Compte d'affectation des ménages**

Milliards de livres

	Rémunération des salariés	Revenus de l'entreprise et de la propriété	Transferts reçus	Revenu total brut	Impôts directs	Cotisations sociales	Autres transferts courants ¹	Revenu disponible	Consommation privée	Taux d'épargne ²	Revenu disponible réel ³
1985	196.9	64.9	45.4	307.1	37.8	24.2	1.7	243.5	217.5	10.7	3.4
1986	212.4	71.6	49.5	333.4	40.8	26.2	1.9	264.5	241.6	8.7	4.5
1987	229.8	79.0	50.8	359.7	43.5	28.6	2.1	285.4	265.3	7.1	3.4
1988	255.6	92.6	52.2	400.4	48.3	32.1	2.3	317.7	299.4	5.7	6.0
1989	283.5	104.9	54.0	442.4	53.6	32.9	3.0	352.9	327.4	7.2	4.9
1990	312.4	115.4	58.9	486.7	61.5	34.7	11.2	379.3	347.5	8.4	1.9
1991	329.6	119.5	69.3	518.4	63.4	36.4	10.8	407.8	365.0	10.5	0.1
1992	342.2	129.2	80.1	551.5	65.2	37.2	10.6	438.5	382.2	12.8	2.7
1993	352.7	132.2	88.8	573.7	63.8	38.8	10.9	460.3	406.5	11.7	1.4
1994	365.3	140.9	92.8	599.0	68.5	42.0	11.2	477.3	427.5	10.4	1.2
Après correction des variations saisonnières											
1994 1	90.8	33.0	23.3	147.1	16.5	10.2	2.7	117.7	105.2	10.6	1.0
2	90.5	34.5	22.9	147.9	16.7	10.2	2.8	118.1	106.1	10.2	0.4
3	91.3	36.5	23.0	150.8	17.6	10.4	2.8	120.0	107.3	10.6	1.8
4	92.6	37.0	23.5	153.2	17.7	11.2	2.8	121.4	108.9	10.3	1.4

1. Y compris, depuis le second trimestre 1989, le paiement de la community charge.

2. En pourcentage du revenu disponible.

3. Variation par rapport à la même période de l'année précédente.

Source : Central Statistical Office, *Economic Trends*.

Tableau D. Consommation et investissement

Données désaisonnalisées

	Demande de biens de consommation				Investissement					
	Ventes au détail		Immatriculation de voitures neuves	Variations de l'encours total du crédit à la consommation	Dépenses d'équipement		Commandes nouvelles marché intérieur ¹	Mises en chantier de logements		Formation de stocks (industrie manufacturière)
	Total	Hors alimentation			Industries manufacturières	Autres industries		Secteur privé	Secteur public	
	En volume 1990 = 100		Milliers, moyenne mensuelle	Millions de livres, en fin de période	Millions de livres aux prix de 1990		Ventes mensuelles moyenne 1990 = 100	Milliers		Millions de livres aux prix de 1990
1985	82.8	78.2	154	2 309	12 710	36 361	72	165.7	34.5	-612
1986	87.2	83.7	157	2 385	12 097	37 904	77	180.1	33.5	-686
1987	91.6	89.5	168	3 498	12 641	44 692	76	196.8	32.8	-486
1988	97.3	96.9	184	3 639	13 846	51 981	102	221.7	30.9	992
1989	99.2	99.3	192	3 248	14 984	58 632	107	169.9	31.2	200
1990	100.0	100.0	167	3 531	14 227	58 214	100	137.0	27.0	-1 914
1991	98.9	96.9	133	1 043	12 803	50 871	88	136.9	26.7	-3 564
1992	99.5	96.0	133	361	11 590	49 885	88	120.3	36.5	-1 382
1993	103.0	99.2	148	3 039	10 989	50 696	89	141.2	44.1	-1 334
1994	106.8	101.9	158	5 406	11 239	54 226	102	158.9	42.9	955
1994 1	105.7	101.5	163	1 087	2 695	13 635	99	37.9	12.3	313
2	106.3	101.6	162	1 271	2 774	13 294	96	39.8	10.9	94
3	107.1	101.6	154	1 460	2 823	13 531	111	40.8	10.0	190
4	107.3	101.9	153	1 588	2 947	13 766	107	40.4	9.7	358
1995 1	107.2	101.4	160	95	36.8	9.1	..

1. Reçues par l'industrie mécanique à l'exclusion du matériel de transport.

Source : Central Statistical Office, *Economic Trends* et *Monthly Digest of Statistics*.

Tableau E. **Production et main-d'œuvre**

Données désaisonnalisées

	PIB aux prix des facteurs	PIB par personne employée ¹	Production industrielle	Production manufacturière	Chômeurs ²	Vacances d'emploi non satisfaites	Emploi		Heures supplémentaires dans les industries manufacturières
							Total	Industries manufacturières	
	1990 = 100				Milliers		1990 = 100		Millions par semaine
1985	85.2	92.7	88.0	84.5	3 113	162	91.3	103.6	11.98
1986	88.6	95.8	90.1	85.7	3 180	189	91.6	101.3	11.72
1987	92.7	98.8	93.7	89.6	2 822	235	93.8	100.5	12.63
1988	97.3	100.4	98.2	95.9	2 294	249	96.9	101.8	13.42
1989	99.4	100.2	100.3	100.2	1 784	220	99.3	102.1	13.44
1990	100.0	100.0	100.0	100.0	1 662	174	100.0	100.0	12.44
1991	97.9	100.7	96.1	94.6	2 287	118	97.3	93.5	9.63
1992	97.4	102.6	95.9	94.0	2 765	117	95.0	88.8	9.46
1993	99.5	105.8	98.1	95.2	2 901	128	94.0	86.8	9.09
1994	103.4	109.6	103.3	99.1	2 637	158	94.4	86.1	9.39
1994	101.7	108.0	100.8	97.2	2 750	141	94.1	86.3	9.37
2	103.1	109.6	103.0	98.8	2 665	149	94.1	86.1	9.15
3	104.0	110.2	104.3	99.9	2 585	162	94.4	86.0	9.26
4	104.8	110.5	104.9	100.6	2 468	179	94.8	86.1	9.77
1995	105.8	..	105.0	100.5	2 368	174	9.62

1. Sur la base du PIB dans l'optique de la production.

2. Demandeurs d'emploi âgés de 18 ans et plus.

Source : Central Statistical Office, *Economic Trends* et Department of Employment, *Employment Gazette*.

Tableau F. Salaires, prix et position extérieure

Données désaisonnalisées

	Gains moyens ¹	Prix à la production de l'industrie manufacturière* ²	Indice des prix de détail*	Valeurs unitaires*		Exportations (fob)	Importations (fob)	Solde des opérations visibles	Balance courante
				Exportations	Importations				
	1990 = 100		1990 = 100			Millions de livres			
1985	66.1	79.4	75.0	98.1	96.3	77 991	81 336	-3 345	2 238
1986	71.3	83.8	77.6	88.4	91.8	72 627	82 186	-9 559	-871
1987	76.8	86.7	80.8	91.4	94.5	79 153	90 735	-11 582	-4 983
1988	83.5	89.8	84.7	92.5	93.8	80 346	101 826	-21 480	-16 617
1989	91.1	94.1	91.3	96.6	98.1	92 154	116 837	-24 683	-22 512
1990	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	101 718	120 527	-18 809	-19 035
1991	108.0	105.4	105.9	101.5	101.6	103 413	113 697	-10 284	-8 176
1992	114.6	108.7	109.8	106.4	104.1	107 343	120 447	-13 104	-9 831
1993	118.5	113.0	111.5	114.9	111.3	121 300	134 694	-13 394	-11 800
1994	123.3	115.8	114.3	114.9	114.9	135 200	145 727	-10 527	-168
1994 1	122.9	114.9	112.6	117.1	111.2	31 758	35 099	-3 341	-1 435
2	122.6	115.6	114.6	118.5	114.9	33 209	35 621	-2 412	-728
3	123.2	116.0	114.7	119.0	116.4	34 701	36 530	-1 829	1 367
4	124.2	116.8	115.4	118.8	116.9	35 532	38 477	-2 945	628
1995 1	127.5	111.1	116.4

* Séries non ajustées.

1. A partir de 1988, les données sont en base 1990 = 100; avant 1988, les données ont été estimées en fonction des anciens chiffres exprimés en base 1985 = 100.

2. Marché intérieur.

Source : Central Statistical Office, *Economic Trends*, et Department of Employment, *Employment Gazette*.

Tableau G. Mouvements de capitaux, net
Chiffres non corrigés des variations saisonnières, millions de livres

	Balance courante	Investissements du Royaume-Uni à l'étranger			Prêt à l'étranger par		Autres transactions extérieures du gouvernement	Investissement total et autres mouvements de capitaux	Tirages (+) ou additions (-) aux réserves	Ajustement statistique	
		Total	Direct	Porte-feuille	Banques du Royaume-Uni	Résidents du Royaume-Uni autres que les banques et le gouvernement					
1985	2 238	-10 924	-3 943	-6 981	7 018	2 637	-706	-1 975	-1 758	1 495	
1986	-871	-16 273	-5 812	-10 461	13 154	3 168	-332	-283	-2 891	4 045	
1987	-4 983	17 859	-9 698	27 557	1 260	-1 494	1 097	18 722	-12 012	-1 727	
1988	-16 617	-3 533	-8 857	5 324	14 637	2 555	77	13 736	-2 761	5 642	
1989	-22 512	-23 381	-2 936	-20 445	16 426	19 297	1 854	14 196	5 440	2 876	
1990	-19 035	3 255	8 024	-4 769	7 285	8 073	-344	18 269	-76	842	
1991	-8 176	-11 726	-139	-11 587	9 580	16 691	-3 247	11 298	-2 679	-443	
1992	-9 831	-5 458	-1 707	-3 751	-5 048	14 329	-1 861	1 962	1 407	6 462	
1993	-11 800	-50 950	-7 433	-43 517	28 329	34 917	-3 681	8 615	-698	3 887	
1994	-168	34 916	-12 186	47 102	-2 002	-37 013	-603	-4 702	-1 044	5 913	
1994	1	-902	35 050	-691	35 741	-11 313	-25 241	-456	-1 960	-281	3 142
	2	-2 158	11 698	-2 127	13 825	-8 876	234	750	3 806	-286	-1 362
	3	471	1 428	-1 780	3 208	4 770	-9 898	-343	-4 043	-201	3 773
	4	2 421	-13 260	-7 588	-5 672	13 417	-2 108	-554	-2 505	-276	360

Source : Central Statistical Office, *Financial Statistics*.

Tableau H. **Avoirs et engagements extérieurs**
Fin de période

	Taux de change effectif	Réserves officielles		Avoirs extérieurs du Royaume-Uni			Engagements envers l'étranger			Encours de l'emprunt public à l'étranger ¹
		Total	<i>dont</i> : Devises convertibles	Total	<i>dont</i> : investissement à l'étranger		Total	<i>dont</i> : investissements étrangers au Royaume-Uni		
					Direct	Portefeuille		Direct	Portefeuille	
1990 = 100	Millions de dollars	Milliards de livres								Millions de dollars
1985	100.0	15 543	8 486	594	69.4	99.4	522.7	44.3	33	14 637
1986	91.5	21 923	13 781	721	80.7	140.1	622.4	51.7	49	19 325
1987	90.1	44 326	35 726	695	85.3	112.9	634.3	62.6	67.9	19 069
1988	95.5	51 685	42 184	775	104.3	145.6	711.7	76.8	86.7	15 751
1989	92.6	38 645	30 453	959	124	215.2	903.7	99.8	117.6	14 035
1990	91.3	38 464	30 553	911	121.9	186.9	915.7	113.2	117.6	14 542
1991	91.7	44 126	36 122	950	126.9	240	952.1	119.3	146	17 191
1992	88.4	41 654	34 338	1 176	149.7	302.8	1 165.7	121.8	190.8	32 982
1993	80.2	42 926	36 210	1 388	170.9	437.2	1 367	132.9	257.8	29 291
1994	80.2	43 898	36 223	1 412	186.1	418.5	1 376	140.5	264.4	28 334
1994 1	81.3	42 915	35 327	1 396	174.2	422.1	1 356.8	135	259.4	26 497
2	80.0	43 374	35 887	1 372	177.3	408.9	1 330.6	138.1	252.1	27 104
3	79.1	43 476	35 865	1 385	181.4	407.5	1 345.1	140.6	258.7	28 080
4	80.2	43 898	36 223	1 412	186.1	418.5	1 376	140.5	264.4	28 334

1. Ces engagements du secteur public ne sont pas évalués de la même manière que les réserves officielles. La dette publique totale due à la fin janvier 1995, estimée sur la même base que les réserves officielles, était de 25 555 millions de dollars.

Source : Bank of England, *Quarterly Bulletin*, et Central Statistical Office, *Financial Statistics*.

Tableau I. **Compte des administrations publiques**

Milliards de livres

	Impôts directs	Impôts indirects	Cotisations sociales	Revenus de l'entreprise et de la propriété ¹	Total des recettes courantes	Dépenses en biens et services	Subventions	Intérêts	Autres transferts courants ²	Total des dépenses courantes	Épargne courante	Formation brute de capital	Transferts en capital net ³	Capacité ou besoin de financement	Capacité ou besoin de financement en % du PIB	
1985	51.6	56.7	24.2	14.6	147.1	75.3	7.2	17.6	48.8	148.9	-1.8	7.3	-0.9	-10.1	-2.8	
1986	52.0	62.9	26.2	12.8	153.8	80.9	6.3	17.1	51.7	156.0	-2.2	7.3	0.2	-9.3	-2.4	
1987	55.7	69.0	28.6	13.2	166.5	87.0	6.3	17.9	54.1	165.3	1.2	7.1	0.1	-5.8	-1.4	
1988	61.7	76.0	32.1	13.6	183.5	93.6	6.0	18.2	55.4	173.3	10.2	6.2	0.6	4.6	1.0	
1989	70.1	80.0	32.9	15.5	198.4	101.8	5.8	18.9	58.3	184.8	13.6	9.4	0.5	4.7	0.9	
1990	76.8	78.3	34.7	23.6	213.3	112.9	6.1	18.7	63.5	201.3	12.1	12.8	-5.7	-6.4	-1.2	
1991	75.0	85.4	36.4	22.6	219.4	124.1	6.0	17.0	70.4	217.5	2.0	12.3	-4.4	-14.7	-2.6	
1992	73.8	87.5	37.2	22.4	220.9	131.9	6.4	17.1	84.9	240.3	-19.4	12.4	-4.7	-36.6	-6.1	
1993	73.1	91.7	38.8	22.5	226.1	138.7	7.5	18.5	93.8	258.5	-32.4	11.1	-5.9	-49.6	-7.9	
1994	80.3	96.6	42.0	23.1	242.1	144.4	6.9	22.2	98.1	271.6	-29.5	12.1	-4.5	-46.1	-6.9	
Après correction des variations saisonnières																
1994	1	18.8	23.4	10.2	5.8	58.2	35.6	1.7	5.8	24.8	67.9	-9.7	3.8	-1.4	-14.9	-8.6
	2	19.5	24.2	10.2	5.6	59.5	35.9	1.7	5.1	24.5	67.3	-7.7	2.6	-1.2	-11.5	-8.1
	3	20.4	24.3	10.4	5.8	60.9	36.3	1.7	5.4	24.6	68.1	-7.2	2.9	-1.0	-11.1	-6.9
	4	21.6	24.8	11.2	5.9	63.5	36.6	1.7	5.8	24.2	68.4	-4.9	2.8	-0.9	-8.6	-4.1

1. Y compris la community charge (à partir du second trimestre 1989), qui n'est pas enregistrée comme un impôt indirect.

2. Prestations sociales, autres subventions au secteur privé et transferts nets payés à l'étranger.

3. Impôts sur le capital et autres transferts et subventions nets.

Source : Central Statistical Office, *Financial Statistics*.

Tableau J. Commerce extérieur par régions

Millions de dollars, moyennes mensuelles

	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994
	Importations, cif											
OCDE	6 853	7 204	7 652	8 870	10 906	13 406	13 985	15 817	14 627	15 296	14 206	15 715
dont :												
Amérique du Nord ¹	1 162	1 256	1 290	1 242	1 502	1 933	2 092	2 502	2 335	2 315	2 310	2 541
OCDE-Europe	5 135	5 406	5 780	6 890	8 502	10 331	10 745	12 089	11 113	11 685	10 642	11 841
dont : Union européenne ²	4 474	4 667	4 980	6 056	7 502	9 201	9 587	10 713	9 845	10 448	9 433	10 643
Pays d'Europe centrale et orientale	29	30	32	42	50	57	58	64	54	54	41	40
Pays en voie de développement	1 445	1 516	1 460	1 551	1 786	2 210	2 327	2 672	2 680	2 898	3 059	3 271
dont : OPEP	331	286	277	202	207	250	265	389	366	406	417	351
Total ³	8 343	8 765	9 160	10 513	12 803	15 774	16 469	18 669	17 470	18 362	17 955	19 080
	Exportations, fob											
OCDE	5 741	6 038	6 665	6 941	8 596	9 544	10 083	12 425	12 497	12 706	12 019	13 700
dont :												
Amérique du Nord ¹	1 194	1 287	1 460	1 502	1 797	1 900	1 984	2 258	1 970	2 081	2 216	2 497
OCDE-Europe	4 291	4 474	4 904	5 101	6 377	7 137	7 502	9 468	9 956	10 058	9 229	10 525
dont : Union européenne ²	3 972	4 150	4 581	4 707	5 879	6 622	6 983	8 825	9 326	9 467	8 606	9 836
Pays d'Europe centrale et orientale	49	50	53	61	71	84	83	104	98	89	84	91
Pays en voie de développement	1 847	1 750	1 729	1 863	2 139	2 336	2 426	2 721	2 695	2 863	3 025	3 351
dont : OPEP	666	561	555	578	625	641	693	725	748	776	712	602
Total ³	7 652	7 852	8 462	8 918	10 874	12 078	12 715	15 376	15 405	15 801	15 767	17 211

1. Canada, Mexique et les États-Unis.

2. A quinze pays Membres.

3. Y compris les non-spécifiés.

Source : OCDE, *Statistiques du commerce extérieur*.

Tableau K. Financement intérieur

	Variation de la masse monétaire au sens étroit* M0	Variation de la masse monétaire au sens large M4	Besoin d'emprunt des administrations publiques	Prêts bancaires en sterling au secteur privé	Accroissement net des actions émises par les sociétés de crédit immobilier et des dépôts auprès des autres sociétés	Prêts hypothécaires des sociétés de crédit immobilier (engagements)	Fonds d'État : rendements à l'échéance finale ¹			Comparaison entre les taux d'intérêt à 3 mois des dépôts auprès des collectivités locales et des prêts en euros ²	
							A court terme	A moyen terme	A long terme	Taux d'intérêt des dépôts à 3 mois auprès des collectivités*	Taux annuel en % fin de période
Millions de livres							Taux annuel en %			Taux annuel en %, fin de période	
1985	182	25 873	8 398	34 024	7 462	27 763	11.13	11.06	10.62	11.94	0.08
1986	260	34 714	3 288	47 085	6 592	37 850	10.01	10.06	9.87	11.31	0.25
1987	209	42 481	-603	53 109	7 328	36 781	9.36	9.57	9.48	8.88	0.33
1988	401	52 509	-9 155	83 077	13 052	51 314	9.66	9.67	9.36	13.19	0.38
1989	336	64 393	-7 126	88 916	7 895	47 902	10.71	10.18	9.58	15.03	0.42
1990	158	51 575	-1 517	71 269	6 582	43 039	12.08	11.80	11.08	14.00	0.51
1991	139	28 291	8 313	35 862	6 006	41 864	10.18	10.11	9.92	10.93	0.08
1992	132	18 948	29 455	24 954	304	32 871	8.94	9.06	9.12	7.00	0.16
1993	291	25 053	44 425	21 040	2 190	33 780	6.65	7.47	7.87	5.31	0.12
1994	458	24 817	39 420	29 553	1 787	38 819	7.83	8.17	8.05	6.50	-0.06
1994 1	83	8 338	13 754	4 274	-1 279	9 040	6.23	6.79	6.90	5.25	-0.04
2	143	4 497	12 061	5 798	717	10 679	7.96	8.35	8.20	5.13	-0.03
3	135	4 861	9 001	8 229	782	9 951	8.53	8.79	8.55	5.88	-0.06
4	97	7 121	4 604	11 252	1 567	9 149	8.61	8.74	8.53	6.50	-0.06
1995 1	107	13 782	12 270	17 007	1 766	9 012	8.64	8.73	8.54	6.56	0.04

* Données désaisonnalisées.

1. Moyenne des rendements de tous les jours ouvrables.

2. Écart entre le taux de l'intérêt versé par les collectivités locales, compte tenu du coût de la couverture à terme et le taux de l'eurodollar (chiffres du dernier jour ouvrable).

Source : Bank of England, *Quarterly Bulletin*, et Central Statistical Office, *Financial Statistics*.

Tableau L. Indicateurs du marché du travail
1979-1994

	Pic		Creux		1990	1991	1992	1993	1994
En pourcentage de la population active totale									
A. Évolution									
Taux de chômage standardisé	1983	12.4	1979	5.0	6.8	8.8	10.1	10.5	9.6
Taux de chômage									
Total	1986	11.6	1979	4.6	5.8	8.0	9.7	10.3	9.3
Masculin ¹	1993	14.0	1979	5.5	7.1	10.7	13.2	14.0	12.6
Féminin ¹	1986	8.9	1990	3.3	3.3	4.5	5.3	5.5	5.0
Jeunes (moins de 25 ans) ¹	1983	23.4	1990	8.1	8.1	12.8	15.4	17.3	15.5
Part du chômage de longue durée ²	1985	48.2	1991	26.9	32.0	26.9	34.9	42.1	44.8
Offres d'emploi	1988	8.7	1981	3.4	6.0	4.1	4.1	4.5	5.6
				1984	1990	1991	1992	1993	1994
				Pour cent					
B. Caractéristiques structurelles ou institutionnelles									
Taux de participation ^{3,4}									
Global				77.6	80.3	79.8	78.9	78.5	78.4
Masculin				88.0	88.4	87.8	86.5	85.6	85.3
Féminin				66.1	71.5	71.2	70.6	70.8	70.8
Travail à temps partiel ^{3,5}									
Global				19.3	20.3	20.8	22.1	22.8	23.4
Masculin				3.1	4.1	4.3	5.1	5.6	6.2
Féminin				43.0	41.9	42.5	43.7	44.2	44.9
Bénéficiaires de programmes publics d'emploi et de formation (milliers) ⁶				194	423	363	340	325	303
Emploi indépendant ⁵				10.9	12.9	12.8	12.5	12.5	12.9

1. En pourcentage de la population active correspondante.

2. Personnes recherchant un emploi depuis un an ou plus, en pourcentage du chômage total.

3. Les chiffres proviennent de l'enquête sur la population active. Ce sont les chiffres non ajustés de l'enquête du printemps pour la Grande-Bretagne seulement.

4. Population active en pourcentage de la population correspondante âgée entre 16 et 59/64 ans.

5. Pourcentage de l'emploi total.

6. Estimations portant sur le nombre de participants aux divers programmes de formation (YTS, JTS, ET) sur un lieu de travail (entreprises, commerce, etc.) mais qui ne sont pas considérés comme employés, travailleurs indépendants ou membres des forces armées.

Source : Department of Employment, *Employment Gazette* ; OCDE, *Statistiques de la population active*.

Tableau M. Structure de la production et indicateurs de performance

	Part du PIB prix de 1990				Part de l'emploi (employés)			
	1982	1985	1990	1993	1982	1985	1990	1993
	En pourcentage							
A. Structure de la production								
Agriculture, sylviculture et pêche	2.1	2.1	1.9	1.9	1.7	1.6	1.3	1.3
Industries de production	29.2	29.0	28.1	27.6	30.6	27.8	24.2	21.9
Énergie et distribution d'eau	3.4	3.3	2.2	2.5	1.7	1.4	0.8	0.6
Industries manufacturières	2.3	2.2	2.2	2.4	1.6	1.4	1.2	1.1
Total	23.5	23.5	23.7	22.7	27.3	25.0	22.2	20.2
Construction	6.0	6.2	7.2	6.3	5.0	4.8	4.7	3.9
Industries de service	62.6	62.6	62.6	62.6	62.6	62.6	62.6	62.6
Commerce, restaurants, hôtels; réparations	13.0	13.6	14.2	14.2	19.3	20.0	21.2	21.4
Transports et communications	7.7	7.9	8.4	8.7	6.4	6.2	6.0	5.8
Banques, assurances, affaires immobilières et services offerts aux entreprises	17.2	17.8	18.6	18.7	8.9	10.2	12.4	12.9
Autres services ¹	24.7	23.3	21.4	21.0	28.0	26.2	23.0	22.5
	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994
B. Croissance de la productivité²								
Ensemble de l'économie	2.7	1.5	-0.3	-0.2	0.7	1.9	3.1	3.6
Industries de production, total	5.2	3.9	2.2	1.7	2.6	5.3	5.5	6.8
dont : Industries manufacturières (nouvelle définition)	5.4	5.6	4.1	1.9	1.2	4.5	3.8	4.8

1. Y compris la collecte et le traitement des eaux usées.

2. Production par personne employée, sur la base du PIB dans l'optique de la production. La population active comprend l'emploi salarié, l'emploi indépendant et les forces armées.

Source : Central Statistical Office, *Blue Book* ; Department of Employment, *Employment Gazette*.

Tableau N. Secteur public

	1980	1985	1990	1993	1994
	En pourcentage du PIB				
A. Structure des dépenses et des recettes fiscales					
Dépense, total	43.0	44.0	39.9	43.7	43.1
Consommation courante	21.6	21.1	20.5	22.0	21.6
Transferts aux ménages	11.3	13.7	11.5	14.9	14.7
Subventions	2.5	2.0	1.1	1.2	1.0
Investissement fixe	2.5	2.0	2.3	1.8	1.7
Autres	5.1	5.2	4.4	3.8	4.1
Recettes fiscales	39.7	43.0	38.8	40.2	40.4
Impôts sur le revenu	13.4	14.4	13.9	11.6	12.0
<i>dont :</i>					
Impôts sur le revenu des personnes physiques	11.1	10.6	11.2	10.1	10.2
Impôts sur les bénéfices des sociétés	2.3	3.9	2.8	1.5	1.8
Cotisations de sécurité sociale	10.6	12.7	10.7	14.1	13.9
Impôts sur les biens et services	15.7	15.9	14.2	14.5	14.5
<i>Pour mémoire :</i>					
Solde global	-3.4	-2.8	-1.2	-7.9	-6.7
	1980	1985	1990	1992	1993
	Pour cent				
B. Imposition					
Impôts sur le revenu des personnes physiques					
Taux marginal minimal	30	30	25	20	20
Taux marginal maximal	60	60	40	40	40
Nombre de tranches ¹	6	6	2	3	3
Taux marginal d'imposition sur le revenu (pour un ouvrier moyen célibataire)	30	30	25	25	25
Cotisations de sécurité sociale					
Taux marginal de contribution (pour un ouvrier moyen célibataire)	20.5	19.5	19.4	19.4	20.2
<i>dont :</i>					
Taux de contribution des employés	6.75	9.0	9.0	9.0	10
Taux de contribution des employeurs	13.75	10.5	10.4	10.4	10.2
Impôts sur les revenus des sociétés	52	40	34	33	33
TVA, taux standard ²	15	15.0	15.0	17.5	17.5

1. Le nombre de tranche était de deux d'avril 1988 jusqu'à mars 1992.

2. Le taux standard de TVA a été relevé à 17.5 pour cent à partir du 1^{er} avril 1991.

Source : Central Statistical Office ; OCDE, *La situation des ouvriers au regard de l'impôt et des transferts sociaux* ; International Bureau of Fiscal Documentation, *European taxation* (divers numéros).

Tableau O. **Marchés financiers**

	1980	1985	1990	1992	1993
A. Importance du secteur financier					
Emploi dans le secteur financier/emploi total	1.7	1.9	2.2	2.1	2.1
Actifs financiers/PIB (banques seulement)	1.0	1.7	1.9	1.9	1.9
Capitalisation sur le marché des valeurs immobilières/PIB	1.2	3.1	3.8	3.4	4.1
B. Structure					
Part des institutions financières dans les actifs financiers	..	55.9	57.4	57.1	57.1
Portefeuille du secteur des ménages (part dans le total des actifs financiers) :					
Actifs à court terme	36.5	33.8	29.6
Actifs à long terme	63.5	66.2	70.4
Portefeuille du secteur des entreprises non financières : (part dans le total des engagements financiers)					
Dette	53.4	51.0	51.6
Court terme	42.7	42.5	31.7
Long terme	10.7	8.5	19.9
Fonds propres	46.6	49.0	48.4
Capital-actions	18.2	8.0	7.3
Bénéfices non distribués et autres	28.4	41.0	41.1
C. Internationalisation des marchés					
Présence de banques étrangères dans le secteur bancaire national ¹					
Actifs	68.5	72.6	59.7	63.3	..
Engagements	63.8	64.8	50.0	52.3	..
Part des transactions internationales ²					
Achats nets de titres étrangers par des résidents nationaux	29.9	164.1	-187.6	-147.0	164.3
Achats nets de titres étrangers par des résidents étrangers	12.9	94.8	-135.6	-126.9	76.8
D. Autres indicateurs (ensemble des banques commerciales, en pourcentage)					
Marges d'intérêt ³	3.77 ⁴	3.1	2.9	2.6	2.4
Frais d'exploitation rapportés aux actifs totaux	3.44 ⁴	3.1	3.2	3.0	2.8

1. En pourcentage des bilans des banques commerciales.

2. Rapport entre les transactions internationales de portefeuille et les émissions nettes de valeurs immobilières sur le marché des titres nationaux.

3. Revenu d'intérêt moins les dépenses d'intérêts, divisés par le total des actifs.

4. Rupture de série après 1984.

Source : Central Statistical Office, *Financial Statistics, Blue Book* ; OCDE, *Rentabilité des banques*.

STATISTIQUES DE BASE :
COMPARAISONS INTERNATIONALES

STATISTIQUES DE BASE : COMPARAISONS INTERNATIONALES

Unités	Période de référence ¹	Australie	Autriche	Belgique	Canada	Danemark	Finlande	France	Allemagne	Grèce	Islande	Irlande	Italie	Japon	Luxembourg	Mexique	Pays-Bas	Nouvelle-Zélande	Norvège	Portugal	Espagne	Suède	Suisse	Turquie	Royaume-Uni	États-Unis		
Population																												
Total	Milliers	1992	17 489	7 884	10 045	28 436	5 171	5 042	57 374	80 569	10 300	260	3 547	56 859	124 320	390	89 540	15 184	3 443	4 287	9 858	39 085	8 668	6 875	58 400	57 998	255 610	
Densité km ² de superficie terrestre	Nombre	1992	2	94	329	3	120	15	105	226	78	3	50	189	329	150	45	372	13	13	107	77	19	166	75	237	27	
Accroissement moyen annuel net sur 10 ans	%	1992	1.4	0.4	0.2	1.5	0.1	0.4	0.5	2.7	0.5	1.1	0.2	0	0.5	0.6	2.1	0.6	0.8	0.4	0	0.3	0.4	0.6	2.2	0.3	1	
Emploi																												
Emploi civil (EC) ²	Milliers	1992	7 637	3 546	3 724	12 240	2 613	2 163	22 032	28 708	3 634 (91)	140 (91)	1 113 (91)	21 271	64 360	162 (91)	23 403 (90)	6 576	1 467	1 970	4 498	12 359	4 195	3 481	18 600	25 175	117 598	
Dont : Agriculture	% de l'EC		5.3	7.1	2.6	4.4	5.2	8.6	5.2	3.1	22.2 (91)	10.7 (91)	13.8 (91)	8.2	6.4	3.7 (91)	4	10.8	5.6	11.6	10.1	3.3	5.6	43.9	2.2	2.9		
Industrie	% de l'EC		23.8	35.6	27.7	22.7	27.4	27.9	28.9	38.3	27.5 (91)	26.4 (91)	28.9 (91)	32.2	34.6	31.5 (91)	24.6	22.6	23.5	33.2	32.4	26.5	33.9	22.1	26.5	24.6		
Services	% de l'EC		71	57.4	69.7	73	68.7	63.5	65.9	58.5	50.2 (91)	62.9 (91)	59.6	59	64.8 (91)	49.6 (90)	71.4	66.6	71	55.3	57.5	70.2	60.6	34	71.3	72.5		
Produit intérieur brut (PIB)																												
Aux prix et taux de change courants	Milliards de \$EU	1992	296.6	186.2	220.9	563.7	141.6	106.4	1 322.1	1 801.3	77.9	6.9	51	1 220.6	3 662.5	10.6	329.3	320.2	41.1	113.1	84.2	576.3	247.2	240.9	159.1	1 042.8	5 937.3	
Par habitant	\$EU		16 959	23 616	21 991	19 823	27 383	21 100	23 043	27 770	7 562	26 595	14 385	21 468	29 460	27 073	3 678	21 089	11 938	26 386	8 541	14 745	28 522	35 041	2 724	17 981	23 228	
Aux prix et PPA courants ³	Milliards de \$EU	1992	294.5	142	181.5	536.8	91.2	73.2	1 063.7	1 328.2	85.1	4.4	45.3	1 005.9	2 437.2	8.5	493.1	257.2	49.2	75.7	95.9	500.2	143.3	152.8	297.3	941.1	5 953.3	
Par habitant	\$EU		16 800	18 017	18 071	19 585	17 628	14 510	18 540	20 482	8 267	17 062	12 763	17 373	19 604	21 833	5 507	16 942	14 294	17 664	9 743	12 797	16 526	22 221	5 019	16 227	23 291	
Croissance moyenne annuelle, en volume, sur 5 ans	%	1992	2	3.4	3.1	1.1	1.1	-0.1	2.4	4	2.2	-0.1	5.6	2.2	4.2	3.1	3	0.4	1.3	3.3	3.3	0.6	1.7	3.7	0.9	1.9		
Formation brute de capital fixe (FBCF)	% du PIB	1992	19.7	25	19.1	18.8	15.1	18.5	20	20.9	18	17.5	15.9	19.1	30.8	27.7	20.8	20.3	16.4	19.2	26.2	21.8	17	23.7	23	15.6	15.6	
Dont : Machines et autres équipements	% du PIB		9.3	9.9	8.6	6.2	6.8	8.8	9.2	7.9	5.3	6.7	8.9	12.4	10.6	9.4	10.6	9.4	8.2	..	6.8	6.2	8	8.5	7.2	7.2		
Construction de logements	% du PIB		5.1	5.7	4.6	6.4	3	4.6	5.1	6.1	3.8	4.8	4.3	5.3	5.2	..	4.5	5	4.1	..	4.3	5.9	15.7 ¹⁰	7.6	3	3.7		
Croissance moyenne annuelle, en volume, sur 5 ans	%	1992	-1	5.1	7.1	1.4	-4.2	-4.3	3.3	5	4.9	-3	2.9	2.7	6.5	8.9	2.5	-1.3	-5.4	6.8	6.2	-0.6	1.5	4.6	0.6	0.7		
Taux d'épargne brute⁴	% du PIB	1992	15.6	25.1	21.3	12.8	18	12.1	19.8	22.1	15.5	14.3	18.5	17.2	33.9	60.2	16.1	23.5	19.2	21	25.3	19.1	14.1	29.7	23.1	12.8	14.5	
Ensemble des administrations publiques																												
Dépenses courantes en biens et services	% du PIB	1992	18.5	18.4	14.7	21.9	25.5	24.9	18.8	17.9	19.7	20.2	16.1	17.6	9.3	17.1	10.1 ⁹	14.5	16.3	22.4	18.3	17	27.8	14.3	12.9	22.3	17.7	
Emplois courants ⁵	% du PIB	1992	36.9	46.2	54.6	49.2	58.2	56.1	48.4	44.1	47.1	32.1	..	51.5	25.9	55.3	64.6	35.1	..	42.1	36.7	
Ressources courantes	% du PIB	1992	33.1	48.3	49.7	43.7	57.3	53.2	46.1	45	39.9	34.8	..	43.6	34	54.1	59.6	34.7	..	38	31.6	
Apports nets d'aide publique au développement	% du PNB	1992	0.33	0.3	0.39	0.45	0.98	0.61	0.63	0.42	0.14	0.34	0.3	0.34	..	0.86	0.24	1.13	0.36	0.26	1	0.47	..	0.31	0.2	
Indicateurs du niveau de vie																												
Consommation privée par habitant ⁶	\$EU	1992	10 527	9 951	11 420	11 863	9 120	8 285	11 144	11 186	5 929	10 557	7 443	10 936	11 191	12 285	3 978	10 213	8 769	9 189	6 124	8 083	8 907	13 043	3 206	10 397	15 637	
Voitures de tourisme pour 1 000 habitants	Nombre	1990	430	382	387	469	311	386	413	480	169	464	228	478	282	470	85	356	440	378	260	307	418	441	29	361	568	
Postes de téléphone pour 1 000 habitants	Nombre	1990	448	589	546	570	972	530	482	671	458	496	279	555	421	413	118	462	430	502	263	323	681	905	151	434	509	
Postes de télévision pour 1 000 habitants	Nombre	1989	484	475	447	626	528	488	400	506	195	319	271	423	610	252	127	485	372	423	176	389	471	406	174	434	814	
Médecins pour 1 000 habitants	Nombre	1991	2	2.1	3.6	2.2	2.8	2.5	2.7	3.2	3.4	2.8	1.5	1.3	1.6	2.1	1.1	2.5	1.9	3.1	2.8	3.9	2.9	3	0.9	1.4	2.3	
Mortalité infantile pour 1 000 naissances vivantes	Nombre	1991	7.1	7.4	8.4	6.8	7.5	5.8	7.3	7.1	9	5.5	8.2	8.3	4.6	9.2	43	6.5	8.3	7	10.8	7.8	6.1	6.2	56.5	7.4	8.9	
Salaires et prix (accroissement annuel moyen sur 5 ans)																												
Salaires (gains ou taux selon la disponibilité)	%	1992	5	5.4	4.1	4.4	4.7	7	3.9	5.1	17.7	..	5.1	6.9	4	..	5.3	2.7	3.9	5	..	7.7	7.3	..	8.3	2.9		
Prix à la consommation	%	1992	5.2	3	2.7	4.2	3.3	5	3.1	2.8	16.6	14.3	3.2	5.9	2.2	3	35.8	2.1	4.3	4.2	11.2	6	6.8	4.1	66.6	6.3	4.3	
Commerce extérieur																												
Exportations de marchandises, fob ⁸	Milliards de \$EU	1992	42 844	44 361	123 264 ⁷	134 696	39 732	23 956	235 911	429 727	9 541	1 571	28 297	178 217	339 553	.. ⁹	46 196	140 234	9 831	35 140	17 990	64 509	55 980	65 478	14 853	190 103	448 033	
En pourcentage du PIB	%		14.4	23.8	55.8	23.9	28.1	22.5	17.8	23.9	12.2	22.7	55.5	14.6	9.3	..	14	43.8	23.9	31.1	21.4	11.2	22.6	27.2	9.3	18.2	7.5	
Accroissement annuel moyen sur 5 ans	%		10.1	10.4	8.2	7.4	9.2	4.3	9.8	7.9	6.2	3	12.1	8.9	8.1	..	17.7	8.6	6.5	10.4	14.5	13.7	4.8	7.5	7.8	12		
Importations de marchandises, caf ¹⁰	Milliards de \$EU	1992	40 751	54 038	125 133 ⁷	122 445	33 707	21 166	230 050	408 180	23 012	1 710	22 467	188 524	233 100	..	62 129	134 578	9 159	26 057	29 588	99 659	49 916	65 587	23 267	220 994	531 070	
En pourcentage du PIB	%		13.7	29	56.6	21.7	23.8	19.9	17.4	22.7	29.5	24.7	44	15.4	6.4	..	18.9	42	22.3	23	35.1	17.3	20.2	27.2	14.6	21.2	8.9	
Accroissement annuel moyen sur 5 ans	%		8.6	10.7	8.4	6.9	5.8	2.4	8.5	12.4	10.7	1.6	10.5	8.6	9.2	..	36.1	8.1	4.8	2.9	17.4	15.3	4.2	5.3	10	7.5	5.5	
Réserves officielles totales⁶	Milliards de DTS	1992	8 152	9 006	10 037 ⁷	8 314	8 032	3 792	19 657	66 158	3 486	362	2 502	20 104	52 089	..	13 776	15 954	2 239	8 684	13 912	33 094	16 454	24 185	4 480	26 648	43 831	
En ratio des importations mensuelles de marchandises	Ratio		2.4	2	1	0.8	2.9	2.1	1	1.9	1.8	2.5	1.3	2.7	..	2.7	1.4	2.9	4	5.6	4	4	4.4	2.3	1.4	1	1	

* Aux prix et taux de change courants.

1. Sauf indication contraire.

2. Suivant définition retenue dans *Statistiques de la population active* de l'OCDE.

3. Converti à l'aide des Parités de Pouvoir d'Achat (PPA) courantes.

4. Épargne brute = Revenu national disponible moins consommation privée et consommation des administrations publiques.

5. Emplois courants = Dépenses courantes en biens et services plus les transferts courants et le revenu de la propriété.

6. L'or compris dans les réserves est évalué à 35 DTS l'once. Situation en fin d'année.

7. Y compris le Luxembourg.

8. Inclus dans les chiffres de la Belgique.

OFFRES D'EMPLOI

Département des Affaires économiques de l'OCDE

Le Département des Affaires économiques de l'OCDE offre la possibilité d'exercer une activité stimulante et enrichissante aux économistes s'intéressant à l'analyse économique appliquée dans un environnement international. Son champ d'activité couvre la politique économique sous tous ses aspects, aussi bien macroéconomiques que microéconomiques. Sa fonction essentielle est d'établir, à l'intention de comités composés de hauts fonctionnaires des pays Membres, des documents et des rapports traitant de questions d'actualité. Dans le cadre de ce programme de travail, ses trois principales attributions sont les suivantes :

- préparer des études périodiques des économies des différents pays Membres ;
- publier deux fois par an des examens complets de la situation et des perspectives économiques des pays de l'OCDE dans le contexte des tendances économiques internationales ;
- analyser dans une optique à moyen terme certaines questions intéressant l'ensemble des pays de l'OCDE et, dans une moindre mesure, les pays non membres.

Les documents établis à ces fins, ainsi qu'une grande partie des autres études économiques et des statistiques élaborées par le Département sont publiés dans les *Perspectives économiques de l'OCDE*, les *Études économiques de l'OCDE*, la *Revue économique de l'OCDE*, et la série *Documents de travail* du Département.

Le Département gère un modèle économétrique mondial, INTERLINK, qui joue un rôle important dans l'établissement des analyses de politique économique et des prévisions semestrielles. L'utilisation de larges bases de données internationales et d'importants moyens informatiques facilite les analyses empiriques comparatives, en grande partie incorporées au modèle.

Le Département regroupe environ 80 économistes confirmés ayant des formations variées et venant de tous les pays Membres. La plupart des projets sont réalisés par de petites équipes et durent de quatre à dix-huit mois. A l'intérieur du Département, les idées et les points de vue font l'objet d'amples discussions ; des échanges de vues approfondis ont lieu entre les différents responsables, et tous les administrateurs ont la possibilité de contribuer activement au programme de travail.

Qualifications recherchées par le Département des Affaires économiques :

- a) Savoir utiliser avec une grande compétence les instruments fournis par la théorie microéconomique et macroéconomique pour répondre à des questions se rapportant à la politique économique. De l'avis des responsables du Département, cela exige l'équivalent d'un doctorat en économie ou, pour un diplôme d'un niveau moins élevé, une expérience professionnelle étendue dans ce domaine.
- b) Avoir une très bonne connaissance des statistiques économiques et des méthodes d'analyse quantitative ; il s'agit notamment d'identifier les données, d'estimer des relations structurelles, d'appliquer les principales techniques d'analyse des séries chronologiques, et de tester des hypothèses. Il est essentiel de pouvoir interpréter les résultats de façon judicieuse dans l'optique de la politique économique.
- c) Porter un grand intérêt aux questions de politique économique, aux évolutions économiques et à leur contexte politique et social, et en avoir une bonne connaissance.

- d) S'intéresser à l'analyse des questions posées par les responsables politiques et en avoir l'expérience, afin de pouvoir leur en présenter les résultats de façon efficace et judicieuse. Une expérience professionnelle dans des organismes gouvernementaux ou des instituts de recherche économique constitue donc un avantage.
- e) Être capable de rédiger de façon claire, efficace et précise. L'OCDE est une organisation bilingue dont les langues officielles sont le français et l'anglais. Les candidats doivent maîtriser une de ces langues et avoir des notions de l'autre. La connaissance d'autres langues constitue un avantage pour certains postes.
- f) Pour certains postes, une spécialisation dans un domaine particulier peut être importante, mais le candidat retenu sera appelé à contribuer à des travaux portant sur une vaste gamme de questions se rapportant aux activités du Département. Par conséquent, à quelques exceptions près, le Département ne recrute pas de personnes possédant une spécialisation trop étroite.
- g) Le Département est tenu de respecter un calendrier très rigoureux et de stricts délais. Par ailleurs, une grande partie de ses travaux sont effectués par de petits groupes. Il est donc important de pouvoir collaborer avec d'autres économistes ayant une culture et une expérience professionnelle différentes, diriger le travail d'économistes moins expérimentés et effectuer les travaux dans les délais requis.

Informations générales

Le salaire de recrutement dépend du niveau d'études et de l'expérience professionnelle, mais le traitement de base offert au départ est de FF 305 700 ou FF 377 208 pour les administrateurs (économistes), et de FF 438 348 pour les administrateurs principaux (économistes de haut niveau). A ce traitement peuvent s'ajouter des indemnités d'expatriation et/ou des indemnités pour charges de famille selon la nationalité, le lieu de résidence et la situation de famille de l'intéressé. Les engagements initiaux sont d'une durée déterminée de deux à trois ans.

Ces postes sont ouverts aux candidats ressortissant des pays Membres de l'OCDE. L'Organisation s'efforce de maintenir un équilibre approprié entre les agents de sexe féminin et les agents de sexe masculin et entre les ressortissants des différents pays Membres.

De plus amples informations sur les offres d'emploi du Département des Affaires économiques peuvent être obtenues à l'adresse suivante :

Unité administrative
Département des Affaires économiques
OCDE
2, rue André-Pascal
75775 PARIS CEDEX 16
FRANCE

E-Mail: compte.esadmin@oecd.org

Les candidatures, accompagnées d'un curriculum vitæ détaillé en anglais ou en français, doivent être envoyées sous la référence «ECSUR» au Chef du Personnel à l'adresse ci-dessus.

**MAIN SALES OUTLETS OF OECD PUBLICATIONS
PRINCIPAUX POINTS DE VENTE DES PUBLICATIONS DE L'OCDE**

ARGENTINA - ARGENTINE

Carlos Hirsch S.R.L.
Galería Güemes, Florida 165, 4° Piso
1333 Buenos Aires Tel. (1) 331.1787 y 331.2391
Tel. (1) 331.1787

AUSTRALIA - AUSTRALIE

D.A. Information Services
648 Whitehorse Road, P.O.B 163
Mitcham, Victoria 3132 Tel. (03) 873.4411
Tel. (03) 873.5679

AUSTRIA - AUTRICHE

Gerold & Co.
Graben 31
Wien I Tel. (0222) 533.50.14
Tel. (0222) 512.47.31.29

BELGIUM - BELGIQUE

Jean De Lannoy
Avenue du Roi 202
B-1060 Bruxelles Tel. (02) 538.51.69/538.08.41
Tel. (02) 538.08.41

CANADA

Renouf Publishing Company Ltd.
1294 Algoma Road
Ottawa, ON K1B 3W8 Tel. (613) 741.4333
Tel. (613) 741.5439

Stores:
61 Sparks Street
Ottawa, ON K1P 5R1 Tel. (613) 238.8985
211 Yonge Street
Toronto, ON M5B 1M4 Tel. (416) 363.3171
Tel. (416) 363.59.63

Les Éditions La Liberté Inc.
3020 Chemin Sainte-Foy
Sainte-Foy, PQ G1X 3V6 Tel. (418) 658.3763
Tel. (418) 658.3763

Federal Publications Inc.
165 University Avenue, Suite 701
Toronto, ON M5H 3B8 Tel. (416) 860.1611
Tel. (416) 860.1608

Les Publications Fédérales
1185 Université
Montréal, QC H3B 3A7 Tel. (514) 954.1633
Tel. (514) 954.1635

CHINA - CHINE

China National Publications Import
Export Corporation (CNPIEC)
16 Gongti E. Road, Chaoyang District
P.O. Box 88 or 50
Beijing 100704 PR Tel. (01) 506.6688
Tel. (01) 506.3101

CHINESE TAIPEI - TAIPEI CHINOIS

Good Faith Worldwide Int'l. Co. Ltd.
9th Floor, No. 118, Sec. 2
Chung Hsiao E. Road
Taipei Tel. (02) 391.7396/391.7397
Tel. (02) 394.9176

**CZECH REPUBLIC - RÉPUBLIQUE
TCHÈQUE**

Artia Pegas Press Ltd.
Národní Trída 25
POB 825
111 21 Praha 1 Tel. 26.65.68
Tel. 26.20.81

DENMARK - DANEMARK

Munksgaard Book and Subscription Service
35, Nørre Søgade, P.O. Box 2148
DK-1016 København K Tel. (33) 12.85.70
Tel. (33) 12.93.87

EGYPT - ÉGYPTÉ

Middle East Observer
41 Sherif Street
Cairo Tel. 392.6919
Tel. 360.6804

FINLAND - FINLANDE

Akateeminen Kirjakauppa
Keskuskatu 1, P.O. Box 128
00100 Helsinki
Subscription Services/Agence d'abonnements :
P.O. Box 23
00371 Helsinki Tel. (358 0) 12141
Tel. (358 0) 121.4450

FRANCE

OECD/OCDE
Mail Orders/Commandes par correspondance:
2, rue André-Pascal
75775 Paris Cedex 16 Tel. (33-1) 45.24.82.00
Tel. (33-1) 49.10.42.76
Tel. (33-1) 45.24.81.81
Tel. (33-1) 45.24.81.67

Orders via Minitel, France only/
Commandes par Minitel, France exclusivement :
36 15 OCDE

OECD Bookshop/Librairie de l'OCDE :
33, rue Octave-Feuillet
75016 Paris Tel. (33-1) 45.24.81.81
Tel. (33-1) 45.24.81.67

Documentation Française
29, quai Voltaire
75007 Paris Tel. 40.15.70.00

Gibert Jeune (Droit-Économie)
6, place Saint-Michel
75006 Paris Tel. 43.25.91.19

Librairie du Commerce International
10, avenue d'Iéna
75016 Paris Tel. 40.73.34.60

Librairie Dunod
Université Paris-Dauphine
Place du Maréchal de Lattre de Tassigny
75016 Paris Tel. (1) 44.05.40.13

Librairie Lavoisier
11, rue Lavoisier
75008 Paris Tel. 42.65.39.95

Librairie L.G.D.J. - Montchrestien
20, rue Soufflot
75005 Paris Tel. 46.33.89.85

Librairie des Sciences Politiques
30, rue Saint-Guillaume
75007 Paris Tel. 45.48.36.02

P.U.F.
49, boulevard Saint-Michel
75005 Paris Tel. 43.25.83.40

Librairie de l'Université
12a, rue Nazareth
13100 Aix-en-Provence Tel. (16) 42.26.18.08

Documentation Française
165, rue Garibaldi
69003 Lyon Tel. (16) 78.63.32.23

Librairie Decitre
29, place Bellecour
69002 Lyon Tel. (16) 72.40.54.54

Librairie Sauramps
Le Triangle
34967 Montpellier Cedex 2 Tel. (16) 67.58.85.15
Tel. (16) 67.58.27.36

GERMANY - ALLEMAGNE

OECD Publications and Information Centre
August-Bebel-Allee 6
D-53175 Bonn Tel. (0228) 959.120
Tel. (0228) 959.12.17

GREECE - GRÈCE

Librairie Kauffmann
Mavrokordatou 9
106 78 Athens Tel. (01) 32.55.321
Tel. (01) 32.30.320

HONG-KONG

Swindon Book Co. Ltd.
Astoria Bldg. 3F
34 Ashley Road, Tsimshatsui
Kowloon, Hong Kong Tel. 2376.2062
Tel. 2376.0685

HUNGARY - HONGRIE

Euro Info Service
Margitsziget, Európa Ház
1138 Budapest Tel. (1) 111.62.16
Tel. (1) 111.60.61

ICELAND - ISLANDE

Mál Mog Menning
Laugavegi 18, Pósthólf 392
121 Reykjavik Tel. (1) 552.4240
Tel. (1) 562.3523

INDIA - INDE

Oxford Book and Stationery Co.
Scindia House
New Delhi 110001 Tel. (11) 331.5896/5308
Tel. (11) 332.5993

17 Park Street
Calcutta 700016 Tel. 240832

INDONESIA - INDONÉSIE
Pâii-Lipi
P.O. Box 4298
Jakarta 12042 Tel. (21) 573.34.67
Tel. (21) 573.34.67

IRELAND - IRLANDE

Government Supplies Agency
Publications Section
4/5 Harcourt Road
Dublin 2 Tel. 661.31.11
Tel. 475.27.60

ISRAEL

Prædicta
5 Shatner Street
P.O. Box 34030
Jerusalem 91430 Tel. (2) 52.84.90/1/2
Tel. (2) 52.84.93

R.O.Y. International
P.O. Box 13056
Tel Aviv 61130 Tel. (3) 49.61.08
Tel. (3) 544.60.39

Palestinian Authority/Middle East:
INDEX Information Services
P.O.B. 19502
Jerusalem Tel. (2) 27.12.19
Tel. (2) 27.16.34

ITALY - ITALIE

Libreria Commissionaria Sansoni
Via Duca di Calabria 1/1
50125 Firenze Tel. (055) 64.54.15
Tel. (055) 64.12.57

Via Bartolini 29
20155 Milano Tel. (02) 36.50.83

Editrice e Libreria Herder
Piazza Montecitorio 120
00186 Roma Tel. 679.46.28
Tel. 678.47.51

Libreria Hoepli
Via Hoepli 5
20121 Milano Tel. (02) 86.54.46
Tel. (02) 805.28.86

Libreria Scientifica
Dot. Lucio de Biasio 'Aciou'
Via Coronelli, 6
20146 Milano Tel. (02) 48.95.45.52
Tel. (02) 48.95.45.48

JAPAN - JAPON

OECD Publications and Information Centre
Landic Akasaka Building
2-3-4 Akasaka, Minato-ku
Tokyo 107 Tel. (81.3) 3586.2016
Tel. (81.3) 3584.7929

KOREA - CORÉE

Kyobo Book Centre Co. Ltd.
P.O. Box 1658, Kwang Hwa Moon
Seoul Tel. 730.78.91
Tel. 735.00.30

MALAYSIA - MALAISIE

University of Malaya Bookshop
University of Malaya
P.O. Box 1127, Jalan Pantai Baru
59700 Kuala Lumpur
Malaysia
Tel. 756.5000/756.5425
Telefax: 756.3246

MEXICO - MEXIQUE

Revistas y Periodicos Internacionales S.A. de C.V.
Floresca 57 - 1004
Mexico, D.F. 06600
Tel. 207.81.00
Telefax: 208.39.79

NETHERLANDS - PAYS-BAS

SDU Uitgeverij Plantijnstraat
Externe Fondsen
Postbus 20014
2500 EA's-Gravenhage
Voor bestellingen:
Tel. (070) 37.89.880
Telefax: (070) 34.75.778

**NEW ZEALAND
NOUVELLE-ZÉLANDE**

Legislation Services
P.O. Box 12418
Thorndon, Wellington
Tel. (04) 496.5652
Telefax: (04) 496.5698

NORWAY - NORVÈGE

Narvesen Info Center - NIC
Bertrand Narvesens vei 2
P.O. Box 6125 Etterstad
0602 Oslo 6
Tel. (022) 57.33.00
Telefax: (022) 68.19.01

PAKISTAN

Mirza Book Agency
65 Shahrah Quaid-E-Azam
Lahore 54000
Tel. (42) 353.601
Telefax: (42) 231.730

PHILIPPINE - PHILIPPINES

International Book Center
5th Floor, Filipinas Life Bldg.
Ayala Avenue
Metro Manila
Tel. 81.96.76
Telex 23312 RHP PH

PORTUGAL

Livraria Portugal
Rua do Carmo 70-74
Apart. 2681
1200 Lisboa
Tel. (01) 347.49.82/5
Telefax: (01) 347.02.64

SINGAPORE - SINGAPOUR

Gower Asia Pacific Pte Ltd.
Golden Wheel Building
41, Kallang Pudding Road, No. 04-03
Singapore 1334
Tel. 741.5166
Telefax: 742.9356

SPAIN - ESPAGNE

Mundi-Prensa Libros S.A.
Castelló 37, Apartado 1223
Madrid 28001
Tel. (91) 431.33.99
Telefax: (91) 575.39.98

Libreria Internacional AEDOS

Consejo de Ciento 391
08009 - Barcelona
Tel. (93) 488.30.09
Telefax: (93) 487.76.59

Libreria de la Generalitat

Palau Moja
Rambla dels Estudis, 118
08002 - Barcelona
(Subscriptions) Tel. (93) 318.80.12
(Publications) Tel. (93) 302.67.23
Telefax: (93) 412.18.54

SRI LANKA

Centre for Policy Research
c/o Colombo Agencies Ltd.
No. 300-304, Galle Road
Colombo 3
Tel. (1) 574240, 573551-2
Telefax: (1) 575394, 510711

SWEDEN - SUÈDE

Fritzes Customer Service
S-106 47 Stockholm
Tel. (08) 690.90.90
Telefax: (08) 20.50.21

Subscription Agency/Agence d'abonnements :

Wennergren-Williams Info AB
P.O. Box 1305
171 25 Solna
Tel. (08) 705.97.50
Telefax: (08) 27.00.71

SWITZERLAND - SUISSE

Maditec S.A. (Books and Periodicals - Livres
et périodiques)
Chemin des Palettes 4
Case postale 266
1020 Renens VD 1
Tel. (021) 635.08.65
Telefax: (021) 635.07.80

Librairie Payot S.A.

4, place Pépinet
CP 3212
1002 Lausanne
Tel. (021) 341.33.47
Telefax: (021) 341.33.45

Librairie Unilivres

6, rue de Candolle
1205 Genève
Tel. (022) 320.26.23
Telefax: (022) 329.73.18

Subscription Agency/Agence d'abonnements :

Dynapresse Marketing S.A.
38 avenue Vibert
1227 Carouge
Tel. (022) 308.07.89
Telefax: (022) 308.07.99

See also - Voir aussi :

OECD Publications and Information Centre
August-Bebel-Allee 6
D-53175 Bonn (Germany)
Tel. (0228) 959.120
Telefax: (0228) 959.12.17

THAILAND - THAÏLANDE

Suksit Siam Co. Ltd.
113, 115 Fuang Nakhon Rd.
Opp. Wat Rajbopitth
Bangkok 10200
Tel. (662) 225.9531/2
Telefax: (662) 222.5188

TURKEY - TURQUIE

Kültür Yayınları Is-Türk Ltd. Sti.
Atatürk Bulvarı No. 191/Kat 13
Kavaklıdere/Ankara
Dolmabahçe Cad. No. 29
Besiktas/Istanbul
Tel. 428.11.40 Ext. 2458
Tel. 260.71.88
Telefax: 43482B

UNITED KINGDOM - ROYAUME-UNI

HMSO
Gen. enquiries
Postal orders only:
P.O. Box 276, London SW8 5DT
Personal Callers HMSO Bookshop
49 High Holborn, London WC1V 6HB
Tel. (071) 873 0011
Telefax: (071) 873 8200
Branches at: Belfast, Birmingham, Bristol,
Edinburgh, Manchester

UNITED STATES - ÉTATS-UNIS

OECD Publications and Information Center
2001 L Street N.W., Suite 650
Washington, D.C. 20036-4910
Tel. (202) 785.6323
Telefax: (202) 785.0350

VENEZUELA

Libreria del Este
Avda F. Miranda 52, Aptdo. 60337
Edificio Galipán
Caracas 106
Tel. 951.1705/951.2307/951.1297
Telegram: Librestic Caracas

Subscription to OECD periodicals may also be placed through main subscription agencies.

Les abonnements aux publications périodiques de l'OCDE peuvent être souscrits auprès des principales agences d'abonnement.

Orders and inquiries from countries where Distributors have not yet been appointed should be sent to: OECD Publications Service, 2 rue André-Pascal, 75775 Paris Cedex 16, France.

Les commandes provenant de pays où l'OCDE n'a pas encore désigné de distributeur peuvent être adressées à : OCDE, Service des Publications, 2, rue André-Pascal, 75775 Paris Cedex 16, France.

5-1995

IMPRIMÉ EN FRANCE**LES ÉDITIONS DE L'OCDE**

2, rue André-Pascal
75775 PARIS CEDEX 16
n° 48056

(10 95 28 2) ISBN 92-64-24541-3
ISSN 0304-3363

ÉTUDES ÉCONOMIQUES DE L'OCDE

Études récentes :

ALLEMAGNE, AOÛT 1994
AUSTRALIE, MAI 1995
AUTRICHE, MAI 1995
BELGIQUE-LUXEMBOURG, JANVIER 1994
CANADA, NOVEMBRE 1994
DANEMARK, AOÛT 1994
ESPAGNE, JUIN 1994
ÉTATS-UNIS, NOVEMBRE 1994
FINLANDE, FÉVRIER 1995
FRANCE, MARS 1994
GRÈCE, MARS 1995
IRLANDE, JUIN 1995
ISLANDE, MAI 1995
ITALIE, JANVIER 1995
JAPON, NOVEMBRE 1994
MEXIQUE, SEPTEMBRE 1992
NORVÈGE, MARS 1994
NOUVELLE-ZÉLANDE, OCTOBRE 1994
PAYS-BAS, AOÛT 1994
PORTUGAL, JUIN 1995
ROYAUME-UNI, JUILLET 1995
SUÈDE, JANVIER 1994
SUISSE, AOÛT 1994
TURQUIE, AVRIL 1995

Études des pays « Partenaires pour la transition »

HONGRIE, SEPTEMBRE 1993
LES RÉPUBLIQUES TCHÈQUE ET SLOVAQUE, FÉVRIER 1994
POLOGNE, JANVIER 1995

Pays non membre

CORÉE, MAI 1994